

Violence liée au genre :
Questions qui apparaissent dans
les programmes pour les
populations déplacées

Beth Vann

Projet de Soutien technique global VLG

Institut de Recherche et de Formation de JSI
pour le compte du
Consortium pour la Santé de la Reproduction des Réfugiés

Septembre 2002

Le Projet de Soutien technique global VLG apporte une assistance technique et une formation à des organismes des Nations Unies, à des organisations non gouvernementales internationales et nationales, à des gouvernements hôtes et à des communautés déplacées. Le projet vise à renforcer la prévention et la réponse à la violence liée au genre en facilitant la mise en place de stratégies efficaces de programme à l'intention de populations touchées par les conflits armés. Il est mis en œuvre par l'Institut de Recherche et de Formation de JSI, en collaboration avec le Consortium pour la Santé de la Reproduction des Réfugiés. Les activités sont financées par le Département d'Etat des Etats-Unis, conformément à la Loi de l'Assistance aux Migrations et Réfugiés de 1962, telle qu'amendée.

Le Consortium pour la Santé de la Reproduction des Réfugiés (RHRC), créé en 1995, vise à élargir l'accès à toute une gamme de services de qualité de la santé de la reproduction, sur une base volontaire, pour les populations affectées par le conflit armé. Chaque membre apporte des forces uniques et la collaboration a permis au RHRC de disposer de toute une gamme de compétences interdisciplinaires et de capacités techniques, ainsi qu'une vaste base de domaines. Les membres du RHRC sont notamment l'American Refugee Committee, CARE, le Centre Heilbrunn de Population et de Santé familiale de l'Université Columbia, International Rescue Committee, l'Institut de Recherche et de Formation de JSI, Marie Stopes International et Women's Commission for Refugee Women and Children.

L'Institut de Recherche et de Formation de JSI est un organisme affilié à John Snow, Incorporated qui fournit toute une gamme de services de recherche et de consultation dans les secteurs des soins et services de santé. JSI, dont la mission consiste à améliorer la santé et le bien-être d'habitants du monde entier est intervenu dans plus de 80 pays. Son siège se situe à Boston, Massachusetts et ses autres bureaux aux Etats-Unis sont à Washington, D.C., Concord, New Hampshire et Denver, Colorado. JSI a également des bureaux dans plus de 20 pays dans le monde en développement.

Beth Vann MSW, Conseillère technique VLG, se spécialise dans des projets qui luttent contre la violence à l'égard des femmes vivant dans des groupes touchés par les conflits armés. Depuis 1998, son travail se concentre sur les conseils, la formation et la recherche avec des communautés déplacées, des ONG, des organismes des Nations Unies et des gouvernements hôtes. Madame Vann compte plus de 20 ans d'expérience en matière de mise sur pied et de gestion de programmes de services sanitaires et sociaux et elle a travaillé dans 12 pays. Elle a une maîtrise en travail social et une licence en psychologie.

© 2002

Consortium pour la Santé de la Reproduction des Réfugiés
Tous droits réservés.

La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, du moment que le nom de RHRC est mentionné.

Imprimé aux Etats-Unis d'Amérique.

Reproductive Health for Refugees Consortium
c/o
JSI Research & Training Institute
1616 North Fort Myer Drive
Arlington, Virginia 22209 USA

Violence liée au genre :
*Questions qui apparaissent dans
les programmes pour les
populations déplacées*

REMERCIEMENTS

Ce rapport a pu être réalisé grâce à l'engagement de Meriwether Beatty à l'Institut de Recherche et de Formation de JSI, qui trouve toujours moult manières de fournir une assistance technique en matière de VLG là où elle s'avère le plus nécessaire. Jeanne Ward, responsable de recherche GLV RHRC, et Doris Bartel et Veronica Magar de CARE, sont des camarades de combat contre la VLG, partageant leur expérience, connaissance et force.

Heidi Lehmann et Sophie Read-Hamilton, travaillant toutes deux pour le programme VLG d'IRC en Sierra Leone, ont apporté leur vaste connaissance, façonnant ainsi les analyses contenues dans le présent rapport. Ces personnes, au même titre que Sarah Martin et Elizabeth Rowley de JSI, ont revu le rapport et ont apporté des commentaires d'édition utiles. Nous remercions Janice Tutton de Words, Words, Words et aussi Chrysa Cullather de Chrysalis Editorial. Elles ont transformé une situation provocante et difficile en expérience enrichissante pour les rédacteurs. Elles ont travaillé patiemment et sympathique, et avec la compétence exceptionnelle, pour réaliser ce document. À elles les lauriers pour la haute qualité de la version actuelle.

Susan Purdin, du Centre Heilbrunn de Population et de Santé familiale de l'Université Columbia, New York, est formatrice et guide de la mise au point d'outils de formation. Elle a recommandé diverses méthodes pour le suivi et l'évaluation des programmes VLG, tel que nous le verrons au Chapitre 7.

Il convient également de faire une mention de Therese McGinn et de Roger Vaughn, du Centre Heilbrunn de Population et de Santé familiale de l'Université Columbia, New York, Le chapitre sur le suivi et l'évaluation s'inspire nettement de leur travail inédit, *The Causal Pathway*, qui décrit un cheminement de la conception, du suivi et de l'évaluation de programme.

Kate Burns, du HCR/Genève, est un leader travaillant sans relâche à la cause, contribuant directement à l'approche multisectorielle à la VLG, jugée actuellement la pratique recommandée. Elle a posé les fondements au HCR, tant dans le cadre des programmes nationaux qu'au siège de Genève, en vue de renforcer la collaboration avec le Projet de Soutien technique global VLG, renforçant ainsi les programmes VLG sur le terrain.

Les réfugiés, les PDI et les femmes, hommes et enfants qui reviennent dans leur pays ont partagé leurs histoires et leurs points de vue. Les organismes des Nations Unies, les ONG, les représentants des collectivités locales et les membres communautaires ont participé activement aux discussions, parfois longues et difficiles, pour nous aider à comprendre les problèmes et à les résoudre. Il convient de remercier tout notamment ceux qui ont facilité les sept visites de pays dont il est question dans ce rapport, ouvrant les portes et apportant soutien logistique et hospitalité : Josee LeMieux du FNUAP en Angola ; De Evans de l'IRC et Clementine Nkweta-Muna du HCR en Guinée ; Joanina Karugaba du HCR et Martha Saldinger de l'ARC en Sierra Leone ; Nipaporn Itang et Gary Dahl de l'ARC et Ohmar Khin des organisations féminines de Burma, en

Thaïlande ; Jelena Oplanic et Biljana Brankovic de CARE Yougoslavie ; Brenda Cupper, Petros Banda et Chipogift Muponisi de CARE/Zambie ; et Liz Sime et Nadia al-Alawi de CARE/Erythrée.

Le Bureau de la Population, des Réfugiés et de la Migration, au Département d'Etat américain, apporte un financement généreux au Projet de Soutien technique global VLG, notamment pour la publication du présent rapport. BPRM, par le biais de son financement, de ses activités de plaidoyer et de soutien aux programmes VLG dans les contextes de réfugiés du monde entier, a nettement contribué aux connaissances actuelles, fournissant les fonds tant nécessaires pour une assistance directe aux survivants.

Sœur Catherine Sia Dauda, l'une parmi ces milliers d'héroïnes silencieuses dans le monde entier qui lutte pour aider celles qui ont survécu à la VLG dans les populations déplacées, est une source d'inspiration. Elle m'a aidée à mieux comprendre les femmes qui ont survécu une telle violence. Sœur Catherine a sauvé tant de vies grâce à son aide constante et pleine de compassion pour les femmes et enfants qui ont souffert de la violence pendant la guerre au Sierra Leone et les réfugiés en Guinée.

PREFACE

Les sigles sont les raccourcis et les poumons de la communauté internationale, et les programmes de lutte contre la violence liée au genre ne font certainement pas exception à la règle. Les termes et abréviations que nous utilisons pour les problèmes que nous traitons changent au fil du temps, alors que nous faisons le point de nos connaissances.

VS, VDV, SDV

Lors des premières années, la communauté internationale traitait la *violence sexuelle* par le biais de programmes des *victimes de la violence* dans les contextes de réfugiés. Par la suite, nous avons réalisé l'importance de reconnaître et de faire ressortir la force et le ressort des victimes de la violence. Bien vite, nous avons commencé à les appeler les « survivants ou les survivantes » En effet, le mot « victime » confère un sens d'impuissance et de discriminations, effets mêmes que tous les projets essayent de prévenir. Les projets connus anciennement comme VDV sont devenus les projets des *survivant(e)s de la violence*.

VSVLG

Par la suite, nous avons réalisé que VS était un terme trop étroit parce qu'il ne couvrait pas tous les aspects de la violence conjugale, les diverses pratiques traditionnelles nuisibles et autres problèmes connexes. Parallèlement, nous avons découvert un nouveau langage avec des termes tels que l'égalité entre les sexes, l'équité entre les sexes ou entre les genres, la popularisation du genre et genre et développement. Aussi, VS est devenue *violence sexuelle et violence liée au genre*.

VEF, VLG

Parallèlement, l'OMS étudiait la *violence à l'égard des femmes* et le FNUAP rédigeait des textes sur la *violence liée au genre*.

En 2001, les membres du RHRC débattaient de l'utilisation de la VSVG. Le terme était jugé redondant et prêtait à confusion car il implique que la violence sexuelle n'est pas une violence liée au genre, et vice-versa. Le groupe convenait que de fait, la violence sexuelle est une forme de la violence liée au genre et que ce n'est pas une chose séparée. Par conséquent, le consortium a décidé que la VSVG serait connue sous le terme VLG.

Au moment de la rédaction de ce rapport, le HCR utilise VSVG, l'OMS utilise VEF et le FNUAP utilise VLG.

VESLG

Au début de 2002, alors qu'éclatait un scandale en Afrique de l'Ouest concernant l'exploitation sexuelle de jeunes femmes réfugiées, de la part des agents dans des organisations humanitaires, certaines organisations ont essayé d'adopter le terme *violence et exploitation sexuelles et liées au genre*. L'utilisation de VESLG démontre un écart – une croyance erronée voulant que, d'une certaine manière, l'exploitation sexuelle n'est pas une forme de violence sexuelle et violence liée au genre. Le terme VESLG n'a pas

duré longtemps, mais il fournit un parfait exemple montrant combien l'on connaît mal les notions de VSVG ou VESLG ou VLG ou VEF.

Cette publication utilise le terme VLG. Nous pensons que le terme évoque clairement et simplement les questions centrales du genre à la base de toutes les formes de violence que cherchent à traiter les programmes VLG. En les appelant des questions liées au genre, les programmes VLG doivent donc inclure les femmes, les hommes, les filles et les garçons – et traiter des questions sociétales du genre, de l'égalité et du pouvoir. D'autres aspects pertinents à des contextes individuels tels que l'âge, l'ethnie, l'éducation et le statut socioéconomique sont également inclus par implication.

Cet ouvrage est un compendium de leçons clés apprises durant mes cinq années de travail dans le cadre de programmes VLG dans 12 pays.* Il se destine au personnel et aux volontaires qui cherchent à protéger les populations déplacées – allant des décideurs à haut niveau aux agents sur le terrain. J'espère que les problèmes, observations et défis retenus ici, ainsi que les idées présentées, non seulement viendront s'ajouter à la connaissance collective de la VLG, mais motiveront également les organisations de l'aide humanitaire à renforcer leur collaboration pour prévenir et répondre à la VLG.

La *première partie, Nouvelles normes*, décrit l'évolution des programmes VLG desservant les populations touchées par les conflits armés. Le Chapitre 2 est une brève description du modèle recommandé actuellement pour intégrer la prévention et la réponse à la VLG au travail de tous les agents de l'aide humanitaire. Le Chapitre 3 décrit les problèmes auxquels se heurtent le plus souvent les activités de prévention et de réponse à la VLG. Il ébauche des solutions qui sont décrites plus en détail dans d'autres chapitres. Le Chapitre 4 est une analyse des principaux problèmes et obstacles que rencontrent les organisations au niveau de la prise de décisions et formulation de politiques alors qu'elles cherchent à intégrer les mesures VLG à leur travail. Il comprend des recommandations pour relever ces défis.

La *deuxième partie, Problèmes communs, solutions pratiques*, est une analyse des sept domaines problématiques et plus courants pour les programmes VLG sur le terrain. Chaque chapitre décrit un problème, analyse les raisons à la base des difficultés et propose des recommandations pour résoudre ces domaines problématiques au niveau de la formulation de programme.

L'*Annexe A* est une liste de documents recommandés concernant les programmes de VLG connexes chez les populations affectées par les conflits armés.

* Angola, Bosnie (République serbe), Erythrée, Guinée, Libéria, Serbie, Sierra Leone, Tadjikistan, Tanzanie, Thaïlande, Zambie.

ABREVIATIONS

ARC	Comité américain pour les Réfugiés
AT	accoucheuse traditionnelle
BPRM	Bureau de la Population, des Réfugiés et de la Migration (Département d'Etat américain)
CDC	Centers for Disease Control
CT VLG	Conseiller technique en matière de violence liée au genre
CT	Conseiller technique
DFID	Département pour le Développement international (Royaume-Uni)
FdF	formateur des formateurs, formation des formateurs
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
ICRC	Comité international de la Croix Rouge
IEC	information, éducation et communication
IRC	Comité de Secours international
IST	infection sexuellement transmissible, également appelée maladie sexuellement transmissible
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
PDI	personne déplacée à l'échelle interne
PNUD	Programme des Nations Unies du Développement
RHRC	Consortium pour la Santé de la Reproduction des Réfugiés
S&E	suivi et évaluation
SDV	survivant(e) de la violence
SIDA	syndrome de l'immunodéficience acquise
SR	santé de la reproduction
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNIFEM	Fonds de Développement pour les Femmes des Nations Unies
USAID	Agence des Etats-Unis pour le Développement international
VDV	victime de la violence
VEF	violence à l'égard des femmes
VIH	virus de l'immunodéficience humaine
VLG	violence liée au genre
VS	violence sexuelle
VSVLG	violence sexuelle et violence liée au genre

Table des matières

PREMIERE PARTIE - NOUVELLES NORMES

Chapitre 1 : Une brève histoire des programmes VLG	1
Situation actuelle	2
Nouvelles possibilités	3
Chapitre 2 : Le modèle actuel de programmes VLG	5
Démarrer le problème	5
VLG	7
Définir et cibler les programmes VLG	7
Activités de coordination	7
Prévention de la VLG	8
Réponse à la VLG	10
Chapitre 3 : Questions qui apparaissent dans les programmes VLG	13
Conditions communes	13
Problèmes communs	15
Besoins communs	17
Solutions communes	17
Chapitre 4 : Popularisation des programmes VLG	19
Deux scénarios typiques	19
Trouver certains dénominateurs communs	22
Placement de la VLG dans un système organisationnel	24
Passer des programmes verticaux aux programmes centraux	25
Engager la communauté	27
Une route longue et difficile à l'intégration et à la popularisation de la VLG	28

DEUXIEME PARTIE - PROBLEMES COMMUNS, SOLUTIONS PRATIQUES

Chapitre 5 : Trouver et garder des dirigeants VLG	32
Responsabilités professionnelles	33
Qualifications	34
Caractéristiques recommandées	35
Trouver des coordinateurs VLG	37
Garder les coordinateurs VLG	37
Développement professionnel et réseaux de soutien	39
Exemple de description des tâches	40
Chapitre 6 : Renforcement des ressources humaines	41
Qui fera le travail ?	41
Mettre en place un programme multidimensionnel	42
Renforcer les capacités du personnel	42

Chapitre 7 : Programmes de suivi et d'évaluation	51
Le S&E demande temps et ressources.....	51
Intégrer le S&E à la conception du programme.....	52
Information nécessaire au suivi des indicateurs.....	56
Outils de suivi	59
 Chapitre 8 : Utilisation de données pour cerner et résoudre les problèmes	61
Trouver les données.....	61
Données sur les incidents VLG de quatre pays, 2001-2002	63
Systèmes prometteurs en Sierra Leone et en Tanzanie	68
Données de la Tanzanie sur les abus sexuels sur les enfants, 2000	68
Détails des données provenant des rapports sur les incidents VLG en Tanzanie, 1999- 2000	69
Améliorer la collecte et l'analyse de données.....	76
 Chapitre 9 : Définir le counseling	78
Qu'est le counseling ?.....	78
Les conseillers : questions et défis	80
Normes communautaires et méthodes de counseling traditionnelles.....	82
Assistance basée sur les besoins.....	83
Les conseillers : qualités, compétences, connaissances	84
Buts et objectifs du counseling	85
 Annexe A : Ressources.....	90

Tableaux

4-1	Exemple de plan pour l'intégration progressive et systématique de la prévention et de la réponse à la VLG	29
6-1	Guide pour la formation et le renforcement des capacités avec le personnel du programme VLG.....	47
7-1	Problèmes VLG retenus sur un site par l'entremise de l'analyse de situation, par secteur.....	55
8-1	Données sur les incidents VLG obtenues par le Conseiller technique VLG, 2001-2002.....	64
8-2	Incidents notifiés de la VLG rassemblés pour quatre pays, par pays et par site, 2001-2002.....	65
8-3	Facteurs possibles contribuant à l'abus sexuel chez les enfants en Tanzanie.....	71
8-4	Taux de notification de la VLG dans quatre camps, Tanzanie, août 1999-janvier 2000.....	72
9-1	Exemples de conséquences de la VLG et assistance psychosociale nécessaire...	85

Graphiques

7-1	Le cycle du programme.....	53
8-1	Nombre moyen de comptes rendus sur la VLG pendant un mois, par pays.....	66
8-2	Comparaison des comptes rendus de viol et de violence conjugale sur un mois, par pays.....	67
8-3	Comptes rendus de viols dans le camp de Kasulu, Tanzanie, par mois, avril à décembre 2000.....	69
8-4	Comptes rendus de viols dans le camp de Kasulu, Tanzanie, par âge de la survivante et emplacement de l'incident.....	70
8-5	Pourcentage de tous les types de comptes rendus des incidents VLG par heure de la journée, camp de Mtendeli, Tanzanie, 1999-2000.....	73
8-6	Comptes rendus de viols dans quatre camps, par heure de la journée, Tanzanie, 1999-2000.....	73
8-7	Pourcentage de viols notifiés dans quatre camps pendant six mois, par emplacement, Tanzanie, 1999-2000.....	74
8-8	Comptes rendus sur la VLG dans quatre camps pendant six mois, par âge de la survivante, Tanzanie, 1999-2000.....	75
8-9	Incidents liés à la VLG dans quatre camps pendant six mois, par relation du coupable avec la survivante, Tanzanie, 1999-2000.....	76
8-10	Comptes rendus de viols dans quatre camps pendant six mois, par temps écoulé entre l'incident et le compte rendu au programme VLG, Tanzanie, 1999-2000...	76

Une brève histoire des programmes VLG

La violence liée au genre (VLG) est un grave problème de santé publique internationale. Des stratégies de prévention et de réponse adéquates, appropriées et complètes font défaut dans la plupart des pays du monde. La situation est particulièrement problématique dans les contextes des réfugiés et populations déplacées qui font suite à un conflit car c'est dans ces contextes que les femmes et les enfants représentent les plus grands nombres et sont les plus vulnérables à l'exploitation, à la violence et au mauvais traitement. Ce chapitre est une vue d'ensemble des efforts faits en vue de traiter la VLG au sein de populations affectées par le conflit armé.

La violence sexuelle perpétrée par des combattants en temps de guerre est un phénomène qui ne date pas d'hier. Toutefois, de nos jours, les faits montrent qu'il existe également l'exploitation sexuelle, la violence conjugale et autre forme de VLG au sein de populations affectées par le conflit armé.* Même s'il existe peu de chiffres solides, l'ampleur du drame est évoquée par divers comptes rendus des victimes, professionnels des soins de santé et compatriotes et également par d'études réalisées actuellement par l'OMS, le RHRC, les CDC et d'autres en vue de cerner la gravité du problème dans certains contextes.

Depuis 15 ans, on accorde une priorité de plus en plus grande aux problèmes de la VLG au sein de populations déplacées parallèlement à l'attention mondiale accrue accordée aux droits humains et aux droits de la femme. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), dont la mission est de protéger et d'aider les réfugiés dans le monde entier, est le chef de file des efforts en vue de traiter la VLG au sein des groupes de réfugiés. Depuis le début des années 90, le HCR et ses partenaires ONG mettent en œuvre des programmes complets VLG pour traiter la violence à l'égard des femmes et des enfants.

Nous savons maintenant que les stratégies de prévention et de réponse les plus prometteuses exigent une action intégrée et coordonnée de la part de multiples intervenants dans la communauté déplacée, les organisations d'aide humanitaire internationales (ONG internationales et organismes des Nations Unies), les ONG nationales et les gouvernements hôtes.

Les secteurs clés ou domaines fonctionnels qui doivent participer sont les systèmes sanitaires psychologiques, de sécurité et de justice (formels et informels). L'action intégrée ne saurait se faire sans la collaboration, la coordination, la communication, la

* Les populations affectées par le conflit armé sont notamment les réfugiés, les personnes déplacées à l'échelle interne, les personnes qui reviennent dans le pays et ceux qui vivent dans des contextes de conflits ou de post-conflit. Le terme « populations déplacées, » tel qu'utilisé dans cet ouvrage, comprend tous ces groupes.

formation technique et le soutien à haut niveau, ni sans l'engagement entre tous ces participants.

La tâche n'est guère aisée.

SITUATION ACTUELLE

Les premiers programmes VLG avaient généralement un petit champ d'action et se concentraient essentiellement sur la violence sexuelle avec des services fournis par le biais de systèmes séparés ou *verticaux* qui étaient soit réduits, soit éliminés en l'espace d'un ou deux ans quand les fonds spéciaux étaient dépensés. La seule documentation qui restait de cette expérience était généralement des rapports internes de distribution limitée.

Le premier grand document sur la question, *Sexual Violence Against Refugees : Guidelines on Prevention and Response*, a été publié en 1995. Il s'agissait de la première initiative du HCR cherchant à fixer des normes complètes et spécifiques pour la prévention et la réponse à la VLG dans des contextes de réfugiés.

La publication du RHRC de 2002 If Not Now, When ? fait un tracé détaillé et une analyse approfondie des divers facteurs à l'origine des programmes de prévention et de réponse VLG dans des contextes de réfugiés en tant que domaines d'attention spécialisés.

La même année était créé le RHRC. L'un de ses objectifs est d'aider à intégrer les services de santé de la reproduction dans les camps de réfugiés du monde entier. En effet, la VLG est un problème de santé de la reproduction. Le plaidoyer et le soutien technique fournis par le Consortium, conjugués aux programmes de terrain VLG des membres, ont stimulé les mesures prises par le HCR et les autres en vue d'attirer l'attention mondiale sur le problème de la VLG parmi les populations déplacées.

Un financement de la Fondation des Nations Unies a permis de faire progresser, par diverses étapes, la mise en œuvre des programmes VLG. En octobre 1998, la Fondation octroyait 1,65 million \$ au HCR pour renforcer ses activités (et celles d'autres intervenants de l'aide humanitaire) en vue de prévenir la VLG dans cinq pays de l'Afrique subsaharienne – Kenya, Tanzanie, Guinée, Sierra Leone et Libéria – et pour mettre en place des services capables de répondre avec compassion aux besoins des survivants. C'était la première fois que des fonds étaient réservés à la prestation coordonnée et interorganisations de services VLG complets et multisectoriels devant être fournis par un personnel bien formé et bien équipé.

La base de connaissance concernant les programmes multisectoriels VLG dans des contextes de population déplacées s'est accrue de manière exponentielle grâce aux programmes de la Fondation HCR/Nations Unies. Les programmes VLG multisectoriels et interorganisations sont devenus la norme escomptée. Au début du nouveau millénaire, le HCR et les ONG mettaient en places des programmes de nature plus intégrale et complète reliant de multiples secteurs. Dans bien des pays, les initiatives portaient sur les

soins de santé, le soutien émotionnel, la réintégration sociale et souvent l'intervention judiciaire et juridique. Les programmes de terrain traitaient de toute une gamme de problèmes VLG dont la violence conjugale, l'inceste et diverses pratiques traditionnelles nuisibles. Des stratégies de prévention étaient mises sur pied soutenues par l'engagement de la communauté déplacée en vue de changer les normes et pratiques culturelles concernant les droits de la femme.

Lors d'une conférence internationale en 2001, sous l'égide du HCR, afin de réunir les intervenants multisectoriels de la VLG provenant de contextes de populations déplacées du monde entier, les participants ont adopté un ensemble de normes minimales et de recommandations pour continuer à mettre sur pied ces programmes importants. Les participants ont demandé une révision et une expansion des Directives de 1995 du HCR. Parmi d'autres recommandations, ils ont instamment prié toutes les organisations de se donner des codes de conduite pour le personnel. Les participants à la conférence ont reconnu que certains membres du personnel national et international – parfois même des responsables de haut niveau – ont exploité les gens qui devaient pourtant être les bénéficiaires de leur travail.

NOUVELLES POSSIBILITES

Coïncidence ironique : au début de 2002, les médias internationaux racontaient l'histoire de l'exploitation sexuelle des femmes et des enfants dans des camps de réfugiés en Afrique de l'Ouest, acte qui aurait été perpétré par certaines des personnes chargées de les protéger. Les organisations mentionnées étaient des ONG, des organismes des Nations Unies, le gouvernement et les organisations internationales de maintien de la paix.

Les agents de l'aide humanitaire n'ont pas trouvé les accusations surprenantes mais le public a été choqué. Le scandale qui s'en est suivi, ainsi que l'attention connexe ont poussé les organismes des Nations Unies et les ONG à agir. Codes de conduite, normes de performance plus strictes, meilleurs systèmes de compte rendu et formation de sensibilisation au genre pour le personnel sont en train d'être mis sur pied ou déjà en cours. Parallèlement, les programmes VLG sont devenus un thème soulevant un vif intérêt et un plus grand nombre de bureaux de terrain des ONG et du HCR demandent documentation et soutien technique en la matière.

Au fur et à mesure que se renforcent les connaissances et l'expérience, il existe de plus en plus de documentation publiée, de recommandations sur les pratiques optimales, de directives et d'outils de terrain pour concevoir et gérer les programmes de prévention et de réponse à la VLG. Il reste toutefois difficile d'obtenir du matériel spécifique aux populations déplacées, surtout dans les programmes de terrain réalisés dans des pays avec un accès limité à l'Internet. Même la documentation disponible est parfois redondante ou dépassée car le domaine est tellement nouveau et évolue si rapidement. Un grand nombre de personnes qui travaillent dans le cadre des programmes *d'aide d'urgence* ne connaissent pas les organisations de développement et les projets de développement et n'ont pas accès aux connaissances déjà acquises par les programmes VLG. Aussi, est-il

difficile pour un grand nombre de ces organisations de trouver et d'utiliser du matériel et des outils utiles et pour mettre sur pied des programmes de qualité VLG.

Mi-2002, deux documents essentiels récapitulent ensemble les normes recommandées actuellement pour les programmes VLG réalisés avec les populations déplacés :

- *Sexual Violence Against Refugees : Guidelines on Prevention and Response*. UNHCR, Genève, 1995.
- *Prevention and Response to Sexual and Gender-Based Violence in Refugee Situations : Interagency Lessons Learned Conference Proceedings*. HCR, Genève, 2001.

Ces deux documents sont sous presse actuellement. Le HCR et le RHRC sont en train de mettre au point du matériel qui devrait se compléter et fournir une directive claire et complète sur la situation actuelle des connaissances pour réaliser des programmes de terrain traitant de la VLG.

Le HCR est en train de préparer une version revue et augmentée de ses *Directives de 1995*. La nouvelle version comprend des normes minimales pour la prévention et la réponse, les rôles et responsabilités du personnel spécifique et les domaines sectoriels dans les contextes de réfugiés et de populations déplacées, ainsi que de nouveaux formulaires, listes de vérification et outils recommandés pour le suivi et l'évaluation.

Le RHRC est en train de mettre au point un *Manuel des Outils VLG*. Ce manuel comprendra des formulaires et des guides pour réaliser des analyses situationnelles, des enquêtes de prévalence, des groupes de discussion focalisée, des systèmes de suivi et d'évaluation, le recrutement du personnel et autres volets essentiels des programmes de prévention et de réponse à la VLG.

Chaque ressource sera disponible sur l'Internet et un exemplaire papier peut également être obtenu auprès des organisations concernées. L'Annexe A est une liste de documents et d'information pour les commander.

CHAPITRE 2

Le modèle actuel de programmes VLG

Ce chapitre discute du modèle qui est recommandé actuellement par les experts du HCR et de la VLG pour une prévention et une réponse à la VLG, intégrée et interorganisations, dans des communautés touchées par le conflit armé.

La prévention et la réponse à la VLG demandent trois ensembles interliés d'activités : prévention, réponse (assistance aux survivants) et coordination concernant toutes femmes et hommes, adultes et enfants de la communauté déplacée et le personnel des ONG, des organisations des Nations Unies et des pouvoirs de gouvernements hôtes.

Toutefois, avant de pouvoir mettre en place des stratégies efficaces de prévention et de réponse, nous devons comprendre clairement le problème : contre quoi essayons nous de protéger les gens ? Actuellement, il n'existe pas une seule définition qui soit claire, spécifique, limitée et bien *comprise, acceptée et utilisée* par tous ceux concernés. Le terme *violence liée au genre* décrit un groupe de concepts. Si nous voulons comprendre les problèmes de la VLG, nous devons comprendre les concepts et les aspects entourant sa signification.

DEMARQUER LE PROBLEME

Genre

Au début des années 90, les *questions liées au genre* ont fait leur entrée sur le radar de la communauté internationale. Les experts de la VLG pensent qu'en expliquant les problèmes du point de vue *genre* plutôt que du point de vue *femme*, on arrive mieux à engager les femmes et les hommes pour résoudre les problèmes sociétaux à l'origine des inégalités liées au genre.

Dans la langue anglaise, la signification du mot *genre* a évolué ces 10-15 dernières années. Le mot *sexe* concerne les différences biologiques entre les hommes et les femmes. Le *genre* recoupe également les différences culturelles et sociétales entre les hommes et les femmes ; par exemple, responsabilités, attentes, privilèges, droits, limitations, possibilités et accès aux services pour les deux sexes.

Le mot anglais *gender* ne se traduit pas directement dans la plupart des autres langues. La traduction directe est généralement le mot *sexe* (différences biologiques) et ne communique pas les connotations conceptuelles du terme. Dans chaque contexte, les programmes de la VLG doivent travailler avec la communauté pour trouver les mots dans leur langue qui communiquent la véritable signification des mots et des concepts entourant la VLG.

Pouvoir

Le genre est lié de près au pouvoir. La violence à l'égard des femmes est une manifestation de relations de pouvoir depuis longtemps inégales entre les hommes et les

femmes, mécanisme social d'importance capitale maintenant les femmes dans une position subordonnée par rapport aux hommes.

Violence et utilisation de la force

Certains interprètent le mot *violence* comme uniquement une agression physique ou sexuelle qui entraîne un traumatisme physique. Toutefois, dans le contexte de la VLG, la violence signifie également l'utilisation d'un certain type de force – pas forcément physique – pour forcer quelqu'un à faire quelque chose contre sa volonté. La violence peut inclure une force émotionnelle ou psychologique (coercition, menaces, manipulation, injures verbales), une force sociale (rejet, isolement, discrimination), une force économique (refuser l'accès à la nourriture, à l'abri, aux moyens de subsistance, à l'emploi, à l'argent) et la force politique (accès inégal aux protections et aux opportunités, lois et pratiques discriminatoires). La violence, c'est également toute menace de tous ces actes, soit directe soit impliquée.

Blessures et tort

C'est la blessure physique ou le traumatisme sexuel qui est associé le plus couramment à la VLG. Toutefois, il existe de nombreux autres types de blessures de type émotionnel, psychologique, social et économique. Tous ces peuvent entraîner la conséquence ultime, à savoir le décès. Le tort est souvent défini de manière subjective et chaque survivant vit de manière différente le tort qui lui a été fait.

Consentement

Aux fins de la présente Déclaration, le terme « violence à l'égard des femmes » signifie tout acte de violence liée au genre qui entraîne ou qui est susceptible d'entraîner une blessure physique, sexuelle ou psychologique ou une souffrance pour les femmes, dont les menaces de tels actes, la coercition ou la privation arbitraire de la liberté, que ce soit dans la vie publique ou privée.

– Déclaration de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'Élimination de la Violence à l'Égard des Femmes, 1993

L'absence du consentement informé est un autre élément de la définition de la VLG. Le consentement informé, c'est quand quelqu'un comprend pleinement les conséquences d'une décision et consent librement sans être forcé.

L'on suppose en général que les enfants (de moins de 18 ans*) sont dans l'incapacité de comprendre pleinement et de faire des choix informés sur des questions telles que l'excision et le mariage.

« Elle n'a pas dit non » est une défense que l'on entend souvent pour les actes de violence. Dans bien des cas, elle aurait pu dire « dire » ou n'aurait « non » car elle se sentait menacée et craignait pour sa sécurité, son statut social ou sa vie.

* Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant, 1989.

Droits humains

Les actes de violence à l'égard des femmes et des filles violent un certain nombre de principes contenus dans les instruments internationaux et régionaux des droits humains, notamment le droit à la vie, l'égalité, la sécurité de la personne, la protection égale aux yeux de la loi et la protection contre toute torture et autre traitement cruel, inhumain ou dégradant.

VLG

La VLG recoupe donc toute une série d'actes de violence à l'égard des femmes parce qu'elles sont des femmes et à l'égard des hommes parce qu'ils sont des hommes, en fonction de la distribution au sein d'une société particulière de rôles et attentes pour ces mêmes personnes. Elle comprend la violence sexuelle, la violence entre partenaires ou époux (violence conjugale), le mauvais traitement émotionnel et psychologique, l'exploitation sexuelle, la prostitution forcée, le harcèlement sexuel, les pratiques traditionnelles nuisibles (excision, mariage forcé, infanticide de bébé fille) et pratiques discriminatoires liées au genre.

DEFINIR ET CIBLER LES PROGRAMMES VLG

La VLG recoupe toute une gamme d'actes et peut s'avérer un domaine programmatique énorme et fourre-tout. L'un des plus grands défis que doivent relever les agents sur le terrain consiste à fixer des priorités et à cibler des types spécifiques de VLG plutôt que d'essayer de traiter de la gamme entière des mauvais traitements dont souffrent les femmes et les enfants. Les types, les risques et la gravité de la VLG varient selon les communautés et les contextes. L'équipe interorganisations doit commencer par comprendre la VLG dans le contexte donné. Le Chapitre 7, Programmes de Suivi et d'Évaluation, traite des analyses situationnelles et des évaluations du contexte.

Les stratégies recommandées décrites ci-après s'inspirent de leçons apprises dans le contexte de personnes déplacées et s'inspirent des vastes connaissances recueillies dans le monde entier à propos de stratégies visant à traiter la VLG dans des contextes non conflictuels.

ACTIVITES DE COORDINATION

DOCUMENTS

Interagency Guidelines for Prevention and Response to SGBV, *Genève (sous presse) fournit des directives détaillées sur la manière de mettre sur pied des équipes de coordination interorganisations.*

Il n'existe pas de secteur, d'organisation ou de discipline qui est investi de la seule responsabilité de prévention de la VLG. Tout le monde doit travailler ensemble pour comprendre la VLG et concevoir des stratégies en vue de lutter contre de tels actes. Et, chose la plus importante, le terme *tout le monde* comprend les communautés déplacées. En effet, sans l'engagement communautaire actif, l'intervention VLG ne pourra pas réussir pleinement. Au vu de la nature intersectorielle et interorganisations de la

prévention et de la réponse à la VLG, il est important de disposer de bons mécanismes de coordination et d'un leadership : un organisme chef de file. Dans certains contextes, c'est le HCR qui dirige les activités et dans d'autres, c'est une ONG recevant un financement spécial pour un programme de VLG qui fournit la capacité pour les niveaux élevés d'activités nécessaires pour cette coordination et ce leadership.

La conception, le suivi et l'évaluation de l'action interorganisations et multisectorielle exigent un effort coordonné. Voici certaines composantes clés de la coordination qui doivent être établies et acceptées par tous les intervenants :

- Participation communautaire à toutes les étapes de la conception et de la mise en œuvre du programme ;
- Principes directeurs montrant comment chacun pourra maximiser le caractère confidentiel, le respect du survivant et la sécurité ;
- Systèmes pour recevoir et faire le compte rendu des rapports d'incident VLG ;
- Mécanismes de référence entre les organisations ;
- Systèmes de partage d'information, résolution de problèmes et coordination ;
- Suivi et évaluation continus pour guider l'action aux niveaux de la prévention et de la réponse à ces actes de violence.

PREVENTION DE LA VLG

La prévention consiste à réduire ou à éliminer les causes profondes de la VLG ainsi que les facteurs spécifiques à la situation donnée qui contribuent, perpétuent ou augmentent le risque de la VLG. Les activités de prévention ciblent les éventuelles victimes et les responsables possibles du point de vue de leur comportement et de leur environnement.

Causes profondes et facteurs responsables

La VLG qui, intrinsèquement, est l'abus de pouvoir, prend racine dans les inégalités entre les sexes et la discrimination à l'égard de groupes donnés. La prévention de la VLG demande notamment que l'on change les connaissances, attitudes et comportements chez les hommes et les femmes, les jeunes et les personnes âgées, les personnes déplacées et celles apportant de l'aide.

Les populations qui fuient un conflit sont privées de systèmes traditionnels de soutien familial et communautaire. Les familles sont séparées. Les femmes, séparées de leur mari et de leur famille élargie, élèvent toutes seules les enfants, souvent sans compétences professionnelles ou sans capacité de gagner un revenu. Les enfants sont séparés des parents ou d'autres membres de la famille et souvent, n'ont pas un adulte qui les protègent. En terre de réfugiés, les femmes et les enfants rencontrent le même risque que dans leur pays d'origine et pendant leur fuite – ainsi que nouveaux risques qui viennent s'y ajouter. Quand la nourriture et le toit sont fournis par des organisations humanitaires, les hommes de la communauté se sentent parfois inutiles et impuissants, ayant perdu leur rôle traditionnel en tant que chef de famille qui protège les siens. Cet environnement, né du conflit national ou civil, et marqué par la pauvreté et la dépendance, contribue et facilite la VLG, bien que les causes fondamentales soient encore plus profondes.

Evaluation attentive

La connaissance des causes et des facteurs qui contribuent à la VLG dans une communauté donnée démarre par une analyse situationnelle qui identifie les composantes suivantes de l'environnement :

- La composition démographique (âge et sexe) de la population ;
- Les normes sociales et culturelles pour les rôles escomptés des deux sexes, l'utilisation du pouvoir et la prise de décisions au sein de la communauté ;
- Les systèmes familiaux et communautaires de protection qui étaient en place avant et qui sont en place maintenant ;
- Les groupes et personnes exposés au risque de VLG ; les types et la gravité d'actes de VLG ; ainsi que les attitudes et croyances communautaires à propos de la VLG, notamment comment la communauté définit la VLG ;
- Les connaissances, attitudes et comportements des personnes occupant des positions de pouvoir au sein de la communauté et dans les organisations d'aide ;
- Le contexte physique, la configuration du terrain et l'accès aux services et aux installations ;
- Les systèmes formels et informels de la loi et de l'administration de la justice.

Stratégies de prévention

L'éducation, c'est le pivot même de la prévention de la VLG.

Armée d'une solide connaissance de la communauté nécessaire et de son contexte, l'équipe interorganisations peut cibler les activités de prévention vers les éventuels coupables, les éventuels survivants et les personnes chargées d'aider les deux groupes.

Par le passé, toute activité en vue de traiter la VLG cherchait essentiellement à habiliter les femmes, à leur donner les moyens nécessaires pour prendre en main leur vie, puisqu'elles constituaient la majorité des survivants. Certes, cette orientation est importante, mais par elle-même, elle ignore l'autre moitié de l'équation de la violence, à savoir le coupable. Les leçons apprises à l'échelle du monde entier ont permis de mieux comprendre la dynamique de la VLG. Les activités essentielles de prévention à l'heure actuelle consistent à travailler avec des enfants et avec des hommes et à encourager les hommes à travailler avec des hommes.

La prévention regroupe des activités qui traitent tant des causes profondes que des facteurs contribuant au problème :

- L'éducation sur le genre, le pouvoir, les droits humains et la VLG, à l'aide de toute une gamme de méthodes participatives qui encouragent la discussion et la réflexion sur les attitudes et croyances et, en fin de compte, qui mènent au changement de comportement. Cet effort est souvent appelé *sensibilisation* avec moult activités ciblant tous les groupes démographiques au sein des communautés de réfugiés et organisations d'assistance. L'éducation peut habiliter les éventuelles victimes et changer les attitudes et comportements des éventuels coupables et de la communauté

dans son ensemble qui peut perpétuer la VLG par l'entremise de son acceptation silencieuse du comportement violent et blâmer la victime.

- Informer les éventuels survivants pour qu'ils ou qu'elles sachent où se rendre pour obtenir de l'aide s'ils sont les victimes de la VLG et leur indiquer le type d'aide disponible.
- Encourager les changements au niveau des lois et pratiques nationales et traditionnelles afin d'obtenir une meilleure protection des droits humains des femmes et des enfants. A cette fin, des activités d'éducation et de plaidoyer seront réalisées avec les dirigeants des groupes déplacés et auprès des décideurs du gouvernement grâce à un partenariat avec des ONG nationales défendant les droits humains.
- Mettre en place et appliquer des normes comportementales pour le personnel de l'aide humanitaire, par exemple des codes de conduite, des systèmes de responsabilisation et les conséquences en cas de violation.
- Eduquer et résoudre les problèmes avec le personnel de l'aide humanitaire concernant les risques en matière de VLG dans le contexte, ainsi que les types, endroits et circonstances dans lesquels survient la VLG.

REPONSE A LA VLG

Diminuer le risque de la VLG –

- *Engager un plus grand nombre de femmes réfugiées dans les distributions alimentaires et autres distributions.*
- *Augmenter la présence et la visibilité du personnel formé et le personnel de sécurité HCR.*
- *Installer des systèmes d'éclairage, des clôtures, etc. dans les zones à hauts risques.*
- *Equilibrer le nombre d'hommes et de femmes employés par les organisations dans le contexte.*

La réponse à la VLG exige un groupe de services complets pour les survivants qui diminuent les effets nuisibles de la VLG et prévient d'autres traumatismes et blessures. Toutefois, l'aide ne pourra pas être donnée tant qu'un incident n'a pas été signalé et que le survivant n'aura pas demandé une assistance. Aussi, la réponse commence-t-elle par la mise en place de services d'assistance et la confiance dans la communauté pour lui montrer qu'il existe une aide appropriée et utile.

Créer et maintenir un climat de confiance face aux services de réponse demande que l'on respecte trois principes directeurs fondamentaux pour tous ceux qui aident les survivants : (1) garantir la sécurité du survivant, (2) protéger le caractère confidentiel du survivant, et (3) respecter la dignité, les choix et les droits du survivant.

Un certain nombre de conséquences possibles et d'effets suite à tous les types de VLG entraînent certains besoins prévisibles du survivant. Si l'on n'arrive pas à comprendre et à répondre adéquatement à ces besoins, les conséquences peuvent être fatales. Les besoins du survivant de la VLG peuvent généralement être classés en quatre catégories ou secteurs. Certains actes spécifiques de VLG entraînent des différences dans les

conséquences qui s'ensuivent et les besoins du survivant. Ces différences doivent être bien comprises et les services doivent être conçus en voie de conséquence.

L'action de réponse minimale de la part de chacun des quatre secteurs est décrite ci-après.

- Services communautaires sociaux :
 - Education de la communauté – cibler la communauté, le personnel des organismes des Nations Unies et des ONG, les pouvoirs des collectivités locales – aux fins de sensibilisation à la protection, sensibilisation aux droits et connaissance de l'assistance disponible ;
 - Education et identification des survivants ; endroits où les survivants peuvent obtenir une assistance sans discrimination ;
 - Counseling (soutien émotionnel et écoute pour les survivants et les familles) ;
 - Plaidoyer et assistance pour les survivants en ce qui concerne les soins de santé, les systèmes de sécurité et de justice et autres services nécessaires ;
 - Activités collectives – notamment projets de mobilisation de revenus et de microcrédit pour les survivants et autres femmes vulnérables. Cette aide se concentre essentiellement sur la mise en place des réseaux de soutien, la réintégration des victimes dans les communautés, la création de confiance, le renforcement des compétences et la promotion de l'habilitation/autonomie économique.

- Centre de santé ou hôpital :
 - Sensibilisation et identification des survivants ;
 - Examen et traitement par le personnel formé en utilisant les protocoles adéquats et avec l'équipement, les fournitures, les médicaments nécessaires : traiter les blessures et traumatismes, prévenir une grossesse non souhaitée, traiter/prévenir les IST, évaluer les traumatismes mentaux ;
 - Preuves médicales pour les poursuites judiciaires, tel que demandé ;
 - Soins et suivi de traitement ;
 - Référence (et transport) vers niveaux de soins appropriés ;
 - Collaboration et coordination avec praticiens sanitaires traditionnels.

- Sécurité et police :
 - Police bien formée, compétente et équipée de manière adéquate ;
 - Présence de policiers/agents de sécurité, surtout la nuit et dans les zones à hauts risques ;
 - Analyse des données sur les incidents et communication des risques et problèmes avec tous les intervenants et la communauté de la sécurité ;
 - Solutions de sécurité créatives pour traiter les problèmes retenus (clôture, éclairage, utilisation de radios) ;

- Stratégies et options pour la promotion immédiate des survivants (nouvel emplacement, zone de « protection » dans un camp, maisons de sécurité).
- Système de justice :
 - Lois et pratiques non discriminatoires qui protègent les droits humains ;
 - Système des cours de justice avec formation et capacité adéquates pour régler les cas correctement et rapidement.

L'organisme chef de file doit documenter les incidents de la VLG sur des formulaires de compte rendu standard en utilisant des termes et définitions standard : compiler les données, partager l'information et coordonner, tel que décrit ci-dessus.

Tous les agents de toutes les organisations engagés au niveau de la réponse doivent disposer d'une capacité suffisante pour fournir des services de réponse dont a besoin chaque survivant. C'est la raison pour laquelle une partie importante du travail dans le cadre d'un programme VLG consiste à renforcer les capacités des personnes chargées d'apporter la réponse. Les besoins concernent généralement la formation ; la formulation de protocoles, procédures et politiques clairs et uniformes ainsi que du matériel et de l'équipement pour faire le travail.

Lorsque les programmes VLG sont mis sur pied, pendant la première ou les deux premières années, c'est l'organisme chef de file qui est responsable de travailler avec les organisations de chaque secteur pour vérifier l'apport d'une bonne formation et la formulation de procédures et protocoles. L'organisme chef de file doit également convoquer des réunions et diriger l'action interorganisations afin de mettre en place et d'améliorer les systèmes de réponse, notamment ceux décrits dans la section susmentionnée, Activités de Coordination.

Questions qui apparaissent dans les programmes VLG

Dans le monde entier, les efforts déployés pour mettre fin à la VLG doivent suivre un processus lent et constant pour s'attaquer aux conditions, croyances et attitudes qui perpétuent le problème. Dans les contextes de personnes déplacées, il existe un certain nombre de conditions uniques à la population et à l'environnement qui expliquent en partie les défis que l'on rencontre pour mettre fin à la VLG. Malgré ces différences, il existe également de nombreuses conditions et problèmes communs dans les sites de terrain, les pays et les régions du monde entier. Celles-ci sont discutées dans le présent chapitre.

Qu'ils soient en fuite dans un pays en développement ou un pays industrialisé, ou qu'ils s'installent dans un camp, une colonie ou un contexte urbain, ce sont les femmes et les enfants qui constituent les plus grands nombres de populations déplacées. Ce sont eux qui sont les plus vulnérables à l'exploitation, au mauvais traitement et autres types de violence, tout simplement en raison de leur sexe, âge et statut au sein de la société.

CONDITIONS COMMUNES

Les risques pour les femmes et les enfants existent avant qu'ils n'arrivent pas dans un endroit de refuge, par exemple –

- Le viol et l'abus sexuel sont souvent utilisés comme armes de guerre ;
- Le rapport sexuel peut être demandé en échange d'un passage sûr ;
- Les enfants peuvent être perdus ou séparés de leur famille. Les femmes et les enfants se déplacent sans la protection d'un homme.

Les populations déplacées apportent avec elles dans leur havre de refuge les attitudes, croyances et pratiques de leur propre société. Le type et l'ampleur de la VLG existant dans leur communauté d'origine continueront probablement ou augmenteront même dans le contexte des réfugiés. Il n'existe pas de données initiales sur la prévalence des différents types de VLG dans la plupart des pays traversant un conflit armé.

Le statut légal, ou le manque de statut légal, chez une personne peut également entrer dans le scénario de la VLG. Tous ceux en exil ne sont pas forcément reconnus comme réfugiés ou comme personnes déplacées à l'échelle interne. Les réfugiés reçoivent une aide des organisations humanitaires et les PDI ont droit à l'assistance du gouvernement. Si elles n'entrent pas dans l'une ou l'autre de dénominations, les populations déplacées n'ont pas accès à la protection et à l'assistance disponible pour d'autres.

Les personnes font face à de nombreuses pertes lorsqu'elles prennent la fuite devant le conflit et viennent se réfugier dans tel camp, tel village ou telle ville. Les membres de la famille peuvent mourir ou disparaître ; les biens personnels et les propriétés peuvent être perdus ou volés ; la dignité et l'indépendance vous sont ravies. La perte des soutiens

familiaux et sociaux peut mener à l'effondrement des contrôles comportementaux sociaux. La perte du rôle masculin traditionnel – à savoir, subvenir aux besoins de sa famille et protéger celle-ci – peut ébranler la base du pouvoir traditionnel dans une communauté.

Les réfugiés et les PDI, surtout aux premiers stades d'une crise, dépendent de l'aide humanitaire pour survivre – sécurité, nourriture et logement. Cette dépendance et impuissance, encore plus prononcées pour les femmes et les enfants, les rendent extrêmement vulnérables aux abus de pouvoir et à l'exploitation. A leurs yeux, ils n'ont pas d'autre choix ; ou il faut accepter ou se passer de l'assistance de base.

Assistance et services

La violence conjugale et autres formes de VLG augmentent nettement dans des temps de difficultés extrêmes. La dépendance, la pauvreté et la peur – le stress – parmi les populations déplacées durent parfois pendant des années.

Il est courant de rencontrer, dans les contextes humanitaires, un déséquilibre du point de vue sexe entre les agents de l'aide, les superviseurs, les responsables et les administrateurs. Certes, la situation est en train de changer et il existe des exceptions notables, mais ce sont quand même les hommes qui composent en général la majorité des personnes qui planifient, exécutent et gèrent l'assistance humanitaire avec une participation à divers niveaux des femmes.

Les points de vue des hommes ne tiennent pas toujours compte des besoins des femmes. Par exemple, ce sont généralement des hommes qui conçoivent et qui construisent les latrines ; dans le monde entier, on trouve des latrines qui ne ferment pas de l'intérieur. Et pourtant, les latrines sont bien connues pour les hauts risques de viol.

L'assistance disponible pour les réfugiés et les PDI varie grandement d'un contexte à un autre. La plupart des camps de réfugiés offrent un ensemble minimal de services, par exemple, soins de santé, logements et nourriture. Mais pour les PDI, souvent, il n'existe pas de services du tout à cause de l'insécurité des zones de combat. Les soins de santé dans les camps de réfugiés varient grandement en fonction de l'état d'urgence, du niveau de financement des bailleurs de fonds, ainsi que de la capacité et des préférences de l'organisation fournissant le service. L'équipement et les médicaments pour la prise en charge médicale après un viol ne sont pas toujours disponibles et le personnel de santé n'est pas toujours formé pour une prise en charge médicale suite à un viol.

La sécurité des réfugiés et des PDI incombe normalement au gouvernement du pays hôte. Dans la plupart des pays avec des réfugiés, les systèmes judiciaires et juridiques n'ont pas la capacité nécessaire pour assumer pleinement leurs responsabilités en temps normal et encore moins en présence de réfugiés et de PDI. La plupart des postes de police autour des camps de réfugiés n'ont même pas de papier et de crayons pour prendre des notes lorsque quelqu'un vient leur signaler un incident ou un acte de viol.

L'environnement local

Il est courant de consulter les communautés déplacées lorsqu'on planifie et exécute l'aide humanitaire. La plupart des dirigeants sont des hommes et il est difficile de trouver des femmes qui sont prêtes et capables de participer en tant que partenaires et décideurs à part égale.

Les camps de réfugiés sont souvent situés dans des zones rurales isolées qui ne disposent pas d'une infrastructure adéquate, telle que des routes décentes, une électricité fiable et des lignes téléphoniques. Les camps risquent d'être installés dans des régions « hors-la-loi » où la présence de la police est limitée et où la sécurité relève d'un problème constant.

Il est encore plus difficile de mettre en place une protection suffisante dans les personnes déplacées dans les contextes urbains, surtout si cette population déplacée est composée de personnes « illégales. » Le contexte urbain leur permet d'être invisibles et anonymes, mais si un problème survient, ces personnes ne peuvent pas vraiment avoir recours à la police et autres pouvoirs locaux.

En outre, l'aide internationale pour les personnes déplacées comporte souvent un effet secondaire : les réfugiés ont une vie ou des conditions légèrement meilleures que les habitants normaux. Si les communautés avoisinantes pensent effectivement que les réfugiés et les PDI reçoivent un traitement de préférence, les actes de violence, tels que le viol, peuvent s'ensuivre. Les faits sont là pour montrer qu'il existe des viols de femmes réfugiées commis par des hommes de la région qui en voulaient à la communauté voisine de réfugiés.

PROBLEMES COMMUNS

De même que les circonstances qui sont à l'origine et qui perpétuent la VLG sont d'une part analogues et d'autre part différentes d'un pays à l'autre, les problèmes, défis et obstacles qui entravent les efforts en vue de résoudre la VLG sont eux aussi différents d'une part et communs d'autre part.

Comprendre la VLG

La plupart des personnes qui travaillent dans des contextes de groupes déplacés et programmes de réfugiés connaissent mal les questions et concepts entourant le genre, le pouvoir, l'abus de pouvoir et la VLG. Généralement, elles ne sont pas conscientes des rôles et responsabilités qu'elles devraient assumer pour prévenir et répondre à la VLG et ne connaissent guère la documentation écrite qui traite tout particulièrement de la VLG dans des contextes de conflit. Certes, on sait bien que le viol est une arme de guerre et que la VLG est un problème pour des populations déplacées et pourtant, seules quelques organisations humanitaires internationales ont pris une action intégrale en vue de traiter le problème. La situation est en train de changer au regard des premiers résultats de 2002 dans un rapport de Save the Children/Royaume-Uni et du HCR concernant l'exploitation et l'abus sexuel perpétré par des agents des organisations de l'aide humanitaire et des organisations internationales de maintien de la paix.

Le scandale public et l'embarras qui ont suivi ce rapport profitent aux femmes et aux enfants réfugiés. En effet, un grand nombre d'organisations qui ne se souciaient guère de la VLG auparavant sont à présent motivées pour le faire.

Le nouvel intérêt et l'urgence de l'action offrent une possibilité sans égal de mieux comprendre le problème et de prendre une action complète, interorganisations et multisectorielle en vue de prévenir et de répondre à toutes les formes de VLG au sein des populations déplacées.

Action intégrée communautaire, interorganisations et multisectorielle

La VLG est un problème et non pas un secteur. Profondément ancré dans les croyances et pratiques culturelles, ce problème complexe exige une action complexe prise par un grand nombre de secteurs différents. Sur certains sites de terrain, ces complexités sont reconnues et un programme VLG complet, interorganisations et à base communautaire est mis en œuvre dans le but d'exécuter une action intégrée et durable de la part de tous les agents humanitaires. A d'autres endroits, la VLG est jugée un problème de services sociaux. Les organisations qui ne réalisent pas de programmes psychosociaux ne prêtent guère attention aux problèmes. Dans ce dernier cas, les services communautaires et les agents de santé traitent de manière ponctuelle, au cas par cas, les incidents liés à la VLG, supervisés par le Responsable des Services communautaires du HCR (si un tel poste existe) et avec l'assistance occasionnelle des agents de protection ou de terrain. Il n'existe pas de planification ou d'action interorganisations pour prévenir et répondre, sous tous les angles, à la VLG.

Dans des pays où les ONG réalisent des programmes VLG verticaux, il existe des ressources importantes pour un démarrage rapide d'un programme multisectoriel VLG. Seulement, les programmes verticaux présentent des inconvénients. Généralement, ils ne sont pas intégrés aux systèmes existants (par exemple, points de santé, services psychosociaux, sécurité et justice). La coordination, la communication et la collaboration entre secteurs et organisations sont souvent limitées car la structure verticale, de part sa définition même, n'a pas besoin de tels mécanismes. En outre, les programmes verticaux ne sont généralement pas des efforts communautaires qui émanent de la communauté des réfugiés mais proviennent de l'ONG qui met en œuvre le programme. Aussi, pour arriver à l'intégration et à la pérennisation ultérieure, les programmes verticaux VLG doivent progresser et évoluer à partir des travaux réalisés essentiellement par le personnel des ONG en vue de passer à une action intégrée de la part de toutes les organisations dans le contexte, avec un leadership solide de la communauté et une coordination interorganisations et multisectorielle.

Il existe des pays sans programme vertical VLG ou coordinateur désigné VLG qui essaye d'intégrer la prévention et la réponse à la VLG aux programmes et services existants. De tels pays ont besoin d'une attention et d'un soutien à haut niveau, ainsi que de diverses ressources de formation et d'assistance technique pour renforcer les capacités au sein des principales parties concernées qui pourront ainsi diriger et mener l'action.

BESOINS COMMUNS

Malgré les différences entre les divers systèmes en place pour traiter la VLG dans le monde, les mêmes besoins en général se présentent sur les sites du terrain. Les sept activités initiales d'études ci-après peuvent former un fondement solide pour mettre en place une action de prévention et de réponse VLG interorganisations, multisectorielle et à base communautaire.

- Formation de base pour sensibiliser les dirigeants et le personnel des mouvements humanitaires quant aux concepts et questions du genre, du pouvoir et de la VLG.
- Formation portant sur les rôles et responsabilités des quatre secteurs clés, ainsi que de tous les ONG, HCR, réfugiés et ministères gouvernementaux en matière de prévention et de réponse à la VLG. Il s'agit notamment de comprendre et de convenir des principes directeurs pour tous les intervenants, notamment la manière dont on peut assurer le caractère confidentiel et habiliter les survivants. Il faut également clarifier les obligations et les normes de responsabilité liées à la VLG, pour tout le personnel.
- Formation portant sur les compétences et tâches sectorielles spécifiques aux fins de prévention et de réponse à la VLG (compétences de counseling pour les conseillers, méthodes participatives pour les éducateurs et animateurs communautaires, prise en charge médicale après viol pour les agents de soins de santé et procédures de police et application des lois pertinentes par la police et les cours de justice).
- Facilitation de la planification interorganisations et intersectorielle pour une action sur le site entier, tant au niveau de la prévention que de la réponse.
- Facilitation de la mise en place de systèmes interorganisations pour le compte rendu de l'incident, la documentation, les références, le partage d'information, le suivi et l'évaluation ainsi que la coordination.
- Apport de soutien technique pour la conception, le suivi et l'évaluation des programmes VLG.
- Formation et assistance technique pour promouvoir la participation communautaire et encourager la pérennisation.

SOLUTIONS COMMUNES

En fonction des observations et des leçons provenant du Projet de Soutien technique VLG, il est évident que certains éléments doivent entrer si l'on veut renforcer une prévention et une réponse à la VLG de nature appropriée, multisectorielles et avec compassion, notamment –

- Des équipes de pays multisectorielles et interorganisations qui comprennent la VLG, formulent une vision et un plan coordonné pour l'action de prévention et de réponse et supervisent la coordination et le renforcement continu des programmes ;
- Des équipes interorganisations qui utilisent les procédures, protocoles et directives convenus et acceptés ;
- Des systèmes constants et efficaces de collecte et d'analyse de données et de suivi et d'évaluation ;
- Des réseaux de partage d'information et de soutien pour les responsables des programmes VLG dans le monde entier ;
- L'accès aux ressources et au matériel sur les pratiques optimales, notamment nouvelles informations disponibles dans les bulletins, les articles de journaux et les comptes rendus qui diffusent les pratiques optimales, les leçons, les innovations et autres outils pratiques pour ce domaine relativement nouveau de l'aide humanitaire.

Popularisation des programmes VLG

Le concept actuel d'un programme VLG est une progression du projet autonome à un projet où la prévention et la réponse à la VLG sont entièrement intégrées dans le travail de tous les intervenants humanitaires. Ce chapitre décrit les questions qui se présentent sur le chemin vers l'intégration et propose des actions à prendre tout du long.

Une prévention et une réponse efficaces à la VLG dépendent de la collaboration interorganisations, multisectorielle, de l'action intégrée et de la participation communautaire active. Toutefois, il arrive que ces objectifs semblent dantesques et presque impossibles à atteindre.

Lorsqu'on discute de l'idée de l'intégration et de la collaboration interorganisations nécessaires pour y arriver, plusieurs coordinateurs et consultants de programmes VLG se montrent frustrés par ce qu'ils considèrent un manque de fondations philosophiques et théoriques partagées de leurs programmes. Si l'on veut changer cette situation, il faudra prendre une étape très importante qui consiste à se donner une vision au niveau organisationnel au sein des ONG et du HCR. En effet, une vision partagée pourrait clarifier l'intégration et la popularisation dès le début et guider la fixation d'objectifs, l'action, ainsi que la prise de décisions quotidiennes sur le terrain. Certains avanceront que ce type de vision et de planification n'est guère réaliste dans une situation humanitaire à caractère d'urgence. Par ailleurs, sans cette vision, les rôles, responsabilités et actions ne sont pas clairs pour tous ceux concernés.

Les conditions d'urgence et les limitations du point de vue personnel peuvent court-circuiter le développement d'une vision et d'une planification coordonnées. Et, vu que certains programmes des ONG pour traiter la VLG au sein de populations touchées par des conflits sont de nouveaux programmes verticaux, financés à l'extérieur du HCR, la planification coordonnée avec le HCR sur le terrain se fait souvent une fois que le programme a déjà commencé. Dans l'intermédiaire, un temps précieux est parfois perdu (et des survivants de la VLG souffrent d'autres traumatismes) suite au manque d'efforts bien planifiés et coordonnés de la part de toutes les parties concernées, dont un grand nombre ont des rôles et responsabilités clés pour aider les survivants.

DEUX SCENARIOS TYPIQUES

Une brève vue d'ensemble de ce qui se passe sur certains sites souligne la nécessité d'une connaissance, vision et planification organisationnelles pour les programmes VLG. Les encadrés sur les pages suivantes décrivent des scénarios dans deux pays typiques.

Les scénarios décrits dans les pays A et B sont réels. Il est courant que la collaboration et la planification interorganisations ne s'intègrent pas aux programmes dès le départ. Bien du temps est passé par la suite à essayer de rattraper le retard – éduquer, engager et travailler avec les principales parties concernées tout en mettant en place simultanément des réponses ponctuelles, au cas par cas, à des demandes sans cesse croissantes de la communauté. Seulement, les questions et les problèmes de la VLG sont trop grands pour un seul secteur, une seule organisation ou une seule personne. La collaboration et la planification interorganisations dès le début permettraient de créer un sentiment d'appartenance partagée au programme VLG qui déboucherait par la suite sur la connaissance et l'action adéquate pour les responsabilités et les rôles multisectoriels et interorganisations.

La plupart des programmes sont démarrés et dirigés par des organisations humanitaires, avec très peu de participation communautaire au départ. Mais si les membres communautaires ne comprennent pas le programme, ils ne peuvent pas participer pleinement et soutenir le travail du personnel-réfugié. Dans le contexte de la VLG, une compréhension erronée peut mener à une escalade de la violence et peut être source de danger pour le personnel. Une équipe interorganisations qui comprend pleinement les questions et le programme engagerait, dès le départ, l'action et le soutien communautaire et éviterait ainsi les problèmes rencontrés par les pays A et B.

Pays A

La première année

Une organisation non gouvernementale rédige une proposition pour démarrer un nouveau projet concernant les problèmes de « violence sexuelle et liée au genre au sein de la population de réfugiés. » Il s'agirait d'un nouveau projet vertical, utilisant un financement de bailleurs de fonds qui ne viendrait pas par l'entremise du HCR. L'ONG recrute un coordinateur du programme VLG qui, à son tour, recrute des réfugiés et un personnel national pour aider conseillers et éducateurs de la VLG. Le personnel de la VLG commence à sensibiliser aux questions d'égalité entre les sexes, droits humains et VLG.

Cette ONG n'est pas un partenaire d'exécution du HCR ni pour la VLG, ni pour les services communautaires. Le personnel du HCR ne comprend pas le nouveau programme et n'est pas bien informé sur les directives et stratégies recommandées de prévention et de réponse à la VLG du HCR.

Cela prend des mois pour rencontrer les nombreuses parties concernées et discuter de ce programme VLG. Personne ne comprend exactement ce qu'est le programme VLG, à quel groupe de coordination sectorielle il appartient ou comment soutenir les activités.

Par la suite, le programme VLG est placé dans le groupe de coordination interorganisations sanitaire. Le coordinateur essaye d'organiser des réunions face-à-face avec le personnel d'autres secteurs pour prendre une action coordonnée, mais le personnel, occupé et ignorant la nature du programme VLG, ne considère pas que ces discussions soient très prioritaires.

Alors que le programme se met en place, les réfugiés commencent à signaler aux conseillers VLG des actes de violence conjugale et quelques cas d'abus sexuel. Santé, sécurité et autres besoins deviennent apparents, y compris les rôles et tâches tangibles pour les Responsables de la Protection HCR. Le coordinateur et le personnel du programme VLG essayent, par tous les moyens possibles, d'obtenir une assistance individuelle pour chaque cas, tout en cherchant simultanément à mettre en place un système de réponse au sein des organisations concernées. Les coordinateurs ont de moins en moins de temps pour s'occuper de la coordination et de la communication interorganisations.

Tout le monde pense que le programme VLG est uniquement un projet de santé. Le directeur et les responsables des bureaux dans le pays ne sont pas conscients de l'attention et de l'interaction à haut niveau nécessaires entre les organisations et les secteurs. Le directeur du pays demande des comptes rendus avec une information analogue à celle pour les autres programmes des ONG : financiers, nombre de membres du personnel, véhicules en état de fonctionnement, inventaire, population de réfugiés, nombre d'activités du programme, nombre de réfugiés assistant aux activités du programme, nombre de rapports reçus avec des incidents VLG, etc.

Un ou deux ans plus tard

Le coordinateur VLG est complètement épuisé. On juge qu'il est de nature à tenir tête et toujours disposé à argumenter et son contrat n'est pas renouvelé. Un nouveau coordinateur arrive. Il apporte un ensemble complètement différent de compétences, d'expériences, d'intérêts et ce qui semble être une injection d'optimisme et d'énergie dans le travail.

Le nouveau coordinateur passe plus de temps que son prédécesseur à mettre en place une action et une coordination interorganisations et multisectorielles, laissant le personnel VLG travailler avec un minimum de supervision ou de formation continue. Frustré par le nombre élevé de comptes rendus de violence conjugale qui ne cessent d'être présentés, un grand nombre des membres du personnel essaient de résoudre par eux-mêmes ces cas difficiles et complexes. Certains d'entre eux conseillent aux survivantes d'être obéissantes pour éviter d'autres actes de violence. D'autres membres du personnel commencent à confronter les maris violents pour les convaincre de mettre fin à ces actes de violence. Ils décrivent ces interventions comme du « counseling, » c'est-à-dire aider la famille à venir à bout de ses problèmes.

Puis, un jour, un mari furieux met le feu à la maison d'un membre du personnel du programme VLG. Quelques semaines plus tard, un autre mari furieux poignarde un membre du personnel VLG.

Pays B

La première année

Dans un contexte de réfugiés de longue date, avec une population relativement stable et de petites arrivées occasionnelles de réfugiés, c'est une ONG nationale qui est le partenaire du HCR pour les services communautaires. Une année donnée, le HCR a ajouté un petit financement supplémentaire à son contrat avec l'ONG de services communautaires qui a élargi les programmes de counseling et de formation professionnelle afin d'inclure les survivantes VLG. Cela se destine notamment aux victimes des viols et de l'exploitation sexuelle, mais d'autres formes de VLG peuvent être couvertes si les survivantes se présentent.

Cette expansion de programme a pris six mois de retard à cause des divers délais pour obtenir les signatures et les premiers versements financiers. Lors du septième mois, le personnel-réfugiés VLG est recruté et suit une formation de trois jours portant sur les compétences de counseling. Lors des deux mois suivants, des affiches sont fabriquées et distribuées dans les camps et l'ONG commence à réaliser des groupes de sensibilisation dans la communauté avec les femmes. Le neuvième mois, des survivantes signalent certains cas à l'ONG (surtout violence conjugale). Les services communautaires HCR suivent le programme et les Responsables de Terrain et de Protection sont généralement au courant des activités. Tous considèrent que le programme VLG est une fonction des services communautaires.

Lors du onzième mois, les parents d'une fillette de quatre ans indiquent qu'un voisin a violé leur fille. Le responsable des programmes des services communautaires de l'ONG contacte immédiatement la police, l'assistant de terrain, l'assistant des services communautaires et le médecin. Vu qu'il n'existe pas de système de réponse coordonné, le responsable du programme passe tout son temps, pendant cinq jours, à se déplacer d'un bureau à l'autre pour communiquer l'information et demander que l'action adéquate soit prise. Après quatre mois et une pléthore de retards, le cas passe en justice. Le juge rejette le cas car la victime ne peut pas se rappeler les détails et qu'elle est terrifiée, peu préparée et incapable de témoigner. Les preuves médicales sont incomplètes, le médecin a quitté le pays depuis et il n'existe aucune documentation disponible, sauf le compte rendu de la police. L'accusé revient au camp.

Un an plus tard

Le programme offre à présent une formation pour les agents de santé et la police. Les mécanismes de procédures et de coordination interorganisations en sont aux premières étapes. Le personnel des services communautaires reçoit une formation concernant la documentation et les procédures de réponse en cas d'urgence. Il apporte des services de counseling et de plaidoyer avec des survivantes VLG, ainsi qu'éducation et sensibilisation dans la communauté des réfugiés. Le responsable des services communautaires HCR suit les rapports des incidents VLG, rapportant, le cas échéant, aux responsables de la protection et autres parties concernées. L'éducation communautaire est à présent donnée aux responsables-réfugiés et aux écoles. La majorité des incidents signalés sont des cas de violence conjugale, avec parfois des comptes rendus de viol et de rares cas d'abus ou d'exploitation sexuelle. L'année prochaine, le responsable des services communautaires espère démarrer la formation et la sensibilisation en matière de VLG avec toutes les organisations d'aide humanitaire, dont tout le personnel du HCR. Toutefois, le HCR, face aux coupes budgétaires, doit diminuer le programme des services communautaires et le poste d'un responsable expatrié dans ce bureau de terrain sera bientôt supprimé. Dans l'année à venir, les faibles systèmes du programme VLG disparaîtront en l'absence d'attention et de soutien continus.

TROUVER CERTAINS DENOMINATEURS COMMUNS

Dans un monde parfait, les dirigeants qui planifient des programmes complexes, tels que la VLG, devraient, dès le départ, comprendre et se mettre d'accord sur les composantes des problèmes qu'ils doivent traiter. La littérature sur la VLG indique que celle-ci provient de la position subordonnée des femmes, d'une dynamique de pouvoir inégal

dont découlent la discrimination, l'abus et autres types de violence à l'égard de l'autre sexe. Seulement, les responsables et le personnel des organisations humanitaires ne comprennent pas ou ne partagent pas toujours cette opinion. De plus, certains de ceux qui ne sont pas d'accord avec cette opinion profitent de fait de la vulnérabilité et de l'impuissance des femmes et des enfants. Il n'est pas possible de trouver un moyen d'aller de l'avant si les planificateurs et les intervenants ne sont pas d'accord sur la nature du problème. Du moins s'entend-on pour dire qu'il existe des actes de violence liés au genre et qu'ils entraînent de graves conséquences, mais cela ne suffira peut-être pas pour aller de l'avant. Au fil du temps, les connaissances et l'acceptation quant à la gamme complète des problèmes VLG pourront croître. (Les attitudes et le comportement de tout le personnel à tous les niveaux sont discutés plus dans le détail au Chapitre 6, Renforcement des ressources humaines.)

Si vous pouvez réaliser les [programme] VSVLG, vous pouvez tout faire. La VSVLG regroupe le tout : protection, loi internationale, loi nationale, culture et valeurs, services sociaux, santé, coordination, secours d'urgence, développement, terrain, sécurité, eau et assainissement, nourriture, performance du personnel, leadership, formation, logistique. Le tout. Pas étonnant qu'on soit fatigué !
– Responsable de la Protection HCR, 2000

Quel que soit le cas, s'il existe de graves conséquences, alors une réponse est nécessaire – l'assistance pour répondre aux besoins des survivantes. Et une action préventive est nécessaire pour identifier et supprimer les facteurs à l'origine de ces incidents.

Aussi, faut-il toute une gamme d'actions de prévention et de réponse multisectorielles et interorganisations. Mais la quantité exacte doit être déterminée en fonction des besoins uniques dans chaque contexte individuel. Qui sera concerné par cette action multisectorielle, comment se déroulera-t-elle et comment sera-t-elle intégrée/popularisée : autant de questions qu'il faudra déterminer dans chaque contexte en fonction, du moins partiellement, des ressources disponibles.

D'après les expériences recueillies sur le terrain, lors des premières étapes d'un programme pour les réfugiés, des tâches immédiates doivent être exécutées pour garantir au minimum des soins d'urgence pour les survivantes VLG. Au fur et à mesure que la situation évolue de « l'urgence » aux « soins et au maintien, » l'orientation peut se tourner vers la planification à long terme et la pérennisation. Lors de ces étapes ultérieures, la prévention et la réponse à la VLG ressemblent davantage aux programmes de développement qu'à l'assistance d'urgence, renforçant les capacités de la communauté pour qu'elle puisse s'aider elle-même plutôt que de se tourner vers d'autres pour recevoir une assistance. Le Tableau 4-1 à la fin du présent chapitre est un exemple de plan pour une telle transition progressive et systématique. Grâce à des octrois adéquats de ressources, on pourra arriver en fin de compte à intégrer pleinement la prévention et la réponse à la VLG à toutes les activités du contexte.

Autre aspect important lorsqu'on met en place un programme VLG : il faut rester concentré sur ce qui est possible. Au vu du caractère endémique de la VLG dans ses

diverses formes dans le monde entier, il n'est guère réaliste de penser que nous pouvons éliminer la VLG dans les populations déplacées. En effet, des croyances culturelles qui existent depuis longtemps et le comportement qui en découle ne peuvent pas être changés du jour au lendemain. Et presque toujours, le financement dans les contextes de réfugiés diminue au fil du temps, d'où des réductions dans les programmes et services.

Dans l'ensemble, un programme VLG peut être vu comme une gamme d'activités qui renforcent les capacités de multiples organisations, individus et groupes afin de prévenir la VLG et de fournir une assistance aux survivantes. Au titre des activités essentielles, on a la formation, la facilitation et le leadership en vue d'influencer le changement au niveau des connaissances, attitudes et comportements du personnel des organisations humanitaires, des pouvoirs du pays hôte et de la communauté. Le programme peut également fournir des services directs, spécialisés et verticaux aux survivants, tels que des séances de counseling, le plaidoyer et les soins de santé jusqu'à ce que ceux responsables de ces services soient capables de les fournir. Même si les services directs font partie du programme, toutes les organisations doivent partager l'opinion suivante : les services intégrés sont le but final et le renforcement des capacités est le chemin qui mène à ce but.

PLACEMENT DE LA VLG DANS UN SYSTEME ORGANISATIONNEL

Le placement d'un programme VLG dans une organisation influencera directement la réussite du programme : différents types et niveaux de soutien et d'attention détermineront le choix et le classement prioritaire des buts, des objectifs et des activités.

L'une des activités les plus importantes des programmes VLG concerne le plaidoyer auprès de bailleurs de fonds, de gouvernements, du HCR et des ONG en vue de créer des services interorganisations, d'obtenir un personnel supplémentaire, davantage de fonds ou autre soutien pour garantir une assistance adéquate pour les survivantes au vu de la future disparition des services verticaux et fonds spéciaux VLG. Les coordinateurs des programmes VLG sont qualifiés de manière unique pour un tel plaidoyer car ils comprennent pleinement la situation. Mais souvent, le programme VLG est placé dans une position sectorielle ou organisationnelle désavantagée qui limite la visibilité et la crédibilité du coordinateur du programme VLG et la réussite de ses activités de plaidoyer.

Apprendre grâce aux programmes de développement

Même dans les cas d'urgence, les buts et stratégies de la plupart des programmes VLG se rapprochent davantage des projets de développement que de l'aide humanitaire d'urgence (bien que le débat continue sur l'urgence versus les philosophies et les pratiques de développement). Les vastes connaissances des programmes VLG dans des contextes de développement peuvent être appliquées aux contextes de l'aide humanitaire d'urgence. L'Annexe A comprend une liste de documents recommandés et des contacts.

La place exacte des programmes VLG dans les organisations humanitaires est une question encore débattue. Certains pensent que la VLG est un sujet trop sensible et

souhaitent l'intégrer au secteur psychologique, perçu fréquemment comme un secteur nébuleux et un domaine fourre-tout de problèmes difficiles, mais qui ne mettent pas la vie en danger. Malheureusement, et dû essentiellement à cette perception d'un programme de service social, les programmes psychosociaux sont souvent sous-financés et les premiers à être réduits en cas de coupe financière.

D'autres pensent que la VLG appartient au secteur de la santé, surtout à la santé de la reproduction. Et de fait, les défenseurs de la santé de la reproduction étaient parmi les premiers à attirer l'attention sur les problèmes de la VLG dans les contextes de réfugiés. Sur bien des sites de terrain, la santé de la reproduction est la seule assistance disponible pour les survivantes de la VLG. A l'évidence, la santé est un événement important pour traiter la VLG et recoupe toute une gamme d'activités et de problèmes pertinents. Toutefois, il s'agit d'un seul élément et certains programmes VLG placés dans le secteur de la santé sont limités par l'orientation et les limites de ce programme sanitaire.

La police voit uniquement la VLG comme une question d'application et de respect de la loi. A l'évidence, c'est une évaluation incomplète du problème : un grand nombre de types de VLG graves ne sont pas jugés des actes criminels dans un certain nombre de pays.

En général, on pense que le champ d'action plus élargi de la protection offre une place adéquate aux programmes VLG et que les responsables de la protection du HCR devraient superviser toutes les questions concernant la VLG. Diriger un programme VLG dans cette direction s'est avéré problématique sur certains sites car le niveau de personnel et les niveaux de financement du HCR peuvent être peu fiables et insuffisants.

En réalité, la VLG appartient à tous les domaines susmentionnés et à bien d'autres encore. La VLG, à l'instar du VIH/SIDA et de la protection de l'enfant, est un problème et non pas un secteur. C'est une question transversale exigeant l'attention de tous les secteurs, de toutes les organisations et de tous les projets.

En attendant, et jusqu'au jour où ces questions de protection transversale seront pleinement intégrées au travail de tout le personnel, de tous les projets et de tous les secteurs, nous avons besoin d'une direction spéciale et d'une attention concentrée. Il faut bien soupeser la question lorsqu'on décide où les placer au sein d'une organisation pour qu'ils obtiennent l'attention de soutien et les ressources nécessaires et les engager dans toutes les activités nécessaires libres des contraintes sectorielles ou bureaucratiques.

PASSER DES PROGRAMMES VERTICAUX AUX PROGRAMMES CENTRAUX

Certaines ONG ont mis en place des services VLG directs, spécialisés et verticaux, tels que le counseling, les soins de santé et les conseils juridiques, services les moins disponibles et dont ont le plus besoin les survivants.

Les dirigeants doivent se demander comment ils peuvent fournir les services directs nécessaires et renforcer simultanément la capacité d'autres (réfugiés et PDI, HCR, ONG et pouvoirs locaux) pour qu'ils puissent faire le travail. Quel est le plan à long terme ? Devons-nous continuer à fournir ces services directs et verticaux tant qu'il reste des réfugiés et des PDI ? Ou devrions-nous formuler un plan de retrait progressif pour nous-mêmes et ces services verticaux ?

En dernière analyse, le programme VLG devrait être élargi à partir du programme original à orientation verticale et intégré par la suite au courant principal de l'assistance aux réfugiés et, partant, pérennisé.

Intégrer la prévention et la réponse à la VLG au travail quotidien et aux actions de tous les jours dans les communautés déplacées exige un certain niveau de capacité (connaissance et compétence) et de ressources tangibles (personnes, équipement).

L'équipe interorganisations doit comprendre la nature exacte de la popularisation et de l'intégration et les plans correspondants de renforcement des capacités et d'intégration dès les premiers stades de la conception de programme.

Le travail de la VLG est multisectoriel, interorganisationnel et compliqué. Attention et coordination sont nécessaires pour démarrer les programmes VLG. Mais personne dans le pays n'a reçu cette responsabilité, ni le temps pour travailler, tel que nécessaire. Aussi, les tâches prennent-elles du retard, la confusion commence-t-elle à régner et le programme général a-t-il besoin d'attention, d'analyse et de développement. La leçon est la suivante : il faut recruter un coordinateur général, avec un plan de travail et des jalons clairs pour le futur démarrage de programmes complexes et interorganisations.
– Rapport de consultant VLG, 1999

Les plans d'intégration doivent examiner de près et de manière critique les capacités possibles. Par exemple, dans bien des cas, nous travaillons dans un pays déchiré par la guerre avec des problèmes économiques et d'infrastructure. Aussi, n'est-il guère réaliste de songer à une intégration complète de tous les services et de tous les secteurs en vue de traiter la VLG aux mêmes niveaux élevés de soins disponibles par l'entremise d'un programme vertical. L'intégration peut demander certains compromis.

Dans des contextes non conflictuels du monde, les programmes de développement travaillent avec des gouvernements et des ONG nationales pour renforcer les capacités et fournir des services fondamentaux VLG. Dans des contextes d'assistance en cas d'urgence, il sera probablement efficace d'encourager ces types de partenariats entre les deux (gouvernement et ONG) pour que leurs activités combinées puissent fournir la gamme entière des actions de prévention et de réponse à la VLG.

ENGAGER LA COMMUNAUTE

L'engagement actif et la direction de la communauté sont d'autres pivots de la réussite des programmes VLG qui doivent être compris par l'équipe interorganisations dans son intégralité. En effet, sans cette participation, il n'y aura pas de compte rendu des incidents, pas de clients, pas de réponse complète et seule une prévention limitée. Cet engagement communautaire est nettement différent de l'activité classique des agents de l'aide humanitaire distribuant des biens et des services donnés par des personnes de l'extérieur aux bénéficiaires. Le terme *bénéficiaire* implique un récipiendaire puissant de services et de soins. Théoriquement, il n'existe pas de bénéficiaires dans les programmes VLG – seulement des participants.

Les initiatives VLG reposent sur le principe que les réfugiés et les PDI doivent diriger les efforts d'assistance. Le personnel des organisations humanitaires des secteurs sanitaire, psychosocial, de sécurité et de justice sont là pour aider et soutenir les réfugiés au niveau de la mise en place de systèmes de prévention et de réponse à la VLG. La tâche n'est guère aisée et elle prend du temps, surtout au vu de la grande diversité culturelle pour définir la VLG, faire face aux attitudes à propos du genre et toute une gamme d'autres aspects connexes. Ce développement communautaire exige leadership pour réaliser la formation, renforcer les capacités, mettre en place des coalitions, superviser et soutenir. Et, probablement, chose la plus importante, il faut du temps.

Rapport de consultant VLG, 2000

Les programmes de services sociaux de tous types et les projets de développement dans le monde entier savent depuis longtemps qu'il est certes bien plus facile à maints égards de *faire pour* que de *faire avec* ou d'*enseigner à faire*, mais ce n'est pas une solution durable. Une telle approche n'aide pas à éliminer les facteurs responsables du problème et ne renforce pas la capacité de la communauté pour qu'elle puisse s'aider elle-même.

En ce qui concerne le sujet de la VLG, pour gagner le soutien communautaire et arriver à une participation active, il faut des connaissances et des compétences en ce qui concerne les méthodes participatives pour le développement communautaire. Ces tâches exigent de la patience, des actions bien soupesées et du temps.

Certains réfugiés et PDI passent des années dans des camps mais, tôt ou tard, ils rentrent chez eux et s'intègrent à la communauté locale ou se réinstallent dans un autre pays. Ils emporteront avec eux les nouvelles connaissances, attitudes et les nouveaux comportements acquis lors de leur séjour dans les camps. Le contexte des personnes déplacées est une occasion rêvée d'influencer le changement, de diminuer les incidents liés à la VLG et d'augmenter les chances d'apporter une assistance à une survivante de la VLG.

UNE ROUTE LONGUE ET CAHOTEUSE A L'INTEGRATION ET A LA POPULARISATION DE LA VLG

Pour passer de la position conceptuelle à l'action intégrée concrète, une planification interorganisations s'avère nécessaire, basée sur la connaissance complète du problème, les questions spécifiques au contexte, la capacité possible des organisations, individus et groupes, et il faut progresser par étape en ajoutant des éléments au fur et à mesure. Le Tableau 4-1 est un exemple de plan pour une intégration progressive et systématique de l'action de prévention et de réponse à la VLG au champ d'action plus grand de l'aide humanitaire et des ministères du gouvernement hôte.

Avec le temps, j'apprends qu'une véritable participation communautaire au programme VLG est bien plus difficile qu'il ne semble à première vue (à moins de le faire incorrectement, chose bien possible !). Je dirai que même si vous y travaillez dès les premiers débuts, il faut environ deux à trois ans pour que la communauté commence à assumer véritablement la responsabilité des activités du programme. La première année est consacrée tout simplement à la sensibilisation pour persuader les gens de penser à la VLG en tant que problème qui vaut la peine qu'ils y consacrent leur temps et énergie. Peut-être mon pays est un pays particulièrement difficile car il ne reçoit pas beaucoup de soutien de l'extérieur, ni d'investissement des bailleurs de fonds et autres organismes d'assistance. Je ne sais pas car c'est le premier pays dans lequel je fais ce type de travail. De toutes les manières, nous essayons mais c'est vraiment très, très, très dur.

– Coordinateur de programme VLG, 2002

Il est également important que les buts et objectifs des programmes VLG restent ancrés dans la réalité. La prévention et la réponse à la VLG ne sont ni faciles ni parfaites, même dans les pays les plus développés et les plus prospères. Toutefois, cela ne signifie pas que nous devons nous reposer sur nos lauriers et accepter l'inacceptable. En effet, il nous revient d'accepter ce qui est faisable et de faire preuve d'imagination tout en cherchant à influencer les changements aux niveaux des attitudes, des connaissances et des comportements. Les équipes interorganisations peuvent réussir si elles se prennent le temps de développer certains éléments clés qui les guideront, tel que mentionné ci-après :

- Une bonne connaissance de la VLG ;
- Une vision partagée de la prévention et de la réponse à la VLG dans le contexte ;
- L'appartenance intersectorielle et interorganisationnelle au programme VLG ;
- Un soutien organisationnel de haut niveau ;
- Une participation communautaire active ;
- La planification pour l'intégration à long terme et la pérennisation.

Tableau 4-1

Exemple de plan pour l'intégration progressive et systématique de la prévention et de la réponse à la VLG

	Situation d'urgence immédiate <i>Les 3 premiers mois</i>	Contextes relativement stables, années 1-2 <i>Ajouter ces composantes...</i>	Contextes stables, à long terme <i>Ajouter ces composantes...</i>
Education de la communauté des réfugiés	Orientation unique pour les nouveaux arrivés avec information continue par le biais des dirigeants communautaires : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Que faire, où se rendre pour recevoir de l'aide après un incident VLG ▪ Droits, bénéfices, allocations en tant que réfugiés 	Au moins une formation unique pour tous ; affiches/autre matériel mis dans des endroits clés : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Que faire, où se rendre pour recevoir de l'aide si vous êtes au courant d'un incident VLG ▪ Droits humains, VLG 	Variété d'activités continues ciblant des groupes spécifiques (par exemple, femmes, hommes, jeunes, enfants) dans le but du changement d'attitude et de comportement : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examiner les normes liées au genre dans la culture ▪ Prévenir/mettre fin à la VLG L'éducation communautaire est dirigée par des volontaires-réfugiés formés et qualifiés avec du matériel de soutien d'un organisme choisi.
Mobilisation de la communauté des réfugiés		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Trouver les membres communautaires intéressés ; les mobiliser pour qu'ils se chargent des séances de sensibilisation et encouragent les survivantes à chercher de l'aide ▪ Centre de femmes ou autre endroit sûr où l'on peut signaler les incidents 	Par la suite, ces groupes deviennent bien formés et autonomes avec des réunions périodiques organisées par une organisation choisie dans le contexte : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Equipes de réponse à la crise ▪ Groupements d'hommes engagés à prévenir et à travailler avec les hommes ▪ Groupements de femmes engagées à prévenir et à travailler avec des femmes et des survivants enfants ▪ Conseillers de jeunes, éducateurs-pairs ▪ Programmes scolaires sur la VLG
Travail avec la communauté (pays hôte)		<ul style="list-style-type: none"> ▪ La population locale a accès aux services de soins de santé primaires et de santé de la reproduction dans le dispensaire pour réfugiés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sketches et autres présentations qui décrivent la vie des réfugiés ▪ Faire participer les femmes locales aux services pour les survivantes, par exemple, les groupes de soutien
Education du personnel de l'aide humanitaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Normes de comportement et/ou code de conduite, sanctions, système de compte rendu/notification 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Genre ▪ Droits humains, VLG ▪ Principes directeurs pour la réponse aux survivantes (caractère confidentiel, respect, sécurité) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégration : prévenir la VLG par le biais du travail de votre secteur

	Situation d'urgence immédiate <i>Les 3 premiers mois</i>	Contextes relativement stables, années 1-2 <i>Ajouter ces composantes...</i>	Contextes stables, à long terme <i>Ajouter ces composantes...</i>
Coordination interorganisations, interdisciplinaire et multisectorielle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Système pour les notifications d'urgence, les références, la documentation, l'assistance et la sécurité des survivantes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport de l'incident et collecte, compilation et diffusion des données sur le déroulement ultérieur ; utilisées pour planifier par des agents multisectoriels ▪ Procédures écrites pour le compte rendu, la documentation, les rôles et responsabilités de tous les agents, systèmes de référence ▪ Les procédures intègrent les principes directeurs du caractère confidentiel, du respect, de la sécurité ▪ Réunions régulières de planification-coordination-information dans le camp, sur le terrain, niveaux nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégration : les procédures spéciales VLG sont intégrées à d'autres procédures et politiques au sein de chaque organisation ▪ Le HCR est responsable de l'organisation des examens périodiques et révisions aux procédures
Santé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen médical, traitement, suivi médical après viol/abus sexuel ▪ Documentation ▪ Indicateur S&E simple 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de protocoles pour l'examen, le traitement et les soins de suivi après viol ▪ Documentation ▪ Indicateurs S&E élargis 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen médical, traitement, suivi pour tous les types de VLG qui ont lieu dans le contexte ▪ Dépistage actif de la VLG pour toutes les patientes ▪ Indicateurs élargis pour tous les types d'intervention VLG dans un dispensaire ▪ Agents de santé communautaires, AT, guérisseurs traditionnels chargés de sensibiliser la communauté, de trouver et d'aider les survivantes
Psychosocial	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Personnel des services communautaires et/ou santé fournissant un soutien émotionnel immédiat, information, plaider pour les survivantes ▪ Documentation des rapports sur les incidents ▪ Indicateurs S&E pour la réponse en cas d'urgence 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement du soutien initial pour informer la survivante de toutes ses options et des résultats possibles pour les services de réponse ▪ Réponse différente suivant les types de VLG ▪ Habilitation des survivantes par le biais d'une formation professionnelle et activités de mobilisation de revenus ▪ Indicateurs S&E pour les activités et résultats de la réponse et de la prévention 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Personnel/volontaires, réfugiés et nationaux, séparés ou spécialisés VLG dans les services communautaires qui fournissent soutien émotionnel, références, plaider avec les survivantes ▪ Système de documentation pour le compte rendu et le suivi des incidents ▪ Programmes de microcrédit/prêt ▪ Groupes de soutien aux femmes/survivantes ▪ Counseling spécialisé pour des personnes extrêmement traumatisées ▪ Conseillers spécialisés pour les enfants

	Situation d'urgence immédiate <i>Les 3 premiers mois</i>	Contextes relativement stables, années 1-2 <i>Ajouter ces composantes...</i>	Contextes stables, à long terme <i>Ajouter ces composantes...</i>
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réponse d'urgence aux incidents ▪ Enquêtes et arrestations ; application de la loi ▪ Sécurité et protection des survivantes ▪ Suivi et plaidoyer du HCR 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Espace d'interviews privées au poste de police ▪ Placement temporaire, options de réinstallation pour les survivantes ▪ Indicateurs S&E 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation par la police pour la police portant sur la réponse adéquate ; répétée régulièrement pour les nouvelles recrues
Justice légale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi et plaidoyer du HCR 	<p>Informel :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les dirigeants/aînés ne prennent en charge que les cas « moins graves, » tels que définis et acceptés par le pays hôte et le HCR ▪ Indicateurs S&E <p>Formel :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les cas de réfugiés sont pris en charge de la même manière que les autres par le système de la justice nationale ▪ HCR <ul style="list-style-type: none"> - Système pour notifier les cas de réfugiés devant paraître en cour de justice - Information, soutien, assistance, plaidoyer pour les survivantes/témoins tout au long des étapes du processus - Indicateurs S&E 	<p>Informel :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation pour les dirigeants portant sur les droits humains, l'égalité entre les sexes. Ils fixent des normes pour la prise de décisions qui intègrent ces principes <p>Formel :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Programmes de formation pour le judiciaire portant sur les principes directeurs VLG, les lois pertinentes, etc. ▪ Contrat avec avocats nationaux pour l'assistance, le plaidoyer et le soutien aux survivantes/témoins tout au long des étapes du processus de la police et du judiciaire

Note.

Pour chaque élément mentionné, des ressources humaines sont nécessaires. Les ressources humaines auront besoin d'orientation, de formation, de soutien matériel et de supervision attentive. Il faut tenir compte, lors de la planification des ressources humaines disponibles dans votre contexte et des compétences, notamment alphabétisation et aptitudes à la langue anglaise. Le Chapitre 6, Renforcement des ressources humaines, décrit plus dans le détail ces aspects et autres questions liées au personnel.

Trouver et garder des dirigeants VLG

Intégrer la prévention et la réponse à la VLG au travail de chaque secteur demande un coordinateur chef de file de la VLG. Ce chapitre discute des responsabilités, des qualifications et des qualités de coordinateurs VLG efficaces.

Intégrer chaque aspect de la prévention et de la réponse à la VLG au travail de tous les agents et de tous les secteurs dans un contexte de réfugiés demande que l'on dispose d'un leader ou d'un dirigeant : quelqu'un qui est tant un expert technique qu'un facilitateur, la personne dans le contexte – et peut-être dans le pays – qui consacre 100% de son temps à mobiliser les communautés de réfugiés et d'aide communautaire à la cause qu'il ou elle défend.

Dans un nombre croissant de pays, ce coordinateur est un employé d'une organisation non gouvernementale internationale, disposant d'un financement séparé pour le programme VLG. Parfois, le coordinateur est un consultant avec un contrat temporaire avec le HCR. Dans un grand nombre d'endroits, il n'existe pas de position désignée pour un coordinateur de programme VLG et personne n'est disponible qui possède l'expertise et dispose du temps nécessaire pour effectuer le travail. Dans de tels cas, les activités de lutte contre la VLG progressent très lentement.

UNE JOURNÉE DE LA VIE SUR LE TERRAIN D'UN COORDINATEUR DE PROGRAMME VLG

Vous disposez du financement nécessaire pour un an. Le recrutement et l'installation dans votre base ont pris presque deux mois. Aussi rapidement qu'il est humainement possible, vous faites votre propre orientation sur le contexte ; vous commencez une analyse de la situation ; vous prenez connaissance de la proposition du projet (rédigée par quelqu'un d'autre) ; vous commandez votre bureau, votre chaise, votre ordinateur et votre meuble de rangement ; vous commencez à rencontrer toutes les personnes du HCR, les pouvoirs du gouvernement hôte, les leaders des réfugiés et les ONG pertinentes ; et vous trouvez le personnel pour travailler dans les sites de réfugiés dont vous êtes responsable.

Votre programme couvre une vaste zone géographique avec de multiples camps ; et conduire sur ces routes non revêtues pour passer d'un camp à l'autre prend souvent plus de deux heures. Vous avez de la chance dans votre pays car il existe un véhicule que vous pouvez utiliser chaque jour.

A présent, nous en sommes au cinquième mois et la proposition de projet dont vous avez hérité semble bien trop ambitieuse. Comment pouvez-vous « réduire l'incidence de la VLG » dans votre contexte d'ici la fin de l'année ?

Vous avez réussi à recruter 30 hommes et femmes parmi les réfugiés qui parlent plus ou moins anglais, qui savent lire et écrire et qui semblent respectés dans leur communauté. Votre directeur de pays et le siège souhaitent disposer de résultats mesurés en nombre.

Voici la fin du sixième mois qui arrive, c'est le moment de rédiger la proposition de l'année suivante et vous avez à peine commencé à éduquer le personnel : « Qui est le genre ? Que sont les droits humains ? » Vous avez cinq mois encore devant vous pour sensibiliser davantage la communauté et mettre en place des services de réponse multisectoriels, intégrés, interorganisations et coordonnés parmi le personnel de la santé, de la police et les membres du HCR. Le mois prochain, votre bailleur de fonds vous rendra visite, vous devez démontrer certains résultats et votre bureau n'est pas encore arrivé.

L'aspect le plus important du travail d'un coordinateur VLG consiste à créer et à renforcer la coordination, la collaboration et la communication entre le personnel de l'aide humanitaire et les communautés déplacées. Ce volet du travail d'un coordinateur de programme aide à mettre en place un programme qui répond aux besoins uniques de cette communauté déplacée en particulier et aux ressources disponibles dans le pays. A cette fin, les tâches sont les suivantes :

- Consulter, conseiller, former et mobiliser toutes les parties concernées, tous les secteurs et toutes les organisations aux efforts de lutte contre la VLG, à tous les niveaux.
- Diriger et faciliter la résolution de problèmes qui surviennent aux niveaux de la planification et de l'action interorganisations.
- Superviser et gérer le personnel et les volontaires VLG qui travaillent dans la communauté et qui se heurtent à des questions difficiles, de nature délicate.
- Superviser tous les aspects de la conception, de la planification, de la formulation, de la mise en œuvre, de la gestion, du suivi et de l'évaluation d'un programme VLG.

Le but est de renforcer la capacité VLG chez tout un chacun et de mettre en place des systèmes popularisés, de sorte à ce qu'un programme spécial VLG ne soit plus nécessaire.

En bref, quand réussit un coordinateur VLG, il se met lui-même au chômage

D'une part, la charge de travail d'un coordinateur ne semble pas plus difficile que la plupart des autres emplois dans un contexte de personnes déplacées. Ce qui alourdit le travail d'un coordinateur, c'est la nécessité de passer d'un secteur à l'autre et d'aborder simultanément des attitudes bien ancrées, tant chez les collègues que chez les clients. Et ce travail doit être accompli dans une société où il est très délicat et peut-être même tabou de parler du sexe et des relations sexuelles.

RESPONSABILITES PROFESSIONNELLES

A l'instar de tout travail, le coordinateur VLG trouvera son orientation et choisira ses priorités après un temps donné d'orientation et d'apprentissage et même quand il ou elle commence à travailler. Une vision claire du programme, doublée de buts réalistes et d'objectifs spécifiques, l'aidera à mettre sur pied un programme efficace, au même titre qu'un soutien adéquat de la part de tous les niveaux de l'administration dès le début.

Un exemple de description de tâches détaillées est donné à la fin de ce chapitre. Si l'on enlève tous les détails, on réalise que la seule responsabilité essentielle du coordinateur VLG consiste à renforcer les capacités chez tous ceux travaillant et vivant dans le contexte des réfugiés. En effet, le coordinateur VLG doit mobiliser tous les intervenants

pour influencer le changement au niveau des connaissances, attitudes et comportements parmi tout le personnel et les membres communautaires.

Tant le personnel que les réfugiés ont des opinions différentes et parfois contradictoires quant à ce qu'est véritablement la VLG.

La VLG est un problème complexe, profondément ancré dans les valeurs individuelles et culturelles. C'est un problème qui existe depuis longtemps. Tant le personnel que les réfugiés ont des opinions différentes et contradictoires quant à ce que recoupe véritablement le problème. Il faut bien du temps et des efforts considérables pour comprendre cela. La conception et la mise en œuvre de stratégies en vue de changer ces points de vue ne sauraient se faire sans un coordinateur VLG qui dispose du temps nécessaire et qui compte les qualifications requises.

QUALIFICATIONS

Nous savons que les personnes qui travaillent dans des situations pénibles ou déchirantes ont besoin de soutien ou elles connaîtront très vite un épuisement psychologique. La rotation de personnel est relativement élevée dans le cadre des programmes VLG, témoignant des frustrations constantes et quotidiennes du travail.

Les stratégies VLG sont polyvalentes, interorganisations, multisectorielles et interdisciplinaires et de nombreuses parties concernées doivent s'engager face au programme si l'on veut qu'elles réussissent. En effet, l'engagement et le soutien de chaque niveau – du terrain jusqu'aux sphères les plus élevées de la bureaucratie – est d'importance critique pour la capacité d'un coordinateur VLG si l'on veut qu'il continue à faire son travail face aux obstacles et désavantages.

L'adoption d'une vision commune et des tâches nécessaires pour traduire dans la réalité cette vision détermine les qualités demandées chez le coordinateur VLG.

La plupart des coordinateurs VLG sont des femmes et la majorité des survivantes VLG qui viendront demander de l'aide seront probablement des femmes. Certains cas plus complexes encore que d'autres demanderont qu'intervienne directement le coordinateur et c'est difficile, sinon impossible pour un homme de fournir les conseils et le soutien émotionnel nécessaires. En outre, qui saurait mieux comprendre les questions d'inégalité entre les sexes, d'oppression et de violation sexuelle que ceux opprimés ?

Ils veulent que j'aille dans un autre pays. Mais j'ai dans l'idée de décamper aussi vite qu je peux. J'ai besoin de décompresser.

– Un coordinateur VLG, 2001

A l'évidence, il existe des hommes qui sont sensibles et ouverts à ces problèmes et, de fait, il existe quelques hommes qui réalisent ce travail. Toutefois, certaines personnes partent du principe que les hommes ne peuvent pas vraiment comprendre le problème car ils n'ont pas connu ou ils ne sont pas vulnérables aux mêmes violations qu'une femme.

D'autres diraient qu'un homme peut comprendre les attitudes et les comportements du coupable d'une manière que ne peut pas comprendre une femme.

Si nous tenons compte de tout cela, nous recommandons sans hésitation ou excuse que le coordinateur VLG soit une femme. La meilleure solution, c'est d'avoir les deux : une femme et un homme, mais les budgets, généralement, ne permettent pas d'avoir deux coordinateurs.

CARACTERISTIQUES RECOMMANDEES

Même s'ils ne sont pas en nombre important, il existe des coordinateurs bien qualifiés, efficaces et imaginatifs qui travaillent dans des contextes de personnes déplacées du monde entier. Les paragraphes qui suivent traitent de certaines des qualités et compétences dont ils disposent. Il faudrait tenir compte de ces traits lors du recrutement.

Traits de personnalité

Un coordinateur VLG est

- *Un facilitateur*
- *Un négociateur*
- *Un créateur de consensus*
- *Un enseignant*
- *Un diplomate*
- *Un plaideur*
- *Un conseiller*

Voici certains des traits de personnalité essentiels :

- Diplomatie combinée à la fermeté – capacité, souvent intrinsèque de confronter et de discuter de questions contentieuses et sensibles avec respect, souci de l'autre et ténacité.
- Créativité/imagination et sens de l'humour – capacité de prendre du recul face au chaos et de le voir, de le resituer et de trouver des points forts et pivots sur lesquels on peut s'appuyer. Capacité de voir combien le comportement humain peut être grotesque. L'humour noir que l'on constate parfois chez les agents de l'aide humanitaire leur permet de survivre au milieu de la tragédie.
- Digne de confiance – capacité de faire preuve d'empathie, de chaleur, d'authenticité et d'intégrité. En obtenant la confiance des personnes avec lesquelles elle travaille, la coordinatrice VLG discutera et influencera les croyances culturelles, les attitudes et les comportements. Souvent, grâce à sa réputation uniquement d'intégrité, le coordinateur ou la coordinatrice devient le refuge et le conseiller informel pour le personnel national et expatrié concernant des thèmes ne se rapportant pas à la VLG.

Expérience nécessaire

De solides compétences et une bonne expérience dans des domaines clés représentent un atout inestimable, notamment –

- Bonne connaissance et sensibilisation aux questions liées au genre et à la VLG ; engagement face à l'égalité entre les sexes ;
- Connaissance de la santé sexuelle et reproductive ;
- Connaissance, compétence et expérience en matière de méthodes participatives pour le développement et la mobilisation communautaire ;
- Compétence et expérience en ce qui concerne la facilitation des groupes ;
- Connaissance approfondie des principes du counseling dans ses nombreuses formes ; solide compétence et expérience en matière de counseling ;
- Compétence dynamique de formation ;
- Solide compétence de supervision ; et
- Expérience en ce qui concerne la gestion de programme, du moins un an au sein d'une ONG, avec connaissance pragmatique du cycle d'un projet et capacité de mettre en place, de gérer, de suivre et d'évaluer des programmes.

Education et orientation professionnelle

La formation et les valeurs professionnelles connexes, la déontologie et les intérêts doivent répondre aux compétences demandées pour arriver à réussir.

La plupart des personnes qui entrent dans le domaine de la VLG sont des personnes sensibles, qui se soucient des autres et un grand nombre proviennent des disciplines de travail social ou de santé publique. Ces professions répondent bien à la nature interactive du travail d'un coordinateur. Les deux sont orientés vers les avantages de la collaboration et des partenariats qui guident le professionnel en vue de faciliter l'action multisectorielle, interdisciplinaire et interorganisations. Chaque profession offre également un soutien continu par le biais de formation continue, de directives pour les questions déontologiques et d'un réseau de collègues du monde entier.

Généralement, les agents sociaux comptent des compétences cliniques en matière de counseling et ils peuvent ainsi former et superviser les agents qui doivent fournir des services psychosociaux directs aux survivants. Les agents de la santé publique ont une solide orientation sanitaire, très souvent nécessaire dans bien des contextes.

Travail social

La profession du travail social encourage le changement social, la résolution de problèmes dans les relations humaines et l'habilitation et la libération des personnes en vue de renforcer le bien-être. Faisant appel aux théories du comportement humain et des systèmes sociaux, le travail social intervient aux points où les gens interagissent avec leur environnement. Les principes des droits humains et de la justice sociale sont des aspects fondamentaux du travail social.

*Le travail social, pris dans ses diverses formes, traite des transactions multiples et complexes entre les gens et leur environnement. Sa mission, c'est de permettre à tous de développer pleinement leur potentiel, d'enrichir leur vie et de prévenir le dysfonctionnement. Le travail social professionnel se concentre sur la résolution de problèmes et le changement. En tant que tel, les agents sociaux sont des agents de changement dans la société, dans les vies des individus, des familles et des communautés qu'ils servent. Le travail est un système interlié de valeurs, théories et pratiques.**

Santé publique

« La mission de la santé publique est de répondre aux besoins de la société et de poser les conditions nécessaires pour que les gens vivent en bonne santé. » (Institut de Médecine, Comité pour l'Etude de l'Avenir de la Santé publique, Division des Services de Soins de Santé. 1988. Futur de la Santé publique. National Academy press, Washington, DC).

*La santé publique exécute sa mission par le biais de mesures organisées et interdisciplinaires qui traitent des problèmes de santé physique, mentale et environnementale des communautés et des populations exposées au risque de maladies et de traumatismes. Sa mission est exécutée en appliquant des technologies et des interventions de promotion de la santé et de prévention des maladies conçues pour améliorer et rehausser la qualité de la vie. Les technologies de promotion de la santé et de prévention des maladies regroupent un vaste domaine de fonctions et d'expertises.**

* International Federation of Social Workers Web Site <www.ifsw.org>

* Association of Schools of Public Health Web Site <www.asph.org>

TROUVER DES COORDINATEURS VLG

Pour certaines organisations, il s'est avéré difficile de trouver des candidats qualifiés. Il est important de chercher dans les bons endroits : abris pour femmes battues, services de counseling pour viol, associations professionnelles de travail social et de santé publique et établissements d'enseignement, ainsi que chez les hôtes des programmes VLG aux Amériques, en Afrique, en Asie et en Europe.

GARDER LES COORDINATEURS VLG

En comprenant mieux le travail d'un coordinateur VLG, les organisations sont plus capables de comprendre et de fournir le soutien et l'assistance nécessaires pour arriver à des résultats du programme et à une satisfaction professionnelle. En effet, la rotation du personnel revient chère et prend beaucoup d'énergie et elle ralentit les progrès. Le travail de terrain de la VLG est difficile et exigeant et le personnel a tant besoin de soutien et de camaraderie, esprit de travail qui diminuera l'épuisement et la rotation du personnel. Une meilleure formation du personnel et des réseaux de soutien plus solides permettront également d'élargir le groupe de collaborateurs qualifiés et expérimentés en matière de VLG. Les responsabilités d'autres intervenants, telles que proposées, peuvent servir de guide pour soutenir le travail du coordinateur VLG.

Chefs de bureau et directeurs de pays

Le chef du bureau, qui est le principal agent de liaison avec d'autres organisations, joue un rôle clé pour soutenir le programme VLG. Les mesures proposées suivantes aideront le coordinateur VLG :

- Envisager attentivement le placement organisationnel et la supervision de la VLG au sein de la structure du programme de pays pour vérifier que les questions reçoivent le maximum de soutien et d'attention.
- Rester informé et à jour sur les activités, les réussites et les problèmes de la VLG. Recevoir et revoir les rapports avec les données, tendances de la VLG, analyses des activités, les réussites et les problèmes liés à la prévention et à la réponse à la VLG.
- Rencontrer régulièrement le coordinateur VLG, écouter attentivement et fournir le soutien et l'assistance nécessaires.
- Engager la participation active des organismes des Nations Unies, des réfugiés, des ONG et du gouvernement hôte.
- Fournir plaidoyer et soutien de haut niveau avec d'autres organisations ; aider à la résolution de problèmes ; demander les ressources adéquates.
- Collaborer avec des collègues dans d'autres organisations pour vérifier une planification et attention interorganisations à la VLG. Maximiser l'utilisation des ressources disponibles. Partager l'information, les réussites et les problèmes.
- Identifier et obtenir des ressources pour soutenir les activités en matière de VLG, notamment le financement, ainsi que le soutien technique et autre assistance.
- Budgétiser et encourager la participation du coordinateur VLG aux conférences et formations internationales et régionales.

Dirigeants et personnel au siège

Les membres du personnel au siège jouent également un rôle central au niveau du soutien organisationnel pour le programme VLG et le travail du coordinateur. Par exemple –

- Tenir compte de la nécessité de mécanismes adéquats de placement organisationnel et de soutien technique pour la VLG ; et
- Participer à la planification et à la justification de l'intégration de la VLG à tous les secteurs au sein de l'organisation et dans la communauté élargie de l'aide internationale.

DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET RESEAUX DE SOUTIEN

Le coordinateur VLG est également responsable de la mise en place pour lui-même ou elle-même de réseaux de formation continue, de soutien et de partage d'information.

Voici des exemples de ces réseaux :

- Maintenir le contact avec des collègues de la VLG dans le pays, la région et le monde entier ;
- Assister à au moins une conférence internationale chaque année.
- Rendre visite à des programmes VLG dans des pays voisins.
- Rechercher activement du matériel de référence et autres documents ; mettre en place un système pour identifier et obtenir du nouveau matériel.

EXEMPLE DE DESCRIPTION DES TACHES

Coordinateur d'un programme de lutte contre la violence liée au genre (VLG)
(expatrié ou national)

Responsabilités

Personnel et volontaires-réfugiés

- Rédiger les descriptions de tâches pour le personnel et les volontaires-réfugiés.
- Recruter et superviser le personnel et les volontaires-réfugiés.
- Formuler un programme de formation en collaboration avec des organisations de formation identifiées.
- Organiser séances d'orientation, de formation et de recyclage pour le personnel et les volontaires.
- Formuler et exécuter des stratégies pour garder et reconnaître les volontaires et leur travail.
- Fournir supervision continue et gestion du personnel pour garantir des services de haute qualité.

Mobilisation de la communauté des réfugiés

- En utilisant des méthodes participatives, engager les dirigeants des réfugiés et autres groupes de réfugiés pour qu'ils participent activement à toutes les phases de la planification, formulation et exécution de programme.
- Organiser et faciliter des réunions mensuelles de discussion et de coordination au niveau du camp pour renforcer la capacité des réfugiés, ainsi que la prévention et réponse communautaires à la VLG.

Développement et coordination multisectoriels et interorganisations du programme

- Forger d'étroites relations de travail avec des ONG, des organismes du gouvernement hôte et le HCR ; rencontrer régulièrement des individus et groupes de ces organisations.
- Organiser et faciliter des réunions de coordination régulières (mensuelles) avec ces organisations au niveau du terrain et à l'échelle nationale.
- Diriger l'effort pour mettre sur pied un système de prévention et de réponse interorganisations afin d'inclure les mécanismes de référence et de compte rendu, le partage de l'information, la coordination ainsi que le suivi et l'évaluation. Mettre en place des directives et procédures écrites.
- En étroite collaboration avec les organisations partenaires et les ressources de la formation, faciliter et organiser des ateliers de formation pour le renforcement des compétences, la sensibilisation et le renforcement des capacités de tous les agents de l'aide humanitaire pour une prévention et réponse appropriées à la VLG, notamment une formation ciblée avec le centre de santé, la police, les pouvoirs judiciaires et autres autorités du pays hôte, les services communautaires, le HCR, etc.
- Organiser des ateliers de formation à la sensibilisation au genre, de nature complète et progressive, avec tout le personnel de cette organisation. Liaison étroite avec d'autres organisations pour encourager une formation analogue de toutes les organisations intervenant dans le contexte.

Suivi et évaluation du programme

- Faire une analyse de situation de la VLG dans le contexte. En utilisant des méthodes participatives, collecter données et informations de sources multiples parmi les réfugiés, les ONG, le gouvernement hôte et les organismes des Nations Unies.
- Revoir le Formulaire de Compte Rendu des Incidents liés à la VLG et définition de la VLG, pour les adapter au contexte. Former les organisations partenaires en ce qui concerne l'utilisation de ce formulaire.
- Sensibiliser à tous les cas de la VLG notifiés dans le contexte grâce à un examen immédiat des Formulaires de Compte Rendu des Incidents et réunions régulières avec le personnel et les volontaires de terrain.
- Tel que nécessaire pour les cas complexes ou difficiles, fournir plaidoyer direct et assistance.
- Collecter, compiler et analyser mensuellement les données sur les rapports VLG.
- Collecter et compiler une information sur l'activité de programme, évaluer les progrès en vue d'atteindre les buts du programme.
- Adopter des formules de rapport mensuel qui saisissent l'information pertinente et soutiennent l'analyse et l'évaluation des progrès du programme.
- Mettre au point et suivre des indicateurs de résultat ; partager cette information avec d'autres et l'utiliser pour la conception continue du programme.

Tâches administratives et diverses

- Suivre le budget et les dépenses pour gérer le programme dans les limites budgétaires.
- Rédiger des plans de travail et autres rapports mensuels, tel que nécessaire ou demandé.
- Formuler des propositions de programme.
- Identifier les besoins en assistance dans le contexte ; maintenir le directeur du pays informé avec diverses observations et recommandations.
- Autres tâches, tel que nécessaire.

Qualifications personnelles et professionnelles

- Diplôme universitaire en travail social ou autres sciences sociales, santé publique, santé communautaire ou domaine connexe.
- Connaissance approfondie des questions liées au genre et de la VLG. Engagement face à l'égalité entre les sexes.
- Connaissance des questions liées à la santé de la reproduction.
- Connaissance, compétence et expérience en méthodes participatives pour le développement et la mobilisation communautaires.
- Compétences et expérience en matière de facilitation de groupe.
- Compétences et expérience en matière de counseling.
- Compétences en matière de formation ; au moins un an d'expérience en matière de formation.
- Un an d'expérience au niveau de la gestion de programme dans une ONG ; contexte humanitaire de préférence.
- Expérience de travail avec des réfugiés.
- Diplomatie et fermeté ; capacité de confronter et de discuter de questions délicates avec respect et soin.

Renforcement des ressources humaines

Les ressources humaines sont les outils d'importance critique dans tous les programmes VLG. Ce chapitre discute des diverses manières de trouver, former et soutenir le personnel et comment arriver à garder le personnel en nombre suffisant et avec la bonne composition.

S'ils ne disposent pas d'un nombre adéquat de membres du personnel bien formés, qualifiés, motivés et soutenus, les nombreux secteurs et organisations qui luttent contre la VLG ne peuvent pas atteindre leurs objectifs à court terme et leurs buts à long terme : prévenir et répondre à la VLG. Une partie importante du renforcement de la capacité de ce personnel consiste à développer les connaissances, attitudes et comportements concernant le genre et le pouvoir. Nous devons également vérifier que le personnel qui intervient dans le cadre des programmes VLG comprend des représentants des communautés de personnes déplacées, du gouvernement hôte, du HCR et des ONG concernées.

QUI FERA LE TRAVAIL ?

Quatre secteurs et toute une gamme de membres d'un personnel polyvalent devraient participer à la prévention et à la réponse à la VLG.

Les quatre secteurs clés ou domaines fonctionnels pour les services de réponse à la VLG sont la santé, le psychosocial, la sécurité et la justice légale. Voici un exemple de la gamme d'intervenants qui peuvent participer à divers niveaux à ce travail.

- **Santé** : Médecins, infirmiers, sages-femmes, accoucheuses traditionnelles, agents de santé communautaires, praticiens sanitaires traditionnels, responsables de la santé, administrateurs, coordinateurs, représentants officiels du Ministère de la Santé.
- **Psychosocial** : Volontaires communautaires, agents de services communautaires, enseignants, groupes de réfugiés, personnel des programmes de formation professionnelle et de mobilisation des revenus, services sociaux et représentants officiels du Ministère du Bien-Etre social.
- **Sécurité** : Police, forces de sécurité, responsables de la sécurité, responsables de terrain, responsables de la protection, agents de sécurité, dirigeants communautaires.
- **Justice légale** : Tribunaux traditionnels, dirigeants communautaires et aînés, responsables de la protection, juges et autres responsables des cours de justice, législateurs, ONG et groupes de plaidoyer cherchant à améliorer lois et politiques nationales concernant le genre et la VLG.

Populariser ou intégrer les services de programmes spéciaux tels que la VLG demande un personnel adéquat. Si les postes vaquant ne sont pas pourvus ou si le personnel du projet VLG doit occuper les positions éliminées dans d'autres projets, alors les services aux groupes de personnes déplacées s'en ressentiront énormément.

Une bonne planification interorganisations est essentielle. Mais si l'on ne pourvoit pas à des postes clés d'un secteur ou d'une organisation importante, il n'existe personne qui soit disponible pour développer l'action intégrée VLG nécessaire.

METTRE EN PLACE UN PROGRAMME MULTIDIMENSIONNEL

Lors de l'étape initiale de la conception d'un programme de prévention et de réponse à la VLG, une équipe interorganisations doit mettre au clair les rôles et définir les types de personnel central disponible dans les communautés de personnes déplacées, nationales et internationales, qui seront engagées à fournir directement les services de réponse aux survivantes et à diriger les activités de prévention. Une fois formé, le personnel central formera d'autres personnes et ensuite, élargira progressivement le pool des ressources humaines intégrant par ailleurs la VLG au travail de tous les secteurs et de tout le personnel.

Il faut du temps pour mettre en place des mesures intégrées pour traiter la VLG.

Généralement, le personnel central regroupe la majorité du personnel HCR ; des conseillers VLG, réfugiés nationaux et/ou des agents de services communautaires ; des responsables du personnel intéressé des établissements sanitaires, des programmes psychosociaux, de la sécurité et du système de justice légale ; ainsi que le personnel intéressé et engagé d'autres secteurs et d'organisations intervenant sur le site.

RENFORCER LES CAPACITES DU PERSONNEL

Les connaissances, attitudes, compétences et capacités en ce qui concerne la VLG évoluent au fil du temps. La formation et la supervision doivent donc continuer à guider et à soutenir les progrès du personnel et l'évolution du programme. Ce renforcement des capacités se fait par l'entremise de trois activités générales décrites en détail ci-après.

1. Renforcer/créer les compétences nécessaires pour accomplir les tâches professionnelles grâce à la formation et à un recyclage continu.
2. Influencer le changement aux niveaux des attitudes et du comportement du personnel en sensibilisant davantage à la VLG et en mettant en place des systèmes visant à responsabiliser le personnel.
3. Superviser le personnel grâce à un soutien, un encadrement, des directives et un suivi attentifs. Ces activités sont particulièrement importantes pour le personnel et les volontaires qui doivent fournir counseling et soutien émotionnel aux survivantes.

Formation du personnel

DOCUMENTS

La version revue “Interagency Guidelines for Prevention and Response to SGBV” (sous presse) comprend des normes recommandées pour les activités de prévention et de réponse, secteur par secteur.

Le site Web du Consortium de la Santé de la Reproduction pour les Réfugiés (<www.rhrc.org>) compte une vaste liste de documents et liens VLG pour du matériel de formation pour chacun des quatre secteurs clés.

Le HCR, l’OMS, le FNUAP, Oxfam et Save the Children disposent tous de manuels de formation, de guides pratiques et d’autres documents/matériels sur le genre, la violence, la santé mentale et la protection des femmes et des enfants.

La formation en matière de VLG, pour le personnel de tous les secteurs, devrait couvrir les principes directeurs du programme et les normes qui en découlent. La formation devrait également inclure toutes les activités dont les méthodes de compte rendu et de référence mises en place par l’équipe interorganisations.

Quelques manuels de formation détaillés, adaptés aux programmes VLG dans des communautés de personnes déplacées ont été publiés. Les publications existantes sont difficiles à trouver. La plupart des coordinateurs VLG mettent au point leurs propres manuels à l’aide de documents existants ou alors, ils font appel à des formateurs de l’extérieur pour mettre au point le matériel et dispenser la formation. La création de réseaux de personnel intervenant dans le cadre du programme VLG, à l’échelle régionale et mondiale, éviterait ainsi de devoir partir de zéro à chaque fois (tel que discuté au Chapitre 4, Popularisation des programmes VLG). En effet, les coordinateurs VLG peuvent partager les divers manuels de formation non publiés, qui ont été mis au point pour un autre pays, et les adapter à leur pays.

Généralement, le personnel psychosocial a besoin d’une formation plus élargie et plus polyvalente que le personnel dans d’autres secteurs. En effet, les conseillers effectuent toute une gamme de tâches, tant au niveau de la prévention que de la réponse. Ils peuvent faire partie d’un programme vertical VLG ou alors, il s’agira d’agents de services communautaires employés par les services communautaires ou autres projets psychosociaux.

Ces conseillers prennent en charge les survivantes d’un grand nombre de types différents de VLG. (Le rôle du conseiller est défini au Chapitre 9, Définition du counseling.) Ce sont également des personnes qui travaillent directement avec la communauté pour promouvoir le changement aux niveaux des connaissances, attitudes et comportements.

ETUDE DE CAS

Une ONG internationale a obtenu 12 mois de financement pour mettre en place une réponse multisectorielle à la VLG et mobiliser les communautés PDI dans le pays pour qu'elles s'engagent dans les activités de prévention. La coordinatrice du nouveau programme devait recruter et former un petit nombre de PDI pour créer des groupes de volontaires pouvant effectuer ces activités.

Trois langues principales sont parlées dans ce pays. Il est difficile de trouver une personne dans la communauté qui parle couramment plus de deux langues. La mise en œuvre du programme a pris six mois de retard, alors que la coordinatrice VLG cherchait de partout dans le pays du personnel. Lors du 12^e mois, la coordinatrice a réalisé qu'elle aurait dû communiquer plus clairement aux bailleurs de fonds les problèmes au niveau du recrutement/composition du personnel. Aussi, aurait-elle été en droit de négocier certains changements dans les stratégies de programme qui correspondraient mieux aux ressources disponibles (par exemple, recruter des membres à temps partiel plutôt qu'à temps plein parlant diverses langues, recruter des traducteurs et revoir les activités pour tenir compte de la cadence ralentie suite aux multiples traductions).

Si elle avait fait cela dès le départ, les activités auraient pu commencer bien plus tôt.

Sensibiliser et influencer le changement de comportement

Le personnel réfugié, national et international apporte à son travail des opinions et attitudes qui influencent son comportement, notamment la volonté et la capacité de mener à bien certaines fonctions de la profession. Dans la plupart des cultures du monde, les femmes ont une position inégale et subordonnée à celle des hommes. Ces opinions culturelles existent chez le personnel humanitaire, bien que l'on trouve évidemment une grande variation d'une culture à l'autre.

Avant que le personnel ne puisse espérer sensibiliser et influencer le changement chez d'autres, il doit identifier ses propres attitudes et pratiques et apprendre à propos des questions du genre et du changement de normes. Cette tâche exige le même type de stratégies que celles utilisées lorsqu'on travaille avec la communauté plus large, à savoir faciliter une exploration des vues culturelles et ensuite, passer à l'examen des vues personnelles.

Les experts de la VLG sont optimistes et pensent que des codes de conduite applicables – et appliqués – conjugués à la formation et à la sensibilisation auront un net effet sur les actions et la responsabilisation de tout le personnel de l'aide humanitaire.

La démarche est progressive. Elle commence généralement par une discussion sur les rôles de la femme et de l'homme, des droits humains et des concepts du pouvoir et de l'égalité. Par la suite, le personnel a une connaissance approfondie de la VLG qui lui permet d'exécuter ses fonctions et responsabilités, notamment et supprimer ses propres comportements pouvant contribuer aux problèmes de la VLG dans le contexte.

Le comportement du personnel est également grandement influencé par les attentes, règles, réglementations, politiques et conséquences, tant du côté de l'organisation que du site de terrain. Au vu du scandale récent de l'exploitation sexuelle en Afrique de l'Ouest,* des codes de conduite sont adoptés dans presque chaque contexte de personnes déplacées. Aussi pénible et honteux que cela soit, certains agents de l'aide humanitaire sont parmi les coupables de la VLG et d'autres agents de l'aide humanitaire sont au courant de ces incidents et gardent le silence.

Toutefois, le code de conduite ne pourra être efficace que s'il est sous-tendu par des mécanismes de responsabilisation du personnel dont les mécanismes de compte rendu et les conséquences – si le code de conduite est appliqué. Si les responsables, gestionnaires, superviseurs et camarades à tous les niveaux, dans toutes les organisations, comprennent pleinement ce problème et jugent qu'il est inacceptable, alors on pourra faire de réels progrès pour prévenir la VLG.

Supervision et suivi du personnel

Les descriptions de tâches, les normes de performance et les systèmes de responsabilité revêtent une grande importance pour une bonne supervision ; c'est-à-dire formation, soutien, directives et encadrement continus. En effet, les programmes de services sociaux exigent une supervision étroite et cela s'applique tout particulièrement aux programmes VLG. Le travail est très exigeant d'un point de vue émotionnel. Ce ne sont pas des positions prisées et fréquemment, il faut travailler non-stop. En outre, le travail peut s'avérer dangereux. Un grand nombre de personnes qui sont attirées par ce travail de conseiller en VLG sont des personnes passionnées et dévouées, qui développent un solide attachement émotionnel à la cause et aux clients. Les superviseurs doivent faire attention que les agents ne prennent pas sur eux de résoudre et de régler les problèmes, *faire pour* plutôt que de *faire avec*. Une telle approche est contraire au but qui consiste à habiliter les survivantes et à leur donner les moyens nécessaires pour qu'elles puissent prendre leurs propres décisions et pour renforcer la capacité de la communauté afin qu'elle puisse s'aider elle-même.

Lorsqu'on leur demande quel est leur but avec telle ou telle cliente, les agents VLG répondent souvent, « Nous essayons de résoudre le problème. » Ils sont sincères et souhaitent effectivement que le problème cesse, mais il n'en reste pas moins que les survivantes doivent résoudre leur propre situation elles-mêmes, avec soutien, information et plaidoyer de l'agent. Il ne *nous* revient pas de régler leurs propres problèmes. (Voir Chapitre 9, Définition du counseling, pour une discussion plus approfondie de ces questions.)

Encadrement, formation et directives donnés fréquemment définissent une bonne supervision. Un superviseur VLG doit être à l'aise quand il supervise des gens de différentes cultures et être ferme lorsqu'il traite certains problèmes liés au personnel et avoir une formation lui permettant de détecter les symptômes de l'épuisement.

* Les résultats de l'Afrique de l'Ouest sont discutés au Chapitre 1, Une brève histoire des programmes VLG.

De plus, le traumatisme et l'épuisement psychologique sont courants chez les agents des services sociaux dans le monde entier. La meilleure stratégie face à cet épuisement psychologique et à ce surmenage est de les prévenir. Et l'une des formes de prévention consiste à apporter une supervision fréquente et régulière. Dans bien des endroits, les coordinateurs VLG suivent les besoins en matière de supervision par le biais de visites fréquentes sur le terrain. La gamme des méthodes de supervision utilisées comprend notamment les techniques suivantes :

- Discussions individuelles avec chaque membre du personnel : poser des questions, écouter, observer, conseiller, enseigner et encadrer.
- Faciliter des séances de synthèse après des cas particulièrement difficiles ou frustrant.
- Organiser régulièrement des réunions du personnel avec des discussions informelles et une formation continue.
- Politiques et procédures particulières et appliquées qui vérifient la sécurité du personnel et fixent des limites professionnelles.
- Examen de la performance et feed-back tous les trois mois, ou du moins une fois par an.
- Modélisation du comportement professionnel et résolution efficace du problème.
- Sports et concours organisés.
- Travail et équipes de service pour disposer de services d'urgence 24 heures sur 24, sept jours par semaine et à vérifier le temps libre.

En reconnaissant que les ressources humaines sont des outils d'importance critique pour lutter contre la VLG, les responsables d'un programme VLG peuvent renforcer les compétences, influencer les changements comportementaux et mettre en place des mécanismes de supervision, autant d'éléments essentiels pour valoriser et soutenir les ressources humaines.

ETUDE DE CAS

Le programme VLG dans un pays travaille à partir de la capitale et sur deux sites de terrain à des endroits opposés du pays, demandant un déplacement de deux jours pour se rendre du site de terrain au bureau principal. Le coordinateur expatrié et deux assistants ressortissants du pays ont coordonné un calendrier de visites mensuelles qui permet à l'un d'être présent pour le soutien et la supervision sur chaque site de terrain pendant quelques semaines tous les mois.

Chaque membre du personnel se déplace une semaine de chaque mois, emmenant l'ordinateur portable du bureau pour que le travail puisse continuer à partir du terrain. Les ateliers de formation et de recyclage sont organisés de sorte à coïncider avec ces visites sur le terrain et le superviseur en visite facilite la formation.

Tableau 6-1. Guide pour la formation et le renforcement des capacités avec le personnel du programme VLG

Nb de jours (Approx.)	Thème	Notes et idées : qui former et comment former	Objectifs de la formation/idées post-test (A la fin de la formation, les participants seront en mesure de...)
	Genre	<i>Oxfam Gender Training Manual</i> : plein d'idées, directives claires pour réaliser ces ateliers et séances	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Décrire l'importance de comprendre les concepts du genre lorsqu'on réalise le travail VLG ▪ Comprendre leurs propres rôles liés au genre et leur genre dans leur communauté ▪ Décrire comment les questions du genre perpétuent la VLG ▪ Décrire le concept du genre dans leur langue maternelle sans utiliser le mot « genre »
	Concepts du pouvoir et de l'abus de pouvoir, vulnérabilité et manque de choix, différents types de violence	Outre le genre, ces concepts sont la base pour comprendre la VLG	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier quatre caractéristiques de personnes dans la communauté qui ont le pouvoir et celles qui ne l'ont pas ▪ Décrire quatre types différents de violence
	Droits humains	De quoi s'agit-il, documents internationaux, etc. Responsable de Protection HCR	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réponse, « Qu'est un droit humain ? » ▪ Identifier et décrire les droits humains concernant la VLG ▪ Identifier les instruments/documents pertinents des droits humains
	Viol, agressions sexuelles, violence sexuelle, y compris abus sexuels sur les enfants	Description détaillée, résultats/ conséquences, besoins des survivantes Besoins spéciaux des enfants, cas d'inceste	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier trois raisons pour des conséquences fatales après le viol ▪ Identifier deux conséquences psychologiques et décrire les besoins des survivants par rapport à ces conséquences ▪ Identifier deux conséquences du point de vue santé et décrire les besoins des survivants ▪ Décrire une conséquence émotionnelle de l'inceste
	Exploitation sexuelle et autres abus de ce genre	Description détaillée, résultats/ conséquences, besoins des survivantes Code de conduite pour le personnel humanitaire, relations de pouvoir/abus, que faire si le coupable est quelqu'un qui détient le pouvoir ou une position élevée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier deux conséquences psychologiques et décrire les besoins du survivant par rapport à ces conséquences ▪ Identifier deux conséquences du point de vue santé et décrire les besoins du survivant ▪ Décrire les codes de conduite et autres guides de performance du personnel dans le contexte ▪ Décrire la procédure pour faire le compte rendu de l'exploitation sexuelle et protéger celui qui a fait le compte rendu
	Violence conjugale	Description détaillée, cycle de violence, résultats/conséquences, besoins du survivant, problèmes et frustrations lorsqu'on travaille avec des femmes battues. Le client est la victime et non pas le coupable. L'intervention dans notre contexte n'est pas une médiation ou un conseil familial. Les menaces sont très réelles pour les agents VLG dans ces cas.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier deux conséquences psychologiques et décrire les besoins du survivant par rapport à ces conséquences. ▪ Identifier deux conséquences du point de vue santé et décrire les besoins du survivant. ▪ Identifier deux menaces éventuelles pour la sécurité personnelle et comment les éviter lorsqu'on travaille avec des cas de violence conjugale ▪ Identifier deux buts du counseling pour les survivantes de la violence conjugale ▪ Identifier une action éventuellement positive et une action éventuellement négative de la part de la police et du système de justice en réponse aux cas de violence conjugale
	Pratiques traditionnelles nuisibles	Ces pratiques existent dans le contexte Description détaillée, résultats/ conséquences, besoins des survivants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier deux pratiques traditionnelles nuisibles dans la communauté ▪ Identifier deux conséquences pour la santé suite à ces pratiques et décrire les besoins des survivants

Nb de jours (Approx.)	Thème	Notes et idées : qui former et comment former	Objectifs de la formation/idées post-test (A la fin de la formation, les participants seront en mesure de...)
	Discrimination et abus psychologique et social	Description détaillée, résultats/ conséquences, besoins des survivants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Donner deux exemples d'abus social et décrire les besoins des survivants
	Récapitulatif de toutes les conséquences	Conséquences communes organisées en quatre secteurs, relier les conséquences éventuelles aux besoins possibles des survivants et réponse possible Action spéciale sur « Jeter le blâme sur la victime »	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier quatre conséquences possibles du point de vue santé et psychosocial que comportent en commun la plupart des conséquences de la VLG ▪ Définir « Jeter le blâme sur la victime » et décrire trois manières dont cela peut aboutir à un traumatisme et à une souffrance supplémentaire ▪ Décrire comment appliquer la compréhension des conséquences pour choisir l'action pour aider une survivante
	Causes et facteurs responsables	Examiner tous les types différents de VLG et les causes et facteurs qui perpétuent/ influencent les types et la gravité de la VLG dans un contexte donné. Y compris – <i>Ozfan Gender Training Manual</i> : questions liées au genre <i>UNHCR Guidelines</i> : accès aux services et programmes dans le contexte, facteurs-risques dans des contextes de conflit et de réfugiés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Décrire comment les questions liées au genre dans la communauté perpétuent la VLG ▪ Identifier cinq causes ou facteurs responsables dont il faut tenir compte dans ce contexte
	Vue d'ensemble de la prévention et de la réponse	Bref récapitulatif de quatre secteurs – qu'est la prévention, quelle sera la réponse ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Décrire les étapes pour aider une survivante de la VLG (réponse) ▪ Identifier quatre secteurs/agents essentiels qui peuvent aider une survivante
	Réponse de la santé	Actions nécessaires : quels sont les intervenants dans votre contexte ; quels sont les besoins du point de vue formation et sensibilisation ? Protocoles, procédures nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier quatre rôles/responsabilités des agents sanitaires en ce qui concerne la réponse
	Réponse émotionnelle/ psychosociale/sociale	Actions nécessaires : soutien émotionnel, formation professionnelle, mobilisation de revenus, groupes de soutien, etc. Quels sont les intervenants (services communautaires, autres) ? Quels sont les besoins des intervenants du point de vue formation et sensibilisation ? Se concentrer sur les services communautaires (fournis par la communauté plutôt que les organisations d'aide humanitaire) ainsi que les aptitudes d'écoute active, l'enseignement et la pratique Les membres du personnel VLG NE sont PAS des thérapeutes, des conseillers ou des médiateurs d'affaires familiales. A l'évidence, définir notre rôle pour fournir un soutien émotionnel et une écoute et donner une information sur les choix de la survivante en ce qui concerne l'assistance.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier quatre rôles/responsabilités des agents psychosociaux en ce qui concerne la réponse ▪ Décrire la différence entre l'écoute active et les conseils ▪ Démontrer le soutien émotionnel et l'écoute active par le biais de jeux de rôle dans trois types différents de cas VLG ▪ Démontrer la capacité d'interviewer une survivante VLG, de collecter une information, d'évaluer la situation émotionnelle et de fournir un soutien émotionnel, tout cela par le biais du jeu de rôle
	Sécurité et réponse de la justice	Actions nécessaires : quels sont les agents ? Quels sont les besoins du point de vue formation et sensibilisation ? Récapitulatif des lois nationales pertinentes, des procédures de la police et de la justice par quelqu'un qui travaille pour la police et/ou les cours de justice. Peut-être que le HCR compte également un avocat au rang du personnel qui peut dispenser l'intégralité ou une partie de cette formation.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier deux rôles/responsabilités de la police en ce qui concerne la réponse à la VLG ▪ Démontrer une connaissance générale des lois pertinentes (spécifiées dans chaque contexte) ▪ Identifier trois besoins du point de vue plaider de la survivante en réponse au système de justice légale ▪ Identifier trois rôles du HCR quand des cas de VLF sont notifiés à la police
	Principes directeurs	Caractère confidentiel : discuter en détail comment garantir le respect pour les choix de la survivante et pour la dignité de celle-ci Sécurité de la survivante	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les trois principes directeurs essentiels ▪ Décrire trois manières de maintenir le caractère confidentiel ▪ Décrire trois manières de respecter la survivante ▪ Décrire trois actions pour garantir la sécurité de la survivante ▪ Décrire trois actions pour garantir la sécurité

Nb de jours (Approx.)	Thème	Notes et idées : qui former et comment former	Objectifs de la formation/idées post-test (A la fin de la formation, les participants seront en mesure de...)
	Réception des comptes rendus, procédures de référence, coordination	Formation concernant le Formulaire de Compte Rendu des Incidents (une journée entière au moins) Procédure pour le Compte Rendu des Incidents : que faire avec le formulaire rempli Travailler avec la communauté pour mettre en place un centre de compte rendu/ référence (centre permanent, centre de santé, police) Mise en place de la réponse d'urgence, y compris les procédures pour les références de nuit Consentement pour la communication de l'information ; procédures du caractère confidentiel Besoin en ce qui concerne la coordination interorganisations ; comment l'établir et la maintenir Situation actuelle avec manuel de procédures interorganisations et partage d'information	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Démontrer l'aptitude à remplir correctement un Formulaire de Compte rendu des Incidents ▪ Décrire la procédure pour la réponse en cas d'urgence et la notification d'urgence d'un incident VLG (par exemple, pendant la journée, la nuit) ▪ Identifier cinq parties concernées qui devront être incluses dans l'équipe de coordination VLG au niveau du camp
	Analyse situationnelle	Présenter l'information de l'analyse situationnelle dans le contexte Discussion de la connaissance de la VLG dans le contexte chez les participants de la formation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Décrire les définitions et les vues de la communauté en ce qui concerne la VLG
	Formation	Méthodes et techniques ; que faire et ce qu'il ne faut pas faire ; pratique	
	IEC et changement de comportement	De quoi s'agit-il, importance de l'IEC ciblée et claire ; vue générale de la conception de l'IEC, faisant participer la communauté ; test, mise en œuvre, révision, suivi/évaluation des effets de l'IEC faisant participer les hommes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier quatre étapes de la mise au point de matériel IEC ▪ Décrire l'importance de l'IEC ciblée ▪ Identifier deux méthodes pour évaluer les effets de l'IEC
	Rôles et limitations du personnel	Responsabilités et rôles détaillés du personnel interorganisations, intersectoriel Discussion détaillée des descriptions des tâches, des rôles, attentes et limitations du personnel VLG. Y compris discussion de la sécurité du personnel.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ (Doivent être formulés dans chaque contexte)
	Thèmes administratifs	Plans de travail, objectifs/plans hebdomadaires Rapports – hebdomadaires, mensuels Coordination supervision	<ul style="list-style-type: none"> ▪ (Doivent être formulés dans chaque contexte)
	Méthodes participatives d'évaluation, mobilisation communautaire (par exemple, PRA, PLA)	Environ une semaine dans la salle de classe, une semaine de pratique sur le terrain et suivi/examen en salle de classe	<ul style="list-style-type: none"> ▪ (Doivent être formulées, en fonction du programme de formation)
	Méthodes participatives Pratique	Idées pour cette pratique Diviser en quatre sous-groupes, par exemple – Concevoir deux activités sensibilisation/ IEC – Choisir et perfectionner trois méthodes PRA pouvant être utilisées dans le travail VLG avec la communauté – Rédiger trois jeux de rôle/sketches – Rédiger séance de sensibilisation ciblant les hommes Après deux jours, chaque sous-groupe présente/réalise son activité avec le groupe entier (groupe agit en tant que « participants ») Feed-back, discussion, révisions Chaque participant reçoit les plans d'activités revus par écrit	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Démontre la capacité d'utiliser les méthodes participatives pour l'évaluation continue, l'éducation communautaire et la prévention

RECAPITULATIF

Total approx. La formation devrait être répartie sur une période de trois à six mois.

30 jours A l'achèvement de la formation, les participants seront jugés prêts pour le travail si...

- Le personnel réussit les tests post-formation couvrant tous les thèmes de formation et démontre qu'il a atteint les objectifs de la formation pour chaque thème.
- Le personnel est en mesure de décrire la relation entre genre, pouvoir et VLG.
- Le personnel est en mesure de remplir correctement le Formulaire de Compte Rendu des Incidents.
- Le personnel est en mesure de préparer des plans de travail hebdomadaires et mensuels, de détailler son travail et de rédiger des rapports et de compiler correctement les données – tel que demandé par le programme.
- Le personnel est en mesure de réaliser des activités participatives.
- Le personnel est prêt à finaliser son premier matériel d'IEC et à commencer la sensibilisation communautaire.

Notes.

Il s'agit d'une **ébauche** qui vise uniquement à être un **guide**. Des coordinateurs de la VLG dans divers contextes ont contribué à cette version préliminaire qui constitue un des meilleurs scénarios. Souvent, on ne dispose pas de ressources suffisantes ou du temps nécessaire pour réaliser cette formation. Chaque contexte doit déterminer ses propres priorités en ce qui concerne le développement/valorisation du personnel.

La formation doit être réalisée sur trois à six mois après le recrutement du personnel VLG en fonction du calendrier d'activités du programme. Certains thèmes pourront être regroupés ; d'autres à l'évidence, sont distincts.

L'hypothèse est la suivante : les tâches du « personnel VLG » sont les suivantes : (1) interviewer les survivantes de la VLG ; (2) fournir un soutien émotionnel et des conseils en cas de crise ; (3) fournir références, plaidoyer et prise en charge de cas ; et (4) mettre sur pied des activités de développement communautaire pour la sensibilisation à la VLG et la prévention de cette violence.

Programmes de suivi et d'évaluation

Les programmes VLG doivent montrer que ce type de violence est grave, qu'elle met la vie en danger et que les programmes sont efficaces pour traiter le problème. Présenter de solides preuves est le thème du présent chapitre.

La violence liée au genre est meurtrière. Dans certains endroits, il existe des rumeurs indiquant que les survivantes de la VLG se suicident, et d'autres rumeurs disent que les victimes de la VLG sont tuées par leurs assaillants. Toutefois, les programmes VLG n'ont pas la capacité nécessaire pour saisir et vérifier cette information. Il existe de nombreux agents de l'aide humanitaire qui pensent que les programmes VLG sont un luxe dont on pourrait se passer. Quand les ressources sont limitées et que les budgets sont réduits, les programmes qui ne sont pas jugés essentiels – ceux permettant de sauver des vies – risquent d'être supprimés. Tel fut le destin du programme des Victimes de la Violence (prédécesseur du programme VLG) et cela pourrait bien arriver à nouveau.

Seulement, le suivi et l'évaluation (S&E) est l'un des maillons les plus faibles de la plupart des programmes VLG. Par ailleurs, sans S&E efficace, les programmes VLG ne disposent pas de l'information nécessaire pour guider la conception, les révisions et les améliorations continues. Aussi, faut-il améliorer le suivi et l'évaluation des programmes VLG avant que les circonstances attirent l'attention mondiale vers d'autres problèmes. Ces dernières années, et certainement depuis le scandale de « l'exploitation sexuelle » de l'Afrique de l'Ouest, les programmes VLG sont devenus plus visibles et plus appréciés. Mais même s'ils sont à présent une cause célèbre, l'intérêt s'estompera s'il n'existe pas de preuves de l'efficacité des programmes.

LE S&E DEMANDE TEMPS ET RESSOURCES

Le financement de la VLG ne devrait pas être réduit à cause du manque de budget. Il devrait être diminué seulement quand les résultats souhaités sont atteints : L'action intégrée par une équipe multisectorielle travaillant de pair avec la communauté.

Malgré la complexité des activités multisectorielles, interorganisations et interdisciplinaires que demande un programme VLG, le suivi et l'évaluation du programme n'est pas aussi complexe qu'on le pense au premier coup d'œil. Mais il ne s'agit pas non plus d'une procédure simple.

Certaines activités sont particulières et les résultats significatifs sont facilement suivis et mesurés (par exemple, nombre de viols notés dans le dispensaire en trois jours, à temps pour éviter une grossesse non souhaitée). Par ailleurs, d'autres activités sont plus difficiles à quantifier (par exemple, résultat du counseling ou changement du comportement masculin).

Les programmes VLG doivent mettre en place des systèmes de suivi et d'évaluation bien conçus et efficaces. Cela prend du temps, mais on peut rendre le système simple et efficace en même temps en suivant la maxime : simple mais systématique.

Le manque d'une vision bien claire pour le programme VLG, ainsi que le manque de buts et d'objectifs réalistes et spécifiques rend plus difficile le S&E. En d'autres termes, si les programmes VLG ne savent pas clairement où ils se dirigent, comment sauront-ils s'ils y sont arrivés ?

Un grand nombre de coordinateurs de programme n'ont pas la compétence ni la confiance pour concevoir le S&E nécessaire pour une action VLG interorganisationnelle et intersectorielle et continueront à réaliser un S&E faible si leurs problèmes ne sont pas résolus. Ils ont besoin de formation portant sur des compétences spécifiques, de soutien, d'éducation continue et d'accès aux ressources.*

Le suivi et l'évaluation sont le processus par le biais duquel nous pouvons obtenir une information sur les activités et les réalisations du programme afin de pouvoir prendre des décisions pour l'améliorer.

– Therese McGinn et Roger Vaughn⁺

Partout sur les sites de terrain, on semble manquer de temps pour réaliser l'énorme quantité de travail qui doit être accomplie. Toutefois, le S&E est une activité de programme légitime et non pas un luxe que l'on se permet lorsqu'on a le temps.

Tous les coordinateurs de programme doivent planifier et gérer le temps nécessaire pour intégrer les activités systématiques de S&E à chaque programme VLG. Si l'on veut que le programme puisse mesurer un authentique progrès, tout le personnel clé de la VLG (pas seulement le personnel VLG employé par l'organisme chef de file) doit compiler l'information, l'analyser, la revoir et réfléchir et l'utiliser pour planifier et guider le travail.

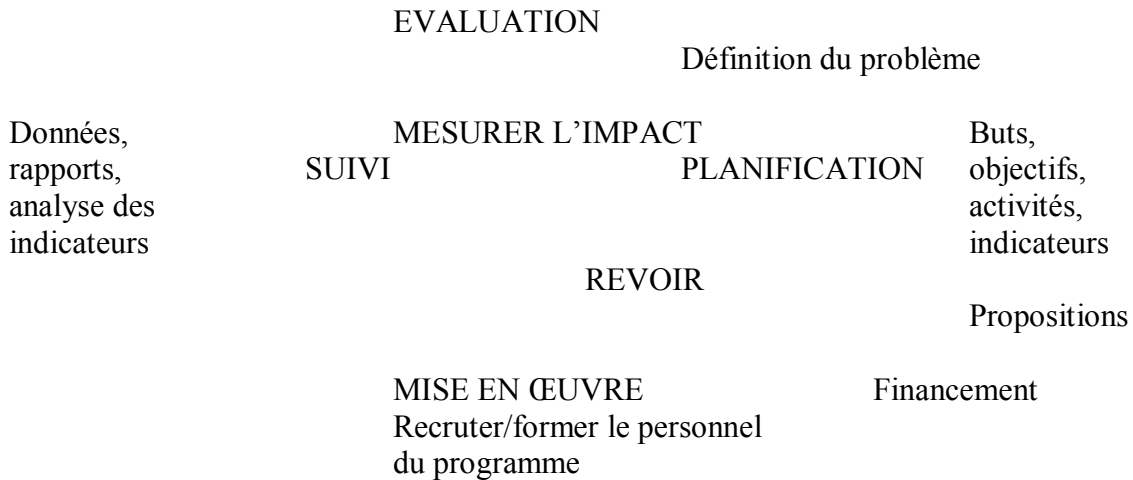
INTEGRER LE S&E A LA CONCEPTION DU PROGRAMME

Le suivi et l'évaluation relèvent d'un processus systématique. Il doit être intégré au programme VLG lors de la phase de planification et continuer tout au long du cycle du programme (Graphique 7-1). Un S&E continu et systématique dégagera l'information la plus utile.

* Le Chapitre 6, Renforcement des ressources humaines, traite de manière plus approfondie de ce thème.

⁺ *The Causal Pathway*, (inédit) est un processus pour la conception, le suivi et l'évaluation du programme. Ce chapitre s'inspire de cette publication. *The Causal Pathway* a été mis au point par Therese McGinn et Roger Vaughn, Département Heilbrunn de Population et de Santé familiale, Université Columbia, New York.

Graphique 7-1. Le cycle du programme



Evaluation des besoins

La phase de l'évaluation des besoins du cycle du programme marque le début du processus S&E. Pour les programmes VLG, deux méthodes généralement acceptées sont utilisées lors de cette phase : l'analyse de la situation et l'enquête de la prévalence.

Analyse situationnelle

Le S&E est réalisé de manière limitée sur certains sites VLG. Pourtant, nulle part est-il suffisamment avancé pour démontrer avec certitude si un programme VLG multisectoriel est constamment efficace ou fournit régulièrement des services de haute qualité.

L'analyse situationnelle est un examen complet de la situation présente, donnant à l'équipe interorganisations une bonne connaissance des points forts et des points faibles des services actuellement disponibles et des besoins au sein de la population cible. Elle permet également de prendre connaissance des types et de l'ampleur de la VLG qui existe dans le contexte donné.

L'analyse situationnelle devrait inclure un examen de la formation suivante :

- Type et ampleur de la VLG.
- Systèmes communautaires formels et informels pour la résolution de conflits et la direction à suivre.
- Attitudes, connaissance et comportement de la communauté, du personnel, du gouvernement hôte et du personnel de l'aide humanitaire (surtout dans les principales organisations de réponse) concernant le genre, les droits humains, le pouvoir et la VLG.
- Capacité de la communauté, du personnel du gouvernement hôte et du personnel de l'aide humanitaire en vue de répondre aux besoins des survivantes et leur fournir les services disponibles (composition du personnel, protocoles et équipement).

- Formation pour la communauté, le personnel du gouvernement hôte et le personnel de l'aide humanitaire pour répondre aux besoins des survivants.
- Mécanismes de coordination interorganisations et interdisciplinaires.
- Portée (et efficacité) de la communication et de la collaboration organisations et interdisciplinaires.
- Facteurs qui contribuent aux incidents VLG et activités de prévention déjà réalisées, y compris la composition et la formation du personnel.

Enquêtes de prévalence

Un grand nombre d'ONG qui envisagent d'ajouter un programme VLG à leur portefeuille pensent qu'elles doivent d'abord faire une enquête auprès des femmes et des enfants au sein de la population pour quantifier la prévalence de la VLG et collecter des données initiales. Mais une enquête n'est probablement pas nécessaire lors des premières étapes. En effet, c'est au fil du temps qu'on prend connaissance des besoins des survivants et des attitudes communautaires.

Une enquête ne convient pas toujours à cause des risques qui peuvent être plus grands que les avantages. En effet, la VLG est un problème caché et il faudra tenir compte d'un certain nombre de problèmes d'éthique et de sécurité avant de réaliser les enquêtes. Si les survivantes racontent ce qui leur est arrivé et s'il n'existe pas de services pour les aider, l'enquête fera plus de mal que de bien, ouvrant des plaies émotionnelles qui ne sauront être fermées sans soutien de suivi. Et surtout, les enquêtes peuvent mettre en danger les survivantes : si le coupable sait qu'elle est une répondante de l'enquête, il peut sévir à nouveau et les systèmes de sécurité ne pourront pas toujours protéger la victime.

L'on peut penser dès le départ d'un programme VLG qu'il existe des survivantes VLG avec des besoins non satisfaits dans les populations déplacées car divers types de VLG surviennent lors de chaque conflit et dans quasiment toutes les cultures. L'analyse situationnelle dégagera une information suffisante pour démarrer le programme sans mettre en danger les survivantes ou la viabilité du programme VLG. Les enquêtes peuvent être utiles et nécessaires pour l'évolution du programme une fois que les services de soutien existent et sont prêts à intervenir.

Définition du problème

Une évaluation attentive des besoins produira probablement une liste assez longue de problèmes se rapportant à la prévention de la VLG et à la réponse à la VLG. Le Tableau 7-1 est une liste préliminaire des problèmes compilés sur un site de terrain et recueillis lors d'une discussion de l'analyse situationnelle de ce site.

Si l'on veut que les programmes VLG soient gérables et efficaces, il est très important de définir clairement les problèmes qui doivent être traités. L'équipe interorganisations, y compris toutes les parties concernées dans la communauté, doivent participer à la définition des problèmes et au choix des priorités.

Objectifs et buts

La nature confuse des objectifs, buts et plans dans un grand nombre de programmes VLG explique le manque d'orientation du S&E. Aussi, est-il pratiquement impossible pour un

coordinateur d'un programme VLG de savoir si le programme est en train d'arriver à des résultats. Par exemple, il y a quelques années, un but d'une proposition typique d'un programme VLG pour une intervention de 12 mois disait « Réduire la VLG dans la communauté des réfugiés. » La VLG est un problème multidimensionnel qui existe depuis longtemps dans les communautés et il n'est guère réaliste de penser qu'un programme peut effectivement réduire la VLG en l'espace de 12 mois seulement.

Ces deux dernières années, des buts de programme plus réalistes ont été avancés. En effet, certains programmes VLG se donnent pour but de « Améliorer la santé et l'état psychosocial des survivantes de la LVG » ou encore « Accroître la capacité des prestataires de services pour qu'ils puissent répondre aux besoins des survivantes. » La nature complexe de la VLG demande une intervention sur plusieurs années et ces programmes ressemblent davantage aux projets de développement qu'à l'aide d'urgence. Aussi, est-il utile de commencer par se donner des buts à long terme (intégration) et de décrire les résultats escomptés après deux à cinq ans d'activités du programme. Les objectifs pour chaque période de 12 mois peuvent ensuite être spécifiés pour tenir compte des cycles de financement et renforcer les progrès réalisés lors des 12 mois précédents.⁺

Tableau 7-1. Problèmes VLG retenus sur un site par l'entremise de l'analyse de situation, par secteur

Santé

- Violence conjugale avec blessures physiques.
- Grossesses non souhaitées après viol.
- Transmission et infection des MST/SIDA peuvent être la conséquence d'un viol.
- La plupart des survivantes ne consultent pas les services de santé après un incident.
- Les survivantes minimisent les conséquences et les détails de la VLG.
- Manque de preuves du médecin légiste, d'où rejet des poursuites judiciaires.
- Les médecins des centres de santé refusent de témoigner en cour de justice.

Etat psychosocial

- La communauté pense que le fait de battre une femme est une pratique acceptable.
- Les survivantes ont peur – physiquement, émotionnellement ou socialement – et n'osent pas dénoncer les incidents VLG.
- Taux élevés de violence sexuelle en temps de guerre, de la part des combattants, au sein des populations déplacées.
- Domination masculine et faibles niveaux de compréhension ou de respect pour les droits humains de la femme.
- Peu de survivantes participent aux programmes de formation professionnelle et de mobilisation de revenus. Un grand nombre de survivantes craignent la discrimination à l'égard des victimes de la VLG.
- Les programmes de formation professionnelle et de mobilisation de revenus manquent de ressources.

Sécurité

- La police ne connaît pas les lois nationales interdisant les crimes liés à la VLG.
- La police ne dispose pas de procédures pour faire une enquête servant à vérifier les comptes rendus de la VLG et interviewer les victimes.
- Manque de sécurité dans le camp.
- Les agents de sécurité du camp sont tous des hommes.
- Les survivantes de la VLG ne signalent pas de tels crimes à la police.

⁺ Le Chapitre 4, Popularisation des programmes VLG, décrit la progression vers l'intégration.

Justice légale

- Les responsables et assistants de la protection du HCR sont tous des hommes.
 - Le HCR et les ONG ne connaissent pas les lois nationales et les procédures couvrant les crimes liés à la VLG.
 - Les cas de VLG présentés à la justice sont rejetés pour manqué de preuves ou manqué de témoins.
-

Indicateurs

Les indicateurs sont les mesures utilisées pour suivre les activités du programme et mesurer les progrès. Selon les secteurs, les organisations, les sujets et la pléthore d'activités qui s'y rapportent, il est facile de choisir un trop grand nombre d'indicateurs, créant ainsi un processus de S&E compliqué. Par conséquent, les concepteurs de programmes VLG devraient choisir quelques indicateurs clés qui permettent de faire un SE des activités et des résultats que l'on juge les plus importants face aux objectifs du programme.

Il existe deux types différents d'indicateurs pertinents aux programmes VLG :

- **Les indicateurs au niveau résultat** – mesure du nombre d'activités et de services fournis par le programme VLG, ainsi que leur qualité. Ils peuvent être spécialement utiles pour le S&E pendant les deux premières années d'un programme, lorsque le programme se concentre sur les activités de renforcement des capacités et que le S&E mesure les progrès de la réalisation des objectifs, tel qu'indiqué par le nombre d'activités et de résultats.
- **Les indicateurs au niveau effet** – mesure des changements du niveau de connaissance, attitudes, compétences, intentions et comportements de la communauté. Le fait d'arriver à de tels changements significatifs (par exemple, « réduire l'incidence de la VLG ») demande des années, prenant la durée de vie entière du programme VLG.

Définir des résultats acceptables

Chaque programme VLG doit définir ses propres résultats acceptables, c'est-à-dire les résultats mesurés par les indicateurs qui révèlent si un programme VLG a atteint ses buts et objectifs. Définir des résultats acceptables se fera ensuite aisément si les buts et objectifs sont bien pensés, réalistes, accessibles, spécifiques et mesurables.

INFORMATION NECESSAIRE AU SUIVI DES INDICATEURS

La seconde étape du processus S&E est de définir l'information nécessaire au suivi des indicateurs. Les indicateurs et les mesures pour le S&E d'un programme ne sont efficaces qu'en fonction de l'information réunie.

ETUDE DE CAS

Après trois mois de campagnes d'information de masse dans la communauté, les survivantes de la VLG dans un programme ont commencé à venir notifier les incidents VLG et à demander de l'aide. Toutefois, le personnel sanitaire, psychosocial, de sécurité et de la justice légale n'avait pas encore reçu de formation ou d'orientation concernant la VLG.

Trois survivants d'abus sexuel infantile se sont rendus à l'hôpital, à la police et à la cour de justice sans assistance ou plaidoyer. Les examens de santé et les comparaisons devant le tribunal ont fait très peur aux enfants. A la fin, deux des trois cas ont été rejetés par manque de preuves.

Ces expériences ont nui à ces trois enfants ; il aurait mieux valu ne pas notifier leurs cas. Néanmoins, le directeur de pays de l'ONG qui démarre le programme VLG pense que le programme est une réussite. L'indicateur de réussite du directeur est le nombre de rapports ; pas la qualité des services reçus.

Un grand nombre d'hypothèses pour déterminer les résultats face aux objectifs et buts des programmes VLG sont émises lors de la conception du programme et doivent être bien comprises par ceux qui planifient le programme. Par exemple, des indicateurs qui comptent le nombre de séances de formation du personnel et d'activités de sensibilisation ne montreront pas si le personnel de santé a effectivement absorbé et acquis les connaissances et compétences nécessaires et sait comment les utiliser pour traiter rapidement et efficacement un incident de VLG. De fait, l'indicateur doit être une mesure des connaissances et des compétences qui sont effectivement acquises. Les résultats post-test sont une mesure possible.

La conception d'un programme VLG doit envisager attentivement les types d'information, tant quantitative que qualitative, nécessaire pour le suivi et l'évaluation. L'information nécessaire pour suivre les indicateurs du programme n'est qu'une partie de ce qui est nécessaire pour un S&E efficace. Une évaluation continue des besoins, des connaissances, des attitudes et du comportement est nécessaire pour guider les activités du programme et permettre l'évaluation de l'efficacité du programme.

DOCUMENTS

Les outils S&E du HCR et du RHRC sont notamment un guide d'analyse situationnelle, des exemples d'indicateurs pour la prévention et la réponse, un Formulaire recommandé de Compte Rendu des Incidents et des exemples de formulaires de suivi pour compiler les détails des rapports sur les incidents.

Les Directives interorganisations pour la prévention et la réponse à la VSVLG et Manuel d'outils VLG du HCR sont sous presse.

Cette information nécessaire pour le S&E couvre bien d'autres aspects que le nombre et le type d'incidents. Par exemple, les survivantes de la VLG auront des besoins différents

et les facteurs à l'origine de tels incidents ou qui les perpétuent varieront eux aussi en fonction du type de VLG.

Si le S&E est la voie menant à la connaissance des mesures du programme, alors l'équipe interorganisations, sous la direction du coordinateur de la VLG, a besoin d'amples informations.

Données quantitatives des rapports sur les incidents

Les données sur les incidents et le suivi devraient fournir une information détaillée sur les types et les caractéristiques de la VLG, ainsi que sur les résultats des services fournis. Les programmes devraient compiler les données suivantes pour chaque type de VLG sans indiquer l'information permettant d'identifier celles-ci :

- Données démographiques pour les survivantes ;
- Données démographiques pour les coupables ;
- Données sur le lieu, le jour, l'heure de l'incident ;
- Nombre de jours entre l'incident et le compte rendu ;
- Besoins des survivantes selon l'évaluation faite au moment où l'incident a été notifié, généralement par un conseiller-réfugié ou PDI ; et
- Services disponibles fournis, avec résultats :
 - Services psychosociaux (nombre de séances de counseling, nombre et type de références pour la formation professionnelle, mobilisation de revenus, groupes de soutien et résultats des références)
 - Traitement et résultats du point de vue santé
 - Police (nombre d'arrestations faites, laps de temps entre le compte rendu à la police et l'arrestation)
 - Système de justice formelle (nombre de dossiers différés, d'acquiescement et de condamnations ; laps de temps entre l'arrestation et le jugement final)
 - Système de justice traditionnelle (nombre de plaidoyers et jugements)

Données qualitatives sur les incidents

La VLG est toujours sous-notifiée et les coordinateurs des programmes VLG peuvent supposer que les incidents signalés ne représentent qu'un petit pourcentage de ce qui se passe effectivement dans la communauté. Autre problème : trouver un moyen de collecter, compiler et analyser régulièrement et systématiquement l'information qualitative sur les incidents non signalés, ainsi que sur les connaissances, attitudes et comportements concernant le genre, le pouvoir et la VLG. La collecte de l'information qualitative se fait à l'aide de méthodes participatives, telles que –

- Les groupes de discussion focalisée ;
- Les groupes consultatifs VLG, réfugiés ou PDI, avec des membres communautaires ; et
- Des discussions informelles avec des personnes dans la communauté, des observations et des promenades dans le camp.

Information des homologues

La VLG est un problème, ce n'est pas un secteur, et l'information doit donc être obtenue auprès d'un certain nombre de sources et de secteurs, pas simplement du personnel du programme VLG et de leurs notes d'activités. Les programmes VLG comptent un grand nombre d'homologues dans les contextes de personnes déplacées dont chacun dispose d'information pertinente. Voici des exemples d'organisations et de personnes qui peuvent être des homologues :

- Programmes d'enfants non accompagnés,
- Programmes de protection infantile,
- Programmes psychosociaux pour enfants,
- Programmes de prévention du VIH/SIDA,
- Centres de santé,
- Ecoles et programmes de formation, et
- Guérisseurs traditionnels et accoucheuses traditionnelles.

Ces groupes et individus peuvent être des sources d'information et d'analyse de tendances dans la communauté. L'information qu'ils apportent peut mettre à jour les besoins, les problèmes, les questions et les réussites en ce qui concerne la VLG. Une information pertinente peut être dégagée par les biais suivants –

- Activités analogues à celles du programme VLG qui éclairent les connaissances et attitudes de la communauté et pourraient présenter une occasion de forger des partenariats et d'établir une coordination (par exemple, sketches, éducation des pairs et ateliers de formation) ;
- Problèmes signalés qui indiquent le risque de VLG parmi ses participants ; ou
- Engagement des femmes et des hommes à ses programmes et services, surtout ceux réalisés dans les écoles.

Supervision et évaluation du personnel

Le suivi et l'évaluation du personnel et des volontaires du programme fait également partie du S&E. Des observations régulières du personnel et des discussions avec ce personnel, ainsi que des évaluations de la performance peuvent mettre à jour les problèmes, défis et réussites qui peuvent étayer la conception de systèmes de formation et de soutien du personnel.

OUTILS DE SUIVI

Il faut concevoir des outils, formulaires et modes de compte rendu standard pour le S&E afin de collecter, compiler et signaler l'information demandée, telle qu'obtenue auprès de multiples sources. Un jeu typique S&E comprend les outils de compte rendu suivants et l'emploi de ces formulaires et outils doit être intégré à la formation :

- Formulaires de Compte Rendu des Incidents ;
- Formulaires de suivi du rapport d'incident et prise en charge du cas ;
- Dossiers sur la formation du personnel, fiches de présence, résultats post-test et évaluation de la performance ;

- Rapports sur l'éducation communautaire, fiches de présence, résultats des interviews de suivi ;
- Formulaire de compte rendu du programme et notification de données (récapitulatif) ;
- Fiches de suivi et livres de bord; et
- Formulaire de rapport mensuel.

ANALYSE DES DONNEES

La collecte, la compilation et l'examen de l'information ne représentent que la moitié du processus S&E. L'analyse et l'utilisation de l'information sont la raison d'être du S&E. Les données collectées, partagées avec tous ceux concernés et analysées correctement aident les programmes VLG à tirer des conclusions sur la nature et l'ampleur du problème, la qualité et l'efficacité des services ainsi que l'efficacité des activités du programme.

Une bonne analyse demande du temps pour que l'on puisse réfléchir et discuter l'information. Les réunions du personnel VLG et les réunions de l'équipe interorganisations sont une bonne occasion pour discuter, débattre, analyser et tirer des conclusions en vue de passer à l'action concrète.

RENFORCER LE S&E

Il existe de bonnes raisons pour lesquelles le S&E pour les programmes VLG dans les contextes de réfugiés a été limité. L'un de ces facteurs se situe au niveau de la nature interactive et multisectorielle des activités des programmes VLG. En outre, il n'existe pas suffisamment de matériel et ressources pour soutenir un S&E efficace pour les programmes VLG. Cette dernière année, diverses activités se sont consacrées à la formulation d'outils efficaces et utiles pour le S&E des programmes VLG. Un certain nombre de nouveaux outils S&E ont été mis au point et essayés sur le terrain. Ils représentent une assistance concrète pour les responsables VLG et les équipes interorganisations afin qu'ils puissent mettre en place un S&E systématique et efficace, qui convient aux besoins de chaque contexte particulier. Par la suite, les programmes VLG seront en mesure de démontrer tant l'ampleur du programme que l'efficacité des activités de ce dernier.

Utilisation de données pour cerner et résoudre les problèmes

La collecte, la compilation et l'analyse de données sur la VLG est un élément pivot du suivi et de l'évaluation des programmes. Bien que la collecte et l'analyse de données soient un des maillons les plus faibles des programmes VLG, il existe pourtant certaines données. Ce chapitre décrit et analyse les données réunies par le Projet de Soutien technique VLG. Ce chapitre traite également des problèmes au niveau des données notées sur le terrain et recommande des stratégies pour renforcer l'utilisation des données aux fins de suivi et d'évaluation du programme.

Une des tâches du Projet de Soutien technique VLG est de collecter et de compiler des données des rapports d'incidents liés à la VLG auprès de multiples sites de terrain. Au départ, on avait pensé que le Conseiller technique VLG pouvait réunir les rapports lors des visites sur le terrain et compiler l'information aux fins d'analyse. Les résultats devaient permettre de mieux comprendre les types et l'ampleur de la VLG signalée sur le terrain et être un point de départ pour des comparaisons à l'échelle mondiale de la VLG au sein des populations déplacées. La tâche s'est avérée quasi-impossible.

TROUVER LES DONNEES

Le premier défi qu'il s'agit de relever est d'obtenir les données et les rapports. Le Conseiller technique en matière de VLG n'a trouvé aucun siège d'organisation travaillant avec des réfugiés qui avait un seul endroit où étaient gardées les données sur les rapports des incidents liés à la VLG et où ces données étaient utilisées pour guider la planification et la mise en œuvre des programmes. Certaines données et certains rapports étaient gardés dans des bureaux de terrain de certains programmes VLG et étaient disponibles auprès des coordinateurs des programmes VLG. Parfois, le personnel-réfugié gardait des cahiers détaillés sur les incidents VLG et le Conseiller technique VLG pouvait obtenir certaines données en consultant ces rapports. Un rapport de données cumulatives couvrant toute une année et un pays a été obtenu auprès du siège du HCR à Genève. Dans l'ensemble, le Conseiller technique VLG a collecté un ensemble de données de chacun des quatre sites de programme VLG.

Un problème de définition

La comparaison des données s'est avérée difficile car les définitions des différents types de VLG varient d'un pays à l'autre et même d'un site de terrain à un autre au sein du même pays. En effet, le *harcèlement sexuel* à tel endroit pourrait être un *abus sexuel* ou une *exploitation sexuelle* à un autre endroit. Dans les deux ans depuis que le HCR a mis en exergue ces problèmes dans *How to Guide : Monitoring and Evaluation of SGBV Programmes, Kigoma and Ngara, Tanzania*, le problème de la définition n'a pas été résolu.

Manque de constante aux niveaux de la collecte, de la compilation et de l'utilisation des données

Autre problème : le manque de constance dans les formulaires et présentations qu'utilisent les sites de terrain pour documenter les incidents. Le rapport de la Conférence de 2001 sur les Leçons apprises en matière de VSVLG, qui s'est tenue à Genève*, a recommandé un Formulaire universel de Compte Rendu des Incidents, mais son utilisation n'est pas universelle. Certains endroits n'indiquent pas les incidents VLG sur le Formulaire de Compte rendu des Incidents et d'autres remplissent uniquement ces formulaires pour les cas de viol et de brutalité sexuelle. Certains sites notent les incidents liés à la VLG dans des livres de bord, qui ne comprennent pas la même information détaillée qui doit être donnée sur les Formulaires de Compte rendu des Incidents.

Les données collectées actuellement ne reflètent pas tous les incidents notifiés et n'apportent pas une information démographique et situationnelle constante.

La compilation de données en elle-même est rare, irrégulière ou non existante. Un grand nombre d'endroits n'ont pas de rapports de données mensuelles sur le nombre et le type d'incidents. Certains endroits compilent les données avec beaucoup de détails de temps en temps, mais ne disposent pas de méthodes systématiques pour la compilation de données et, par conséquent, celle-ci prend beaucoup de temps et ne se fait que sporadiquement. D'autres collectent les données mais n'ont pas encore mis en place les systèmes de compilation et d'analyse. Dans un endroit, on a trouvé un ensemble de rapports d'incident survenus sur une période de presque trois ans, mais ils restaient inutilisés dans un tiroir d'un meuble de rangement.

Le personnel responsable de la VLG est généralement au courant des types et de l'ampleur des incidents VLG notifiés, mais très peu, voire aucun ne dispose de chiffres solides avec lesquels suivre et évaluer son travail. Les programmes VLG semblent guidés par une information qualitative et subjective et des impressions. Certes, l'information qualitative est parfaitement acceptable, mais la plupart des programmes ne disposent pas de systèmes uniformes pour collecter, compiler et analyser cette information.

Même en tenant compte des limitations et des problèmes pour trouver des données des rapports d'incident, certains des chiffres et rapports collectés se sont avérés utiles. Les sections suivantes discutent de trois types différents d'information :

1. Les données des programmes VLG de quatre sites, collectées par le Projet de Soutien technique VLG en 2001-2002 ;
2. Un rapport d'analyse des incidents d'abus sexuels sur les enfants de la Tanzanie, 2000 ;
3. Des données d'incidents détaillés de la Tanzanie, 1999-2000.

* *Prevention and Response to Sexual and Gender-Based Violence in Refugee Settings : Interagency Lessons Learned Conference Proceedings*, Genève: HCR, 2001.

Chaque ensemble de données dégage une information différente pouvant être utilisée aux fins d'analyse et de directives de programme. Les tableaux et les graphiques démontrent des manières relativement simples de compiler, d'analyser et d'utiliser les données pour le S&E dans le cadre des programmes VLG. Ils indiquent également les possibilités d'arriver à un bon S&E et une analyse valide des données pour la planification et la conception de programme.

DONNEES SUR LES INCIDENTS VLG DE QUATRE PAYS, 2001-2002

Le Tableau 8-1 décrit les données disponibles – ou celles qui n'étaient pas disponibles – lors des visites sur le terrain du Projet de Soutien technique VLG en 2001-2002. Tel qu'indiqué, des ensembles de données ont été obtenus de la Guinée, de la Sierra Leone, de la Tanzanie et de la Zambie. Les données ne couvrent pas les mêmes mois et les mêmes années. Suivant les pays, les définitions des incidents sont différentes.

Dans la plupart des endroits, les chiffres disponibles étaient cumulatifs plutôt que sur la base mensuelle. Le Tableau 8-2 indique les données brutes collectées. Les dernières rangées au bas du tableau indiquent le nombre moyen de rapports reçus pendant un mois dans chaque pays. Cela permet d'arriver à certaines comparaisons entre pays et sites.

La taille des populations dans les endroits des programmes allait de 1 500 à plus de 70 000 personnes. Aucun chiffre démographique n'a été fourni pour calculer les taux de notification et, par conséquent, il est difficile de comparer les données au sein d'un seul pays ou entre divers pays. Des données sur la population permettraient de calculer le taux de notification pour 100 000 personnes sur chaque site – taux comparable entre les sites et les pays.

Tableau 8-1. Données sur les incidents VLG obtenues par le Conseiller technique VLG, 2001-2002

Pays	Démarrage du programme VLG	Période et type de données collectées du site	Notes
Angola	Pas encore	Pas de données disponibles	Programme pas encore en place
Erythrée	2001	Pas de données disponibles	Système de compte rendu/notification pas encore en place
Guinée	1999	Les totaux cumulatifs pour les six sites pendant la période août-septembre 2001 (pas de chiffres mensuels disponibles)	Système pour compiler les rapports d'incidents en train d'être mis en place ; les données ne sont pas compilées sur une base mensuelle ou un calendrier fixe. Les données ici proviennent d'un rapport disponible qui a compilé les viols, l'agression sexuelle et la violence conjugale pendant une période de 10 mois et qui a fait la différence entre les adultes et les enfants. Le rapport a également montré le suivi du point de vue santé et justice légale. C'est un excellent effort en vue de compiler l'information pour la planification de programme. Mais il a pris beaucoup de temps au personnel et, par conséquent, ne peut pas être fait souvent.
Serbie	N/A	Aucune donnée collectée	La base de données qui sera compilée dans le cadre du projet Network of Trust ne concernera pas exclusivement les réfugiés et les PDI.
Sierra Leone	1998	Rapport de juillet 2002 pour les cinq sites Comprend Comptes Rendus des Incidents en juillet et totaux cumulatifs depuis le début de l'année	A mis au point récemment une présentation très complète qui récapitule les rapports VLG, les résultats sur le plan santé et justice légale. Pour les réfugiés, les PDI et les ressortissants locaux. Les données ne comprennent pas encore tous les détails et l'information démographique sur les survivants, les coupables et les circonstances entourant les incidents.
Tanzanie	1997	Totaux cumulatifs de 2001 pour chacun des 11 sites (pas de chiffres mensuels disponibles)	La Tanzanie n'était pas comprise aux visites sur place du CT VLG, mais le rapport cumulatif de 2001 a été obtenu auprès du HCR. En Tanzanie, les données sur la VLG pour les réfugiés sont compilées et notifiées mensuellement, donnant le total des rapports VLG par type et par site ou camp.
Thaïlande	Pas encore	Pas de données disponibles	Programme pas encore en place.
Zambie	2001	Totaux cumulatifs pour un camp durant la période de mai à juillet 2002 (pas de chiffres mensuels disponibles)	Le programme en est encore aux premières étapes. Les systèmes de compte rendu/ notification en sont aux premières étapes de la conception. Les données étaient disponibles pour les réfugiés et provenaient uniquement des notes du personnel de la VLG qui portaient sur toute une gamme de problèmes, allant des bagarres publiques à la sorcellerie. Les données incluses ici sont uniquement celles concernant les rapports les plus susceptibles d'être des cas de VLG.

Tableau 8-2. Incidents notifiés de la VLG rassemblés pour quatre pays, par pays et par site, 2001-2002

Emplacement	Période	Viol après arrivé (adulte et enfant)	Viol avant arrivée (adulte et enfant)	Viol d'enfant (moins de 18 ans)	Viol d'adulte (18 ans et +)	Total des viols
Guinée						
Camp de Kountaya	Août-sept 2001	0	8	4	0	12
Camp de Telikoro	Août-sept 2001	0	21	0	0	21
Camp de Boreah	Août-sept 2001	0	11	0	0	11
Camp de Sembakounya	Août-sept 2001	0	4	2	0	6
Camp de Kouankan	Août-sept 2001	0	0	0	0	0
Ville de Nzerekore ^a	Août-sept 2001	0	5	2	0	7
<i>Tous les 6 emplacements</i>	<i>Août-sept 2001</i>	<i>0</i>	<i>49</i>	<i>8</i>	<i>0</i>	<i>57</i>
Sierra Leone^b						
Bo	Juillet 2002	–	–	–	–	1
Gerihun	Juillet 2002	–	–	–	–	3
Kenema	Juillet 2002	–	–	–	–	5
Kono	Juillet 2002	–	–	–	–	9
Pujehun	Juillet 2002	–	–	–	–	4
<i>Tous les 5 emplacements</i>	<i>Jan-Jul 2002</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>59</i>
Tanzanie^c						
Camp de Lugufu	Jan-Déc 2001	25	0	–	–	25
Camp de Mtabila	Jan-Déc 2001	34	0	–	–	34
Camp de Muyovosi	Jan-Déc 2001	15	0	–	–	15
Camp de Nyarugusu	Jan-Déc 2001	32	0	–	–	32
Camp de Mtendeli	Jan-Déc 2001	32	7	–	–	39
Camp de Karago	Jan-Déc 2001	38	13	–	–	51
Camp de Nduta	Jan-Déc 2001	23	6	–	–	29
Camp de Kanembwa	Jan-Déc 2001	22	1	–	–	23
Camp de Mkugwa	Jan-Déc 2001	0	0	–	–	0
Camp Lukole A	Jan-Déc 2001	51	0	–	–	51
Camp Lukole B	Jan-Déc 2001	21	0	–	–	21
<i>Tous les 11 emplacements</i>	<i>Jan-Déc 2001</i>	<i>293</i>	<i>27</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>320</i>
Zambie^d						
Camp de Nangweshi	Mai-juil 2002	1	0	0	0	1
COMPTES RENDUS MOYENS PAR MOIS						
Total Guinée 6 sites	2001	0	23,5	3,5	0	27
Total Sierra Leone 5 sites	2002	–	–	–	–	22
Total Tanzanie 11 sites	2001	24,4	2,3	0	0	26,7
Total Zambie 1 site	2002	0,3	0	0	0	0,3

Notes.

– Pas disponible.

^a Les données couvrent deux zones au sein de la ville avec une population élevée de réfugiés. Au cours de cette période, la Guinée n'a pas compté les données de mariages précoces ou forcés.

^b La catégorie pour le viol comprend tant les survivants enfants qu'adultes. Les données comprennent les réfugiés, les PDI et les habitants.

^c La Tanzanie est le seul pays ici où les données sont compilées pour la catégorie spécifique de « harcèlement sexuel. » On l'a défini comme avances sexuelles non souhaitées de quelqu'un à des fins sexuelles ou utilisant des actes, mots, sons ou implications sexuels. Peut comprendre un faible contact physique, tel que le toucher ; peut comprendre des menaces de nature sexuelle.

^d Les définitions utilisées pour le viol et la tentative de viol ne sont pas claires. Les incidents classés dans les camps de la Zambie notés comme « conflit conjugal » ont été classés ici comme « violence conjugale » (une catégorie n'existait pas dans les registres des camps). « Autre VLG » comprend les cas classés comme « grossesse non souhaitée. » Le personnel a expliqué que c'est souvent dû à l'exploitation sexuelle et qu'il s'agit souvent de femmes non mariées, âgées de 16 à 22 ans, bien qu'il soit probable que quelques-uns ne seraient pas des cas de VLG.

Tableau 8-2. (suite)

Emplacement	Période	Tentative de viol	Violence conjugale	Mariage précoce ou forcé	Harcèlement sexuel	Autre VLG	Total des comptes rendus
Guinée							
Camp de Kountaya	Août-sept 2001	1	24	–	–	–	37
Camp de Telikoro	Août-sept 2001	3	22	–	–	–	46
Camp de Boreah	Août-sept 2001	0	5	–	–	–	16
Camp de Sembakounya	Août-sept 2001	0	59	–	–	–	65
Camp de Kouankan	Août-sept 2001	0	24	–	–	–	24
Ville de Nzerekore ^a	Août-sept 2001	3	87	–	–	–	97
<i>Tous les 6 emplacements</i>	<i>Août-sept 2001</i>	<i>7</i>	<i>221</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>285</i>
Sierra Leone^b							
Bo	Juillet 2002	0	0	0	–	0	1
Gerihun	Juillet 2002	0	2	0	–	0	5
Kenema	Juillet 2002	0	19	1	–	0	25
Kono	Juillet 2002	1	5	3	–	0	18
Pujehun	Juillet 2002	0	3	1	–	0	8
<i>Tous les 5 emplacements</i>	<i>Jan-Jul 2002</i>	<i>4</i>	<i>80</i>	<i>4</i>	<i>–</i>	<i>2</i>	<i>149</i>
Tanzanie^c							
Camp de Lugufu	Jan-Déc 2001	11	286	99	108	–	25
Camp de Mtabila	Jan-Déc 2001	10	93	10	6	–	34
Camp de Muyovosi	Jan-Déc 2001	4	104	3	1	–	15
Camp de Nyarugusu	Jan-Déc 2001	4	70	14	4	–	32
Camp de Mtendeli	Jan-Déc 2001	7	95	24	23	–	39
Camp de Karago	Jan-Déc 2001	3	138	7	15	–	51
Camp de Nduta	Jan-Déc 2001	9	129	9	5	–	29
Camp de Kanembwa	Jan-Déc 2001	4	61	13	0	–	23
Camp de Mkugwa	Jan-Déc 2001	3	80	1	28	–	0
Camp Lukole A	Jan-Déc 2001	3	903	6	1	–	51
Camp Lukole B	Jan-Déc 2001	0	510	5	0	–	21
<i>Tous les 11 emplacements</i>	<i>Jan-Déc 2001</i>	<i>58</i>	<i>2 469</i>	<i>191</i>	<i>191</i>	<i>–</i>	<i>320</i>
Zambie^d							
Camp de Nangweshi	Mai-juil 2002	0	15	1	0	7	24
COMPTES RENDUS MOYENS PAR MOIS							
Total Guinée 6 sites	2001	3,5	110,5	0	0	0	141
Total Sierra Leone 5 sites	2002	1	29	5	0	0	57
Total Tanzanie 11 sites	2001	4,8	205,8	15,9	15,9	0	269,1
Total Zambie 1 site	2002	0	5	0,3	0	2,3	7,9

Graphique 8-1. Nombre moyen de comptes rendus sur la VLG pendant un mois, par pays

Nombre de comptes rendus

Guinée Sierra Leone Tanzanie Zambie
Pays

Le Graphique 8-1 montre le nombre moyen de tous les types de VLG notifiés pendant un mois dans un pays. Là aussi, il faut noter que les données du même mois de la même année n'étaient pas disponibles pour tous les sites. Au vu des différences d'un pays à l'autre et d'un camp à l'autre du point de vue population et durée d'un programme, une comparaison entre pays est impossible, c'est comme si l'on voulait comparer une pomme et un poisson. Toutefois, le chiffre présente une estimation des incidents liés à la VLG notifiés dans chaque pays. Si un tel chiffre était notifié de manière plus constante d'un pays à l'autre et d'un camp à l'autre, il pourrait soulever des questions utiles pour le S&E.

Par exemple, pourquoi la Tanzanie et la Guinée notifient-elles un plus grand nombre de cas de VLG que la Sierra Leone et la Zambie ? Peut-être est-ce dû à la durée du programme VLG qui est mis en œuvre dans ces pays. En Sierra Leone et en Zambie, un grand nombre de sites viennent juste de commencer des programmes VLG et les services ne sont pas encore entièrement sur pied et les communautés ne sont pas encore bien informées sur le type d'aide disponible et, par conséquent, un nombre moindre de rapports sont reçus.

Graphique 8-2. Comparaison des comptes rendus de viol et de violence conjugale sur un mois, par pays

Nombre de comptes rendus

Guinée	Sierra Leone	Tanzanie	Zambie
		Pays	
	Viol	Violence conjugale	

Le Graphique 8-2 compare le nombre de viols notifiés au nombre de comptes rendus sur la violence conjugale. Là aussi, une notification uniforme permettrait de soulever des questions utiles. Par exemple, vu que les gens vivent rapprochés les uns des autres dans ces camps, est-ce que la violence conjugale est moins cachée que le viol ? Ou est-il plus acceptable de notifier une violence conjugale et de chercher de l'aide plutôt que de dénoncer un viol ? Les faibles chiffres pour le nombre de viols pourraient indiquer que les programmes VLG doivent dispenser davantage d'éducation communautaire pour traiter la honte et la discrimination sociale qui entoure le viol, encourageant ainsi les survivantes à dénoncer ce type de crime.

SYSTEMES PROMETTEURS EN SIERRA LEONE ET EN TANZANIE

Parmi toutes les données examinées, ce sont les systèmes de la Sierra Leone et de la Tanzanie qui sont susceptibles de dégager les données les plus utiles. Le rapport de données mensuelles de la Sierra Leone a été revu mi-2002. Il comprend actuellement les chiffres et types d'incidents notifiés sur chaque site de terrain, ainsi que des données de suivi sur les interventions de santé et de justice légale. Par la suite, cette information dégagera les tendances et permettra de faire des analyses qui peuvent guider la mise en œuvre du programme. La Sierra Leone est également en train de concevoir un système pour compiler des données détaillées des Formulaires de Compte Rendu des Incidents, de sorte à pouvoir suivre l'information démographique et autre information. Ce système permettra au personnel du programme de la Sierra Leone de mieux comprendre qui sont les survivantes et les coupables, ainsi que la nature des facteurs à l'origine de ces incidents et, partant, de concevoir des activités de prévention et d'éducation communautaire plus ciblées.

La Tanzanie a mis en place son système en 2000, collectant et compilant les données sur les incidents dans tous les camps. Le personnel de la Protection et des Services communautaires du HCR a collecté des rapports auprès des ONG qui fournissent des services liés à la VLG dans les camps et a compilé un rapport couvrant l'ensemble du pays et précisant les types et chiffres de VLG notifiés chaque mois. La Tanzanie a également adopté des fiches de suivi détaillées sur lesquelles chaque ONG compile une information démographique et des détails sur les comptes rendus de la VLG. Vu que le CT VLG n'a pas pu obtenir d'exemplaires, on ne sait pas si les ONG suivaient ou compilaient effectivement ces détails.

DONNEES DE LA TANZANIE SUR LES ABUS SEXUELS SUR LES ENFANTS, 2000

Résultat intéressant du système de collecte de données de la Tanzanie : fin 2000, le HCR et les ONG dans trois camps ont « découvert » le problème de l'agression sexuelle à l'égard des enfants (Graphique 8-3). Après avoir compilé les détails et revu les données collectées sur les rapports de compte rendu, les organisations ont pu identifier des analogies entre les camps en ce qui concerne les causes et les facteurs prédisposant menant à l'abus sexuel sur des enfants et, partant, ont pu mettre sur pied des activités de prévention. Aucun rapport de suivi n'était disponible, mais la collecte et la compilation initiale de données sont des exemples montrant comment utiliser des données pour guider les activités des programmes.

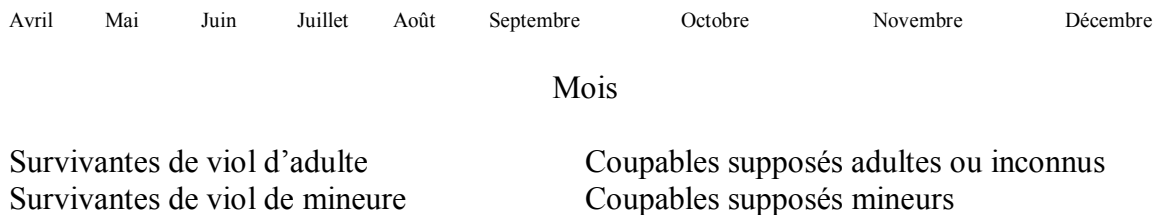
L'équipe de la Tanzanie a compilé une information à partir des détails figurant sur les Formulaires de Compte Rendu des Incidents, tel que l'indiquent les Graphiques 8-3 et 8-4. L'équipe a comparé les données et l'information qualitative qui pourrait être pertinente sur les événements et les activités, et ensuite a discuté des résultats avec les membres communautaires.

Après l'examen des données et les discussions avec la communauté, l'équipe de la Tanzanie est arrivée à certaines conclusions sur les facteurs qui semblent prédisposés à l'abus sexuel sur des enfants. Ils sont récapitulés sur le Tableau 8-3.

Le HCR, les ONG et l'équipe de réfugiés ont ensuite fait une liste des recommandations pour prendre une action en vue de traiter les facteurs retenus. Il sera intéressant de voir les résultats des actions prises et ensuite, de consulter une analyse répétée des rapports sur les incidents concernant les abus sexuels chez les enfants. Un rapport de suivi n'était pas disponible.

Graphique 8-3. Comptes rendus de viols dans le camp de Kasulu, Tanzanie, par mois, avril à décembre 2000

Nombre de viols notifiés



Notes.

^a En août, on suppose que deux incidents ont été chacun commis par des groupes de quatre garçons, de six à neuf ans.

^b De la fin d'octobre au début de novembre, les ONG ont réalisé des campagnes de sensibilisation publique concernant l'abus sexuel des enfants dans ces camps. Les rapports de novembre et de décembre concernaient des incidents survenus avant ces mois ; l'augmentation dans le nombre d'incidents notifiés est probablement due à l'accroissement de la sensibilisation publique.

DETAILS DES DONNEES PROVENANT DES RAPPORTS SUR LES INCIDENTS VLG EN TANZANIE, 1999-2000

Le troisième ensemble d'information constituait la seule analyse détaillée des données sur les incidents VLG pour le site entier. Cette information a été collectée et compilée par le Conseiller technique VLG en 2000. Les données proviennent des Formulaires de Compte Rendu des Incidents et ont été mises sur un tableur Excel. Les données brutes ont ensuite été utilisées pour créer des tableaux, des graphiques en utilisant Excel Wizard et d'autres fonctions. Il s'agit d'une collection d'analyses simples qui pourraient être reproduites dans n'importe quel site de terrain et qui permettraient de mieux comprendre la VLG aux fins de suivre et d'évaluer les progrès et de guider les stratégies pour prévenir et répondre à la VLG.

Source, méthodologie et qualité de données

Les données ont été obtenues des Formulaires de Compte Rendu des Incidents gardés par le Comité de Secours international (IRC) à Kibondo, en Tanzanie. Quand une survivante notifiait un incident VLG, un conseiller-réfugié du programme de l'IRC remplissait, en

swahili, un Formulaire standard de Compte Rendu des Incidents. Le formulaire collectait des données démographiques sur la survivante et le coupable (si on le connaît), des détails à propos de l'incident et des notations de références initiales et d'interventions immédiates de la part des services de santé, de la protection, de la police, des dirigeants communautaires et autres intervenants. Les formulaires ne comportent que l'information disponible au moment où ils sont remplis (au moment du compte rendu initial de la survivante) et ne fournissent pas de détail pour les actions de suivi ultérieures.

Graphique 8-4. Comptes rendus de viols dans le camp de Kasulu, Tanzanie, par âge de la survivante et emplacement de l'incident

Nombre de comptes rendus par âge de la survivante

Domicile		Ecole		Tout autre endroit dans le camp ^a		A l'extérieur du camp			
Emplacements des incidents									
<3 ans		3-9 ans ^b		10-14 ans		15-17 ans		Adultes	

Notes.

^a « Tout autre endroit dans le camp » désignait généralement des voisins, des membres de la famille ou la maison d'amis.

^b La plupart des incidents avec des enfants âgés de moins de 10 ans survenaient alors que ceux-ci étaient seuls à la maison.

A Kibondo, en 2000, un superviseur-réfugié de l'IRC a revu tous les rapports sur les incidents qui ont été reçus sur une période de six mois allant d'août 1999 à janvier 2000. Le superviseur a transféré les données sur un tableur et un employé a, par la suite, mis les données sur un tableur Excel.

Bien des cases des comptes rendus des incidents étaient incomplètes. Par conséquent, l'analyse des données faite ici est limitée et les conclusions doivent être prises à titre préliminaire et utilisées uniquement comme des exemples. Le type d'incidents signalés n'est pas désigné de manière constante. Pour chaque compte rendu, la description a été revue pour confirmer une bonne classification et un grand nombre des cas ont été reclassés.

Analyse

Les graphiques et tableaux suivants font une présentation visuelle utile à partir de la collecte de la compilation et de l'analyse de données. Toutefois, il est important de noter les problèmes de validité des données présentées ici à cause des limitations susmentionnées. Aussi, faut-il les prendre comme des exemples de ce que l'on peut faire et *non pas* pour des chiffres véridiques.

Nombre de comptes rendus et taux de notification

Le Tableau 8-4 montre le taux de notification pour 10 000 personnes, pour viol et tentative de viol, agression (abus physique du partenaire) et les totaux de tous les types de VLG notifiés. Les taux sont indiqués pour quatre camps (Kanembwa, Mkugwa, Mtendeli et Nduta) pour chaque mois lors de la période de six mois. En calculant le taux de notification pour 10 000 personnes, on arrive à faire de meilleures comparaisons des chiffres d'un site à l'autre en tenant compte des différences au niveau de la population. Le calcul demande que l'on connaisse le nombre de personnes et le nombre de comptes rendus pendant la période en question. C'est la raison pour laquelle il est important que tous les sites obtiennent des chiffres démographiques pour chaque site de programme VLG chaque mois.

Tableau 8-3. Facteurs possibles contribuant à l'abus sexuel chez les enfants en Tanzanie

Groupe d'âge	Facteurs possibles contribuant
Moins de 10 ans	<ul style="list-style-type: none">▪ On laisse les enfants seuls à la maison quand les parents sortent pour aller chercher de l'eau ou du bois de feu, pour se rendre au marché, à l'église, aux centres de distribution de la nourriture ou chez de la famille ou des amis.▪ On laisse les enfants avec des membres de la famille, des voisins ou des amis en qui on a mal placé sa confiance.▪ Les enfants ont faim ou ne sont pas nourris correctement ; les gens utilisent la nourriture pour les attirer.▪ Les enfants de cet âge sont curieux. Quand les parents et les enfants partagent la même chambre, les enfants peuvent regarder leurs parents avoir des relations sexuelles, les exposant ainsi à cette pratique.▪ Mythes : par exemple, certains charlatans disent aux hommes que, s'ils insèrent leur pénis dans le vagin d'un enfant, cela illuminera leur étoile porte-bonheur pour leur apporter richesse et fortune.▪ Les pratiques traditionnelles créent des lacunes en communication entre les enfants et les parents (par exemple, ne pas discuter des relations sexuelles).
11 à 14 ans	<p>Tous les facteurs susmentionnés, plus</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Les hommes adultes profitent des jeunes filles adolescentes jolies et sexuellement actives.▪ Les enfants sont exposés aux vidéos et magazines montrant des activités sexuelles.▪ Les filles qui vivent avec un seul parent et des mineurs non accompagnés sont à risques plus élevés.▪ Les survivantes manquent d'information concernant la santé de la reproduction.▪ Les attentes et les limitations liées au genre, telles que le manque de pouvoir de prise de décisions chez les femmes, accroissent le risque pour ce groupe d'âge.
15 à 17 ans	<p>Tous les facteurs susmentionnés, plus</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Pauvreté : certains hommes pensent que le manque d'argent ou le statut les empêchera d'avoir une petite amie adulte ou une partenaire sexuelle.▪ Il existe une réelle menace tenant au fait que, si la victime en parle à quelqu'un, elle sera perçue comme coupable et sera punie.▪ Les gens pensent que les filles jeunes n'ont pas contracté de MST ou le VIH/SIDA.▪ Les filles se laissent facilement tentées par des promesses et des cadeaux.▪ On envoie des filles jeunes chercher de l'eau ou du bois de feu toutes seules.▪ Pauvreté et exploitation sexuelle : les gens échangent des faveurs sexuelles pour de l'argent, des habits, de la nourriture et de l'alcool.

Le Tableau 8-4 indique des différences très importantes entre les camps du point de vue notification des incidents VLG. Une stratégie efficace de S&E consisterait à déterminer les raisons d'une telle variance. Par exemple, le coordinateur VLG pourrait voir si la documentation est collectée avec plus de constance et plus attentivement dans certains cas. Il pourrait également voir les différences au niveau activités de sensibilisation et d'éducation ou encore les différences culturelles et sociétales entre les camps. Un tel exercice de S&E réalisé chaque mois serait utile pour suivre les changements dans le temps et pour continuer à examiner les raisons expliquant les divergences et fluctuations d'un mois à l'autre et d'un camp à l'autre. Par exemple, le taux de viol et de tentatives de viol du camp de Nduta a augmenté, passant de 0,20 pour 10 000 à 1,49 lors de ces six mois. Calculer le taux de notification pour les mois venant après ces six mois permettrait de montrer si les violents et les tentatives de viol augmentent et soulèverait des questions quant aux raisons pour lesquelles ce taux s'accroît.

Détails sur les incidents

Les données ci-après permettent d'aller un pas plus loin au niveau de l'analyse des données et de son utilité pour le S&E. En effet, en examinant les détails entourant les incidents liés à la VLG, le coordinateur d'un tel programme peut adapter les stratégies de prévention et de réponse pour traiter la VLG dans un endroit donné. En réalisant un S&E une fois les changements faits au sein des camps pris individuellement, le coordinateur du programme VLG pourrait ensuite appliquer ce qui fonctionne d'un camp à l'autre. Aussi, les données deviennent utiles pour plus d'un endroit.

Tableau 8-4. Taux de notification de la VLG dans quatre camps, Tanzanie, août 1999-janvier 2000

Mois	Camp	Taux de notification		Total tous les comptes rendus VLG pour 10 000
		Viols et tentatives pour 10 000	Agressions pour 10 000	
Janvier 2000	Mtendeli	1,26	1,89	4,21
Janvier 2000	Kanembwa	–	–	–
Janvier 2000	Nduta	0,20	0,20	0,40
Janvier 2000	Mkugwa	–	–	–
Décembre 1999	Mtendeli	–	2,30	2,93
Décembre 1999	Kanembwa	0,57	1,72	2,30
Décembre 1999	Nduta	0,41	0,20	0,61
Décembre 1999	Mkugwa	1,00	1,92	5,76
Novembre 1999	Mtendeli	1,45	1,56	2,45
Novembre 1999	Kanembwa	1,73	1,16	4,05
Novembre 1999	Nduta	–	0,67	0,67
Novembre 1999	Mkugwa	–	–	16,30
Octobre 1999	Mtendeli	1,50	1,76	2,77
Octobre 1999	Kanembwa	0,58	7,53	8,69
Octobre 1999	Nduta	0,22	0,45	0,67
Octobre 1999	Mkugwa	–	–	–
Septembre 1999	Mtendeli	0,55	6,34	6,89
Septembre 1999	Kanembwa	1,76	1,76	4,11
Septembre 1999	Nduta	1,23	1,23	2,45
Septembre 1999	Mkugwa	8,00	–	8,00
Août 1999	Mtendeli	1,07	4,70	6,20
Août 1999	Kanembwa	1,71	2,85	4,55
Août 1999	Nduta	1,49	0,74	1,72
Août 1999	Mkugwa	–	8,00	8,00

Note. – Pas disponible.

Graphique 8-5. Pourcentage de tous les types de comptes rendus des incidents VLG par heure de la journée, camp de Mtendeli, Tanzanie, 1999-2000

Graphique 8-6. Comptes rendus de viols dans quatre camps, par heure de la journée, Tanzanie, 1999-2000

Nombre de comptes rendus

Heure de la journée

Heure à laquelle survient l'incident

Des stratégies de prévention efficaces demandent que l'on comprenne les causes et les facteurs contribuant aux incidents de la VLG. Le Graphique 8-5, exemple de diagramme à secteurs, examine un facteur possible : l'heure à laquelle survient l'incident. Ce graphique à secteurs a été mis au point à partir de *tous* les incidents notifiés pendant la période de six mois dans le camp de Mtendeli. Facteur surprenant : pratiquement la moitié (43%) de tous les incidents ont eu lieu pendant la journée, de 7h00 à 18h00. Est-ce que cette période revêt une signification spéciale ? Et, vu que les autres 57% des incidents signalés se sont passés la nuit, l'équipe VLG pourrait envisager un éclairage ou autre stratégie de prévention possible.

Un autre graphique examine la signification de l'heure pour la notification des *cas de viol uniquement* dans les quatre camps. Le Graphique 8-6 montre qu'à Mtendeli, la majorité des viols ont eu lieu pendant les heures de la journée. Le coordinateur de la VLG pourrait vérifier les données pour voir où les incidents ont eu lieu et cette information pourrait aider l'équipe à comprendre pourquoi un nombre plus élevé de viols ont eu lieu le jour quand le coupable peut être vu.

Emplacement de l'incident

Quelques manipulations simples sur Excel mettent à jour une information importante sur les endroits des viols notifiés dans les quatre camps pour la période entière de six mois. Le Graphique 8-7 démontre que la vaste majorité des viols signalés ont eu lieu dans les zones résidentielles des camps et non pas à l'extérieur, quand les survivantes cherchent par exemple du bois de feu, comme on le pense souvent. Cette information revêt un caractère essentiel pour la conception des stratégies de prévention. Bien que certains programmes prétendent que la distribution de bois de feu est le moyen essentiel pour prévenir le viol dans des contextes de personnes déplacées, les chiffres de ce tableau semblent contredire cette hypothèse, du moins pour ces camps et pendant cette période. Pour un S&E efficace, un coordinateur de la VLG pourrait élaborer un graphique à l'instar de celle-ci pour chaque camp. Le personnel de la VLG pourra réunir davantage

d'information sur les endroits exacts, c'est-à-dire si le viol a eu lieu dans la maison des survivantes ou ailleurs.

Graphique 8-7. Pourcentage de viols notifiés dans quatre camps pendant six mois, par emplacement, Tanzanie, 1999-2000

Endroit à l'extérieur du camp (pas en ville)	15%	Ville proche	2%	Pays de résidence ou pendant le vol (avant l'arrivée au camp)	15%
Autre endroit dans le camp	0%	Résidence dans le camp	68%		

Age des survivantes

L'âge des survivantes représente une information essentielle pour les programmes VLG. Le Graphique 8-8 montre à l'évidence que la majorité des victimes indiquant des incidents VLG sont des femmes âgées de 19 à 30 ans. Le coordinateur des programmes VLG pourrait utiliser cette information pour faire une évaluation des caractéristiques ou comportements de ce groupe d'âge qui entraînent un nombre plus élevé de comptes rendus de viols. Par exemple, les survivantes de cet âge sont peut-être plus susceptibles de dénoncer les incidents que des survivantes plus jeunes ou plus âgées. Si les données reflètent véritablement des incidents au sein de ce groupe d'âge et, en se rappelant que toutes les survivantes de la VLG ne dénoncent pas tous les incidents, le programme VLG pourrait cibler ce groupe vulnérable à l'aide de campagnes de sensibilisation communautaire.

Relation entre le coupable et la survivante

Une analyse de la relation entre le coupable et la survivante sur le Graphique 8-9 montre que la majorité des responsables sont les maris. Intéressant de noter que les données ici montrent des analogies entre le Graphique 8-2 et le Tableau 8-2, qui démontrent un nombre plus élevé de comptes rendus de violence conjugale comparé à d'autres types de VLG, dans quatre pays, en 2001-2002. Si le coordinateur du programme VLG devait diffuser l'information du Graphique 8-9 dans la communauté, cela encouragerait probablement des campagnes plus intenses pour prévenir la violence conjugale et, peut-être, entraînerait des sanctions sociales plus grandes à l'égard du coupable. Le coordinateur du programme VLG pourrait également examiner la relation entre le coupable et la survivante uniquement pour les incidents de viol, mettant à jour une information qui pourrait aider au niveau de la prévention des viols.

Graphique 8-8. Comptes rendus sur la VLG dans quatre camps pendant six mois, par âge du survivant, Tanzanie, 1999-2000

Nombre de survivants, par âge^{b,c}

Camp		
0-12 ans	19-30 ans	51-60 ^a ans
13-18 ans	31-50 ans	

Notes.

^a Aucune survivante de plus de 60 ans n'était notifiée pendant cette période.

^b Le nombre total d'incidents dans les quatre camps était de 186 ; le nombre total de survivantes était de 194. Cette différence entre les nombres est un autre exemple des problèmes et des limitations des données.

^c Quelques-uns ont notifié des incidents incluant plusieurs survivantes, âgées de 13 à 60 ans.

Durée qui s'est écoulée entre l'incident et l'appel à l'aide

Tous les rapports d'incidents compilés pour la présente analyse de données indiquent la date de l'incident et la date à laquelle le conseiller VLG a reçu le rapport de l'incident de la survivante. Le Graphique 8-10 indique que la plupart des survivantes du viol indiquent un incident en l'espace de trois jours. C'est une bonne chose puisque des soins de santé rapides peuvent ainsi être fournis. Etant donné qu'un grand nombre de cases des Formulaires de Compte Rendu des Incidents utilisés pour cette analyse étaient laissées en blanc, les données ne montrent pas si les survivantes ont reçu des soins de santé lorsqu'elles ont signalé l'incident au conseiller VLG. De tels chiffres seraient utiles pour le coordinateur VLG qui pourrait évaluer si les survivantes reçoivent des soins de santé rapides et adéquats, ainsi que d'autres services appropriés.

Par exemple, l'équipe VLG pourrait mettre sur pied des campagnes de sensibilisation communautaire qui ciblent les éventuelles des survivantes des viols. Ces campagnes communiqueraient l'importance de l'examen et du traitement sanitaire rapide après le viol. Ce type d'approche ciblée pour les survivantes est possible quand les Formulaires de Compte Rendu des Incidents intègrent des données démographiques sur les survivantes et que l'information est collectée, compilée et analysée. En tant que future utilisation pour le S&E, le coordinateur du programme VLG pourrait réaliser une analyse plus approfondie des cas qui ont été signalés après trois jours et cette information pourrait être utilisée pour les campagnes de sensibilisation communautaire ou autres stratégies en vue d'encourager un plus grand nombre de survivantes de venir dénoncer plus rapidement cette violence.

Graphique 8-9. Incidents liés à la VLG dans quatre camps pendant six mois, par relation du coupable avec le survivant(e), Tanzanie, 1999-2000

Nombre de comptes rendus

Camp				
Mari	Femme	Ami/voisin	Etranger/soldat	Autre

Graphique 8-10. Comptes rendus de viols dans quatre camps pendant six mois, par temps écoulé entre l'incident et le compte rendu au programme VLG, Tanzanie, 1999-2000

Nombre de comptes rendus

Camp					
≤ 3 jours	4-10 jours	11 jours-1 mois	1 mois-1 an	≥ 1 an	Ne sait pas

AMELIORER LA COLLECTE ET L'ANALYSE DE DONNEES

Le défi, lorsqu'on veut mettre en place et améliorer la collecte et l'analyse de données, est le même que celui rencontré aux niveaux du suivi et de l'évaluation. Ces deux domaines sont souvent difficiles pour les agents de l'aide communautaire qui ne disposent pas ni du temps ni des ressources nécessaires. Toutefois, les programmes VLG ont besoin d'une meilleure information pour comprendre la VLG dans le contexte où elle survient et pour cibler les activités du programme.

Le nouveau Manuel des Outils VLG du Consortium pour la Santé de la reproduction des Réfugiés (sous presse) comprendra des définitions et des termes spécifiques se rapportant à la VLG, recommandés aux fins d'une utilisation uniforme sur tous les sites. Par la suite, grâce à des définitions uniformes, l'information pourra être réunie et comparée à l'échelle mondiale. Une telle base de données permettra de mieux comprendre la VLG au sein de groupes affectés par le conflit armé et peut guider le développement des programmes de prévention et de réponse à la VLG.

Le personnel de tous les programmes de terrain VLG peut et devrait prendre des étapes immédiates pour améliorer la collecte et l'utilisation de données quantitatives :

1. Tout le personnel devrait utiliser un Formulaire standard de Compte Rendu des Incidents. Les superviseurs devraient former et superviser correctement le personnel pour qu'il sache utiliser ce formulaire et vérifier que toutes les cases du formulaire sont remplies.

2. L'équipe interorganisations devrait adopter des définitions communes et constantes pour les divers types de VLG qui surviennent dans le contexte. Les superviseurs devraient former et superviser le personnel pour qu'il sache classer et définir correctement les incidents qu'on lui a signalés.
3. Les coordinateurs de la VLG devraient mettre au point et utiliser des formulaires de suivi et de compilation (sur ordinateur ou à la main) pour compiler les détails des incidents, du suivi et du dénouement.
4. Les coordinateurs des programmes VLG devraient revoir les données compilées et en discuter avec le personnel et l'équipe VLG interorganisations pour analyser les tendances, poser des questions et apprendre quels sont les divers problèmes et les diverses questions qu'il faut analyser davantage par l'entremise de méthodes qualitatives.

L'investissement du point de vue temps et ressources pour réaliser correctement la collecte, l'analyse de données ainsi que le suivi et l'évaluation dégagera des directives fort utiles pour les programmes VLG. Par la suite, cela permettra de réduire ces cas de violence et d'améliorer la vie des personnes déplacées – résultat qui vaut mille fois la peine de procéder à des investissements au niveau du S&E et de l'analyse de données.

Définir le counseling

Le counseling en matière de VLG peut aider les victimes à devenir des survivantes et à reprendre en main les rênes de leur vie. Ce chapitre décrit certains points positifs et négatifs intrinsèques au counseling des survivantes de la VLG.

Une formation en matière de counseling est la demande faite la plus souvent de la part du personnel qui fournit des services psychosociaux aux survivantes de la VLG. Ils disent, « Nous voulons savoir comment résoudre les cas de VLG, » mais cette simple demande est de fait une indication de moult questions sous-jacentes : Comment pouvons-nous convaincre une survivante de venir et de nous raconter ce qui lui est arrivé ? Comment pouvons-nous mettre fin à des conflits conjugaux de longue date ? Comment maintenons-nous ensemble les familles et comment mettre fin à la violence ? Que devrions-nous dire pour qu'elles se sentent mieux ?

Ces questions reflètent les défis et les frustrations de ce travail. La formation à elle seule ne suffit pas pour répondre à ces questions et soutenir les conseillers dans leur travail visant à aider les survivantes. Les programmes VLG doivent comprendre clairement et définir le counseling dans le contexte en intégrant les besoins des survivantes, les divers types de counseling, les normes et croyances communautaires et avec les conseillers traditionnels qui existent peut-être déjà dans la communauté.

QU'EST LE COUNSELING ?

Un conseiller, c'est –

- *Un guide*
- *Un confident*
- *Un avocat*
- *Un enseignant*
- *Un moniteur*
- *Un directeur*
- *Un instructeur*

De multiples significations, définitions, styles et connotations entourent le terme *counseling*. Il existe des variations même dans les professions d'aide classique de la psychologie, du travail social, de la psychiatrie et de la théologie. Toutefois, le counseling, sous une forme ou une autre, existe probablement dans toutes les cultures.

Dans le cadre du counseling pour la VLG, un conseiller efficace est un confident auquel on fait confiance qui écoute, rassure et accepte la survivante ; qui la guide pour voir quels sont les choix qui se présentent à elle, pour qu'elle puisse décider de passer à l'action si

elle souhaite et qui va la défendre et l'épauler par la suite si elle demande une telle assistance.

L'habilitation et le caractère confidentiel sont les deux concepts pivots du counseling pour la VLG. Des services efficaces de counseling demandent une fine connaissance de la communauté spécifique, ainsi que de la panoplie entière des méthodes et problèmes du counseling pour la VLG.

Voici certains aspects dont il faut se rappeler :

- Un grand nombre des victimes de la violence conjugale souhaitent que quelqu'un dise au coupable d'arrêter, mais cette intervention ne revient pas au conseiller de la VLG.
- Les conseillers de la VLG ne savent pas forcément ce qui est bon pour la survivante ; il n'existe pas de solution unique sur mesure qui convient à tout le monde.
- Le counseling pour la VLG ne va pas résoudre les problèmes de la survivante ; il facilite davantage la propre prise de décisions chez cette dernière.
- Le counseling pour la VLG, ce n'est pas la même chose que l'arbitrage ou la résolution de conflits.
- Les conseillers de la VLG doivent rester à l'abri de tout risque. Travailler avec le coupable est chose risquée et demande une planification spéciale.
- Le counseling en VLG peut être très gratifiant et enrichissant mais il peut être également rempli de frustrations dans le sens qu'on ne met jamais un « point final. »

Le Tableau 6-1, plan de formation proposé pour le personnel du programme VLG à la fin du Chapitre 6, Renforcement des ressources humaines, comprend des thèmes de formation et des objectifs d'apprentissage.

Généralement, le counseling demande que l'on apporte un soutien émotionnel et que l'on traite de questions de survie économique et de réintégration sociale qui peuvent aider à réduire le risque et la vulnérabilité face à la VLG. Seulement, même les conseillers qui ont la formation nécessaire (et un grand nombre d'entre eux ne l'ont pas) ne disposent pas de directives claires sur ce qu'ils doivent faire et ce qu'ils ne doivent pas faire. La formation actuelle du conseiller VLG tend à se concentrer sur les compétences à l'écoute active et laisse les buts, objectifs et limitations d'un tel counseling et laisse vague un tel counseling. Définir et clarifier le volet counseling d'un programme VLG est le complément de la définition et du renforcement des capacités du personnel VLG. Le Chapitre 6, Renforcement des ressources humaines, traite de la formation et de la supervision du personnel.

LES CONSEILLERS : QUESTIONS ET DEFIS

La plupart des conseillers de la VLG sont des membres de la communauté animés eux aussi par les mêmes attitudes, valeurs et croyances de la communauté concernant les relations entre les deux sexes, les conflits et la résolution de problèmes.

Il n'existe que peu d'expérience pour cerner et traiter les problèmes psychosociaux des réfugiés (y compris les troubles post-traumatiques). Tout programme traitant de la santé mentale doit avoir une assise communautaire et les réfugiés eux-mêmes doivent jouer un rôle important. Le programme doit reposer sur une solide connaissance et compréhension de la culture des réfugiés et doit être intégré à d'autres services fournis aux réfugiés et, dès le départ, il faut garantir sa pérennisation.

– Manuel du HCR pour les urgences (Genève : HRC, seconde édition)

Dans un grand nombre d'endroits, après avoir reçu tout juste cinq jours de formation portant sur les droits humains, les questions liées au genre et la VLG et les compétences en matière de counseling, les conseillers s'attaquent à leur travail avec les survivantes. Les nouveaux conseillers qui viennent se joindre au programme après que celui-ci a déjà commencé sont souvent formés sur le tas de la part d'un personnel qui n'a que légèrement plus d'expérience qu'eux. Le cycle de formation est parfois répété si un grand nombre de nouveaux membres arrivent à la fois. La formation continue est intermittente et souvent mise de côté quand de nombreuses questions administratives doivent être traitées lors des réunions du personnel. De plus, la connaissance organisationnelle et l'engagement au programme VLG (tel que le traite le Chapitre 4, Popularisation des programmes VLG) influenceront le renforcement de la capacité du personnel car il n'existe pas toujours les fonds et le temps nécessaires pour la formation du personnel, la supervision et l'éducation continue.

Dans la plupart des programmes VLG, les tâches et responsabilités du personnel-réfugié portent tant sur le counseling des survivantes (réponse) que sur les activités d'apprentissage participatif avec la communauté prise dans son ensemble (prévention). Ce rôle double s'avère parfois ardu pour certains membres du personnel. En effet, certaines personnes peuvent être de très bons conseillers sans être forcément des mobilisateurs efficaces de la communauté et vice-versa. En outre, il existe un stress psychologique très lourd au fil du temps pour les conseillers. Les frustrations du conseiller qui n'est pas capable de résoudre les cas de VLG vont souvent l'empêcher de jouer pleinement son rôle de soutien, négation même de l'idée de l'habilitation. Les conseillers devraient aider les survivantes à prendre des décisions et non pas prendre les décisions pour elles et ne devraient pas leur dire ce qu'elles doivent faire.

Les conseillers peuvent aider les survivantes ou alors ils peuvent leur nuire, sans le vouloir, avec de bonnes intentions mal informées et ils risquent même de perpétuer le cycle de la violence. Cela peut arriver si les objectifs et les limitations du counseling ne sont pas compris clairement, si la formation ne traite pas de toutes les ramifications de la VLG et du counseling et si la supervision n'est pas vigilante. L'étude de cas sur la page

suivante est un exemple courant de ce qui se passe malheureusement si les conseillers ne disposent pas d'un objectif clair et d'une supervision vigilante.

Pour la plupart des femmes déplacées, la violence conjugale est le plus grave problème de la VLG. Une fois qu'elles sont au courant des concepts des droits humains et de l'égalité entre les sexes grâce au programme VLG, elles veulent mettre fin à ce mauvais traitement. Et elles souhaitent que quelqu'un dise au coupable d'arrêter. Les conseillers qui n'ont pas reçu de formation portant sur une telle intervention ne savent pas comment ils doivent répondre.

Au fil du temps, les conseillers deviennent de plus en plus frustrés par leur incapacité à résoudre les cas qu'on leur présente. S'ils ne disposent pas d'une formation adéquate et d'une supervision attentive, un grand nombre de conseillers vont succomber et accepter les normes bien ancrées de la société à propos de la VLG et les appliquer dans leur travail avec les survivantes, surtout dans les cas de violence conjugale. Dans un tel cas, le conseiller fait venir le mari et, cherchant à faire l'arbitre, il lui conseille généralement d'arrêter de battre sa femme, disant par ailleurs à la femme d'être plus obéissante.

Voici des méthodes acceptées pour un soutien émotionnel dans les communautés :

- *Cérémonies*
- *Rituels*
- *Rites*
- *Psychothérapie occidentale*
- *Art et thérapie de jeu de rôle*

Ce type d'action peut s'avérer dangereux pour le conseiller et nuit à la survivante. Il existe bien des comptes rendus de maris violents qui sont venus attaquer le personnel de la VLG. Il existe également des rumeurs de femmes qui se sont suicidées après avoir dénoncé des actes de violence conjugale et avoir reçu pour seule réponse la recommandation d'être plus obéissantes. Malheureusement, des incidents de ce type ne sont pas documentés et ne figurent pas dans les données du programme.

La formation et la supervision des conseillers de la VLG doivent continuellement traiter de ces attitudes et de ces croyances. La sensibilisation au genre, l'engagement à l'égalité entre les sexes et la connaissance de questions endémiques et complexes intrinsèques à la VLG sont autant de capacités qui se construisent progressivement. Cela demande des discussions répétées, des directives vigilantes et une supervision attentive.

Les programmes VLG peuvent éviter ces défis en traitant ces questions fondamentales lors de la phase de la conception :

- Comment pouvons-nous définir le counseling dans le contexte individuel ?
- Quels sont les buts du counseling que nous fournissons dans ce contexte ?
- Quels sont les conseillers possibles ?
- Que nécessitent les conseillers pour travailler efficacement ?

S'ils veulent répondre à ces questions, les concepteurs du programme doivent comprendre la communauté. Les programmes devraient intégrer les traits suivants :

- Interventions appropriées du point de vue culturel, y compris pratiques traditionnelles existantes pour le soutien émotionnel et la récupération après les traumatismes.
- Besoins des survivantes, tant immédiats que dans le long terme.
- Qualité, compétence et connaissance des éventuels conseillers, à savoir les ressources humaines de la communauté.

ETUDE DE CAS

J'ai entendu bien des opinions qui m'ont fait douter des connaissances du personnel et de son engagement à son travail... Et chose plus grave encore : le personnel de la VLG partage parfois les facteurs normatifs qui sont à l'origine de taux élevés de viol et de violence conjugale et de l'impunité des coupables. Si la violence conjugale existe, c'est parce que les femmes ne veulent pas obéir, m'a-t-on dit. Et, par conséquent, le rôle des conseillers consiste souvent « à l'aider à obéir. » De même, s'il y a viol, c'est parce que les femmes n'ont pas fait attention ou parce qu'elles avaient une manière de s'habiller provocatrice.

- Consultante de mission temporaire auprès d'un programme VLG en Afrique, 2002

NORMES COMMUNAUTAIRES ET METHODES DE COUNSELING TRADITIONNELLES

Les méthodes pour apporter un soutien émotionnel après un traumatisme changent selon les cultures, les sociétés, les régions et les pays. Parfois, il s'agit de cérémonies et de rituels et à d'autres occasions, on fait appel à la psychothérapie « occidentale. »

La planification d'un programme VLG doit inclure une évaluation des méthodes traditionnelles et acceptées pour guérir un traumatisme dans la communauté desservie. De fait, la communauté doit déjà disposer d'une forme appréciée de counseling.

La croyance, la foi, la confiance et le respect sont autant de baumes pour guérir. Dans une grande mesure, l'avantage d'une pratique de soutien émotionnel psychologique est directement lié à la conviction personnelle que cette pratique est précieuse et efficace.

Les réfugiés de zones urbaines dans l'ancienne Yougoslavie peuvent croire dans la valeur d'une causerie individuelle avec un psychothérapeute professionnel. Alors que des habitants des zones rurales de la Sierra Leone accordent foi à des guérisseurs traditionnels et à des cérémonies de groupe. Ou encore, les Rwandais se rendront auprès d'aînés auxquels ils font confiance pour qu'ils leur donnent des conseils et les personnes religieuses de tel ou tel pays iront se réfugier dans les croyances spirituelles et religieuses.

DOCUMENTS

Santé mentale des réfugiés (*Genève : OMS/HCR, 1996*) discute notamment des pratiques et guérisseurs traditionnels montrant comment reconnaître et travailler avec des praticiens traditionnels et comment supprimer des pratiques traditionnelles dangereuses.

La préférence personnelle varie. Tous les habitants de la Sierra Leone ne croient pas dans les guérisseurs traditionnels et tous les Yougoslaves n'ont pas non plus confiance dans la psychothérapie, au même titre que tous les Rwandais n'iront pas respecter le conseil des aînés et tous les Catholiques ne pensent pas que la prière va les sortir de leurs problèmes. En d'autres mots, toutes les survivantes de la VLG ne souhaitent pas ou n'ont pas besoin du même type de counseling. De fait, certaines ne souhaiteront – ou n'auront pas besoin – de counseling du tout.

Toute pratique traditionnelle qui n'est pas nuisible ou dangereuse doit être intégrée au plan d'assistance psychosociale d'un programme VLG. Les cérémonies et les rituels ont souvent une grande valeur pour les survivantes et il y a probablement moyen d'adapter les pratiques existantes pour traiter tout spécifiquement les problèmes de la VLG.

Dans la plupart des communautés déplacées, les clientes ne connaissent pas bien les modèles modernes de counseling causerie/thérapie et il convient d'examiner attentivement l'adéquation de ce type de service occidental.

De plus, il faudra tenir compte des systèmes qui sont déjà en place pour la résolution de conflit. Peut-être est-il de coutume que les aînés ou autres dirigeants communautaires prennent connaissance des cas de viol, de violence conjugale, de mariage forcé et autres formes de VLG. Le jugement ou règlement demande généralement que des conseils soient donnés (sous forme de counseling) tant au coupable qu'à la victime, puis qu'on détermine la voie à suivre.

ASSISTANCE BASEE SUR LES BESOINS

Il existe une différence entre *besoin* psychosocial et *assistance* psychosociale. On confond souvent les termes et pourtant, l'un doit appuyer l'autre.

Les **besoins psychosociaux** d'une survivante VLG sont déterminés par la nature et l'ampleur du traumatisme émotionnel, psychologique et social, c'est-à-dire le niveau de souffrance et les troubles du fonctionnement qui en résultent.

L'**assistance psychosociale** d'une survivante VLG repose sur la connaissance des besoins uniques de cette personne et non pas d'une intervention sur telle ou telle formule. Cette assistance demande que l'on évalue le fonctionnement psychosocial : besoins non satisfaits, forces personnelles et capacités. Certaines survivantes ont besoin de beaucoup d'aide et d'autres n'auront besoin que d'un léger réconfort et d'un peu d'information.

Il existe certaines conséquences émotionnelles, psychosociales et sociales prévisibles qui sont associées aux différents types de VLG. Le Tableau 9-1 est une brève liste des conséquences les plus communes de la VLG et des exemples d'interventions possibles. Il peut servir de guide au counseling psychosocial avec des survivantes de la VLG.

Le conseiller de la VLG doit être formé et supervisé attentivement s'il doit faire une évaluation et, de pair avec la survivante, formuler un plan pour répondre aux besoins de celle-ci. Un plan efficace comprend toute une gamme de mesures et de services pour réduire la souffrance et augmenter la fonctionnalité. Outre le counseling, le plan peut également inclure une assistance dans les domaines suivants :

- Habilitation sociale et économique par le biais d'une formation professionnelle, mobilisation de revenus et programmes de prêt.
- Réintégration sociale par l'entremise d'activités de groupe.
- Acceptation sociale par le biais d'attitudes communautaires constructives.

LES CONSEILLERS : QUALITES, COMPETENCES, CONNAISSANCES

Les conseillers peuvent être –

- *Des membres du personnel VLG*
- *Des aînés*
- *Des guérisseurs traditionnels*
- *Des pairs-camarades*
- *Des dirigeants religieux*
- *Des conseillers de santé mentale*

Le counseling ou autre assistance pourra être donné à la survivante de la part de membres de la famille, de dirigeants religieux, d'agents de police, de médecins et d'autres personnes dans la communauté ainsi que par les conseillers de la VLG.

La personne à laquelle la survivante raconte son histoire peut être n'importe qui dans la communauté. Souvent, il s'agit de quelqu'un qui ne dispose pas de la connaissance ou de l'expertise spéciale en matière de counseling VLG. Cette personne devrait pourtant posséder les compétences minimales suivantes :

- Avoir une attitude constructive – ne pas porter de jugement
- Savoir encourager la victime à parler de l'incident, sans la forcer à révéler plus qu'elle n'est prête à le faire
- La rassurer et la conforter en lui indiquant que l'incident n'était pas sa faute
- L'encourager à aller obtenir des soins médicaux et une assistance psychosociale et demander à quelqu'un de l'escorter quand elle se rend à ces services
- Maintenir la confiance en respectant le caractère confidentiel de l'entretien.

La plupart des programmes de VLG ont pour objectif de vérifier que ces réponses minimales sont disponibles dans la communauté. Deux activités séparées et pourtant reliées entre elles permettent d'y arriver :

Mettre en place des services de counseling spécialisés en matière de VLG

Les conseillers peuvent appartenir au personnel d'un programme vertical VLG ou être des agents du développement communautaire travaillant pour un programme intégré de services communautaires. Le travail fondamental d'un conseiller consiste à fournir des conseils confidentiels à la survivante. Mais les conseillers peuvent également diriger des groupes de soutien, former des intervenants sectoriels pour leur apprendre les réponses adéquates à la VLG et servir d'éducateurs et d'animateurs communautaires. Ces responsabilités aident à développer la propre réponse de la communauté et ses activités de prévention.

Les rôles et les responsabilités des conseillers de la VLG doivent être clairs et tous d'entre eux doivent recevoir une bonne formation et une supervision adéquate. A cette fin, on peut formuler des descriptions de tâches pertinentes pour le personnel et définir les politiques et procédures du programme qui décrivent les buts et les méthodes des différentes activités.

Renforcer les connaissances et capacités des membres communautaires pour qu'ils puissent fournir les premières réponses

Diverses méthodes participatives sont nécessaires pour éduquer et mobiliser la communauté à la cause. Par la suite, la communauté pourra acquérir la base de connaissances nécessaires pour être en mesure d'écouter l'histoire de la survivante et pour apporter la première réponse décrite auparavant.

Si la coutume dans la communauté veut que l'on cherche conseil auprès d'aînés ou de dirigeants religieux, alors les programmes de la VLG devront déployer un effort concerté pour les intégrer aux services de counseling. En effet, le fait d'engager des conseillers traditionnels en tant que partenaires et de les faire participer à la formation et à la discussion ou encore aux séances de supervision peut relever d'une stratégie efficace. Les survivantes se rendent chez ces personnes pour recevoir de l'aide et les programmes VLG doivent les soutenir alors qu'elles cherchent à répondre aux besoins des survivantes.

La majorité des incidents de la VLG sont dissimulés, pas même la famille est au courant. Il faut beaucoup de courage pour dénoncer l'acte. Cela témoigne d'une très grande confiance dans la personne à laquelle la victime fait cette confiance. Une survivante racontera l'incident à une personne de confiance dont on sait qu'elle peut vous aider.

En revanche, si le counseling traditionnel fait partie des pratiques culturelles, les conseillers de la VLG doivent être en mesure de faire la différence entre les divers types de counseling. Si la norme culturelle veut que les conseillers traditionnels donnent des conseils aux gens et leur disent ce qu'il faut faire, les conseillers VLG de la communauté auront probablement du mal à comprendre d'autres types de counseling. Il faudra tenir compte de cette situation au niveau de la supervision et de la formation.

Buts et types de counseling

Quel que soit le contexte, le choix du type de counseling dépend des coutumes et des ressources disponibles pour la formation et la supervision continue. Il faut également envisager les questions de pérennisation lorsqu'on choisit les types de counseling qui seront utilisés ainsi que le personnel chargé du counseling.

Les paragraphes qui suivent font une description des types de counseling les plus courants.*

Counseling en situation de crise

Face à une crise personnelle, une personne perd ses moyens de faire face à la situation tant le stress est grand. Une crise est généralement déclenchée par une situation menaçante. La menace peut être d'ordre physique ou psychologique ou les deux. Suite à cela, une personne est comme paralysée psychologiquement ou sent qu'elle perd le contrôle. Elle se trouve dans un état de confusion, de grande intensité émotionnelle, de troubles cognitifs (surtout sa capacité à résoudre les problèmes) et n'arrive plus à réfléchir clairement (elle risque de penser que les choses ne pourront plus s'améliorer).

Tout counseling repose sur trois éléments de base : respect, caractère confidentiel et habilitation. Dans la formation du conseiller, il est important d'inclure une analyse approfondie de chaque élément pour que les conseillers puissent les comprendre pleinement et les utiliser dans le cadre de leur travail.

Le counseling en cas de crise cherche essentiellement à aider au moment de la crise et cela pour une période relativement courte. En effet, la théorie de la crise indique que celle-ci dure généralement entre quatre et six semaines. Le conseiller devra probablement passer pas mal de temps avec la cliente pendant les premiers jours ou au plus pendant les premières semaines. Mais ce counseling ne devra pas aller au delà de quelques semaines. Après cette période, le conseiller devra voir de moins en moins la cliente pour que les mécanismes normaux de soutien, tant internes qu'externe, reprennent le dessus et se remettent à fonctionner. Cette stratégie diminue le risque de dépendance et aide la cliente à reprendre le contrôle sur sa vie.

Le counseling en cas de crise demande les compétences suivantes :

- Ecoute active
- Encourager la cliente à verbaliser ses sentiments et craintes venant de la crise
- Accepter les craintes et autres émotions comme étant authentiques pour la cliente
- Fournir une information et un soutien utiles, par exemple une information sur ce qui va se passer si la survivante veut dénoncer l'incident à la police ou encore ce qui se passe lors d'un examen médical après viol et accompagner la cliente au poste de police ou au centre de santé si elle veut prendre ces mesures.

** Ces descriptions s'inspirent des travaux de Sophie Read-Hamilton portant sur le matériel de formation pour les conseillers VLG dans des camps de réfugiés.*

- Déterminer si la cliente souffre de dépression clinique, gravité de la dépression et risque de se faire du mal à elle-même.
- Evaluer si la cliente a les moyens de reprendre le contrôle.
- Explorer les actions possibles que l'on peut prendre avec la cliente.

Counseling préventif

Le counseling préventif vise à prévenir une crise avant qu'elle ne déclenche ou d'essayer de mettre fin au problème pour qu'il ne s'empire pas – par exemple, se faire du mal à soi-même ou à d'autres. Aussi, ce type de counseling cherche-t-il à mettre fin au problème ou à le minimiser, tant pour les autres que pour soi-même. Une composante importante de ce type de counseling consiste à donner à la cliente une information sur les endroits où elle peut se rendre pour obtenir de l'assistance.

DOCUMENTS

Le Manuel des outils VLG du HRC (sous presse) comprend des exemples de descriptions des tâches, outils de recrutement et guide d'interviews pour les conseillers de la VLG.

Counseling pour la résolution de problèmes

Le counseling pour la résolution de problèmes demande une écoute active et une réponse qui aide les clientes à identifier les problèmes, à mieux comprendre les problèmes, à analyser les problèmes et à soupeser les diverses solutions. Le but, c'est d'aider la cliente à accepter ou changer ses circonstances et réduire l'impact négatif des problèmes sur sa situation psychosociale et son bon fonctionnement.

Counseling pour la prise de décisions

Le counseling pour la prise de décisions est un counseling continu de résolution des problèmes. Souvent, des décisions difficiles demandent que l'on prenne des risques. Il ne revient au conseiller de prendre des décisions pour la cliente. Son rôle consiste à apporter le soutien suivant :

- Explorer avec la cliente les réponses et conséquences possibles des décisions
- Apporter une formation qui aide la cliente à prendre des décisions informées
- Aider la cliente à formuler un plan d'action possible en fonction des décisions prises
- Aider la cliente à accepter la responsabilité de ses actes et réponses qui peuvent découler des décisions prises
- Soutenir la cliente et encourager des compétences positives pour faire face à la situation.

Counseling d'appui

Dans ce travail d'appui, le conseiller apporte une aide émotionnelle et pratique. Par exemple, le conseiller peut aider la cliente à exprimer et à gérer des émotions excessives ou à faire face à des émotions difficiles. Le conseiller peut également jouer un rôle plus actif et se faire l'avocat de la cliente ou encore l'accompagner chez le médecin, la police et les cours de justice.

Counseling spirituel

Les dirigeants religieux de la communauté sont bien placés pour répondre aux besoins spirituels des gens. Le counseling spirituel apporte un sentiment d'espoir et peut conférer paix, sécurité et soulagement.

Tableau 9-1. Exemples de conséquences de la VLG et assistance psychosociale nécessaire*

Conséquences	Manifestations possibles de conséquences	Assistance possible offerte par les conseillers en VLG
<p><i>Emotionnelles :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Peur ▪ Anxiété ▪ Colère ▪ Dépression ▪ Culpabilité ▪ Honte 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Problèmes d'alimentation ▪ Problèmes de sommeil ▪ Sentiment de peur ▪ Crises d'anxiété ▪ Colère forte ▪ Passivité extrême ▪ Haine de soi-même ▪ Doutes envers soi-même et faible amour-propre ▪ Isolation sociale ▪ Incapacité à se concentrer ▪ Pleurs incontrôlables 	<p>Counseling pour –</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rassurer, aider la cliente à comprendre que ces réponses sont normales après une expérience traumatisante ▪ Aider la cliente à comprendre ce qui lui est arrivé et à lui donner le sentiment qu'elle peut prendre sa vie en main ▪ Aider la cliente à surmonter ses sentiments de culpabilité, de blâme envers elle-même, de colère et de peur ▪ Aider la cliente à comprendre qu'elle n'est pas responsable de l'agression, qu'elle n'est pas seule et que d'autres ont eu des expériences analogues ; elle peut avoir une vie normale ▪ Aider la cliente à comprendre pleinement les choix et les conséquences d'aide avec la santé, la sécurité, les questions juridiques et autres programmes psychosociaux <p>Références, plaider et suivi pour –</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir et aider la cliente à donner suite, le cas échéant, à sa décision de chercher une aide supplémentaire <p>Interventions avec la communauté pour aider à créer une sensibilisation de la communauté en matière de VLG pour que les survivantes reçoivent un soutien, avec la famille et au sein de la communauté plus large.</p> <p>Compétences de formation et programmes d'habilitation économique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen médical, médicaments possibles ▪ Counseling d'un professionnel de la santé mentale ▪ Suivi de près pour empêcher le suicide
<p><i>Sociales :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Blâme sur la victime ▪ Discrimination sociale, rejet 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Isolement social ▪ Haine de soi-même renforcée et faible amour-propre ▪ Refus de chercher de l'aide ▪ Risque accru d'abus, d'exploitation 	
<p><i>Psychologiques graves :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Troubles liés au stress post-traumatique ▪ Maladie mentale ▪ Idée de suicide 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Incapacité à se comporter comme un membre de la famille ou de la communauté ▪ Tentatives de suicide 	
<i>Considérations supplémentaires pour des types spécifiques de VLG :</i>		
<p>Viol, abus sexuel –</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sentiment que c'est sa faute ▪ Effets émotionnels des problèmes de santé (par exemple, grossesse non souhaitée, VIH/SIDA, handicap) <p>Exploitation et harcèlement sexuels –</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Peur des retombées <p>Violence conjugale –</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sentiment qu'elle le mérite ▪ Incapacité physique ▪ Abus des enfants ▪ Décès par meurtre ou suicide 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dysfonctionnement plus important aux niveaux émotionnel et social ▪ Infanticide ou rejet du bébé ▪ Silence ▪ Incidents répétés dus à la peur, le silence, l'isolement ▪ Sentiment d'impuissance ▪ Sans espoir ▪ Se met elle-même et ses enfants dans une position à risques avec celui qui abuse, de manière répétée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Counseling, tel que décrit ci-dessus ▪ Groupes de soutien ▪ Références et plaider pour aider avec les soins de santé, la garderie des enfants, etc. ▪ Confiance accrue ▪ Soutien et plaider si elle choisit de notifier l'incident aux autorités adéquates <p>Counseling pour –</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'aider à songer attentivement à sa situation ▪ Mettre au point un plan de sécurité ▪ Lui assurer que ce n'est pas sa faute ▪ Lui assurer qu'elle n'est pas seule ou qu'elle n'est pas étrange ▪ Lui expliquer comment faire ses propres choix ▪ Aider la cliente à faire face à ses sentiments de peur, de manque d'aide et de manque d'espoir qui rendent la prise de décisions ou d'actions difficile pour elle <p>Compétences de formation, habilitation économique, groupes de soutien pour –</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'aider à accroître sa confiance en elle et à prendre sa vie en main ▪ Mettre au point un réseau de soutien, lui apprendre qu'elle n'est pas seule, que d'autres femmes font face à des problèmes analogues

Notes.

* Ce tableau n'est qu'un exemple et un guide. L'assistance fournie doit être basée sur les *besoins* uniques et spécifiques de la survivante. Les options d'assistance citées ici sont généralement appropriées pour des clientes adultes ; il peut exister d'autres considérations spéciales pour les survivants chez les enfants qui ne sont pas incluses ici.

ANNEXE A

Ressources

Les publications mentionnées ici sont en anglais ; un grand nombre d'entre elles sont également disponibles en français et dans d'autres langues.

MATERIEL PERTINENT — PROGRAMMES VLG CHEZ LES POPULATIONS AFFECTÉES PAR UN CONFLIT ARMÉ

Clinical Management of Survivors of Rape, OMS et HCR, 2002.

Guide, étape par étape, de la mise au point de protocoles de soins de santé pour utilisation dans les situations de réfugiés et de PDI.

Référence de la publication : WHO/RHR/02.08

Pour commander :

UNHCR DOS

94 rue Montbrillant

Genève 1202 Suisse

Courrier électronique : <HQTS00@unhcr.ch>

Egalement disponible par le biais des bureaux HCR dans le monde entier

Adresse Internet : <www.rhrc.org>

GBV Tools Manual, Santé de la Reproduction pour le Consortium des Réfugiés (sous presse).

Formulaires, outils et instructions pour le suivi et l'évaluation des programmes VLG.

Comprend une analyse de la situation, une enquête sur la prévalence, des groupes de discussion focalisée, des échantillons de guides de recrutement du personnel et des descriptions de tâches, un Formulaire de Compte Rendu des Incidents, les termes et définitions, des formulaires en vue de suivre les progrès du suivi et de l'évaluation, ainsi que les formats de compte rendu. CD-ROM ou exemplaire sur papier. Publication prévue pour décembre 2002.

Pour commander :

RHRC c/o Women's Commission

122 East 42nd Street

New York, NY 10168 USA

Prevention and Response to SGBV in Refugee Situations: Interagency Lessons Learned Conference Proceedings, 27–29 March 2001, HCR, 2001.

Décrit la réponse multisectorielle, les stratégies de prévention, les mécanismes de coordination. Comprend des exemplaires de protocoles, de directives, de rôles et responsabilités, d'idées de programme, de formulaires.

Pour commander :

UNHCR DOS

94 rue Montbrillant

Genève 1202 Suisse

Courrier électronique : <HQTS00@unhcr.ch>

Egalement disponible par le biais des bureaux HCR dans le monde entier

Adresse Internet : <www.rhrc.org>

Interagency Guidelines for the Prevention and Response of Sexual and Gender-Based Violence Against Refugees, Returnees, and Internally Displaced Persons, HCR (sous presse).

Cette version à jour des Directives de 1995 comprend une direction détaillée pour la mise au point de plans de prévention et de réponse interorganisations, multisectoriels et à base communautaire. Elle décrit les normes minimales recommandées pour les services d'assistance aux survivants et les activités de prévention. Elle comprend des outils pour réaliser des analyses de situation, des indicateurs de suivi et d'évaluation, ainsi qu'un nouveau Formulaire de Compte Rendu des Incidents recommandé pour utilisation dans le monde entier. CD-ROM ou exemplaire sur papier. Publication anticipée pour 2003.

Pour commander :

UNHCR DOS

94 rue Montbrillant

Genève 1202 Suisse

Courrier électronique : <HQTS00@unhcr.ch>

Egalement disponible par le biais des bureaux HCR dans le monde entier

Adresse Internet : <www.rhrc.org>

Violence sexuelle contre les réfugiés : Directives sur la prévention et la réponse, HCR, 1995.

Première version des Directives de l'HCR, devant être revue et remplacée en 2003 (voir ci-dessus). Décrit les formes de violence sexuelle, les facteurs-risques pour les réfugiés, les directives pour la prévention et la réponse dans des contextes des réfugiés.

Pour commander :

UNHCR DOS

94 rue Montbrillant

Genève 1202 Suisse

Courrier électronique : <HQTS00@unhcr.ch>

La version française est disponible par le biais des bureaux HCR dans le monde entier

La version anglaise n'est plus imprimée mais des exemplaires sont encore disponibles.

Adresse Internet : <www.rhrc.org>

Site Web de la Santé de la Reproduction pour le Consortium des Réfugiés
Bibliographie annotée avec des liens aux sites connexes.
<www.rhrc.org/resources>

PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES — PROGRAMMES VLG ET THEMES PERTINENTS

Action for the Rights of Children (ARC) Resource Packs, HCR et Save the Children—Suède, 2001.

ARC Resource Packs couvre une vaste gamme de sujets concernant la protection des enfants dans des contextes de réfugiés : littérature, matériel pour ateliers et références. Exploitation and Abuse Pack est une vue des situations à risques, des mesures préventives et de la manière de répondre lorsque des enfants sont abusés ou exploités. CD-ROM ou exemplaire sur papier.

Pour commander :

UNHCR DOS

94 rue Montbrillant

Genève 1202 Suisse

Courrier électronique : <HQTS00@unhcr.ch>

Egalement disponible par le biais des bureaux HCR dans le monde entier

Adresse Internet : <www.rhrc.org>

How-To Guides (HCR)

Cette série de livrets décrit les expériences de terrain et les leçons apprises des programmes de SR et de VLG.

How-To Guide: Building a Team Approach to Prevent and Respond to Sexual Violence in Kigoma-Tanzania, HCR, décembre 1998.

How-To Guide: Crisis Intervention Teams—Responding to Sexual Violence in Ngara, Tanzania. HCR, janvier 1997.

How-To Guide: From Awareness to Action—Eradicating Female Genital Mutilation With Somali Refugees, East Ethiopia, HCR, mai 1998.

How-To Guide: Monitoring and Evaluation of Sexual Gender Violence Programs, Kigoma and Ngara, Tanzania, HCR, avril 2000.

Pour commander :

UNHCR DOS

94 rue Montbrillant

Genève 1202 Suisse

Courrier électronique : <HQTS00@unhcr.ch>

Egalement disponible par le biais des bureaux HCR dans le monde entier

Adresse Internet : <www.rhrc.org>

Mental Health of Refugees, OMS/HCR, 1996.

Vaste gamme de directives concernant les compétences pour apporter l'aide nécessaire et certains des besoins les plus courants en santé mentale dans les populations de réfugiés.

Rédigé avec un vocabulaire simple, ce manuel est conçu pour les agents de l'aide

internationale, les agents communautaires, les agents de santé, les enseignants et autres. Le lecteur n'a besoin d'aucune formation spéciale en psychologie ou santé mentale.

Pour commander :

UNHCR DOS

94 rue Montbrillant

Genève 1202 Suisse

Courrier électronique : <HQTS00@unhcr.ch>

Egalement disponible par le biais des bureaux HCR dans le monde entier

Adresse Internet : <www.rhrc.org>

A Practical Approach to Gender-Based Violence: A Program Guide for Health Care Providers and Managers (édition pilote), FNUAP (New York) 2001.

Directions, étape par étape, sur la manière dont les établissements de SR peuvent démarrer les projets VLG et intégrer l'évaluation et le traitement de la VLG dans leurs services.

Pour commander :

UNFPA

220 East 42nd Street

New York, NY 10017 USA

Refugee Children: Guidelines on Protection and Care, HCR, 1994.

Cet ouvrage est destiné au personnel du HCR et de ses partenaires opérationnels. Chaque chapitre discute d'un sujet concernant les besoins et droits des enfants.

Pour commander :

UNHCR DOS

94 rue Montbrillant

Genève 1202 Suisse

Courrier électronique : <HQTS00@unhcr.ch>

Egalement disponible par le biais des bureaux HCR dans le monde entier

Reproductive Health During Conflict and Displacement: A Guide for Program Managers, OMS, 2000.

Directions et outils pour l'évaluation, la planification, la mise en place, le suivi et l'évaluation des services de SR pendant les différentes phases de conflit et de déplacement. Comprend un chapitre sur la VLG.

Numéro de la publication WHO/RHR/00.13

Pour commander :

OMS Genève

Adresse Internet : <www.who.int>

Reproductive Health in Refugee Situations: Interagency Field Manual, HCR, 1999.

Mis au point par une équipe interorganisations d'experts en SR, ce manuel couvre les questions, les besoins et les recommandations des programmes essentiels en matière de santé de la reproduction. Comprend un chapitre sur la VLG pour les prestataires de services.

Pour commander :

UNHCR DOS

94 rue Montbrillant

Genève 1202 Suisse

Courrier électronique : <HQTS00@unhcr.ch>

Egalement disponible par le biais des bureaux HCR dans le monde entier

ou

RHRC c/o Women's Commission

122 East 42nd Street

New York, NY 10168 USA

Adresse Internet : <www.rhrc.org> or

<www.ippf.org/resource/refugeehealth/manual/index.htm>

Fiches de faits de l'OMS :

Female Genital Mutilation, Numéro 241

Gender Health and Poverty, Numéro 251

Violence Against Women, Numéro 239

Women and STIs, Numéro 249

Adresse Internet : <www.who.int/mediacentre/factsheets/en/>

OUVRAGES, SITES WEB ET MATERIEL RECOMMANDES

Abandoning Female Genital Cutting, Population Reference Bureau, 2001.

Décrit différents types de mutilation génitale féminine, sa prévalence et les attitudes connexes, ainsi qu'une vue générale des approches et des actions recommandées pour mettre fin à la mutilation génitale de la femme.

Adresse Internet : <www.measurecommunication.org>

Pickup, Francine. *Ending Violence Against Women: A Challenge for Development and Humanitarian Work*, Oxfam GB, 2001.

Discussion complète sur la VLG comprenant la prévalence, l'impact, le contexte, diverses approches et stratégies pour soutenir les survivantes, travailler avec les hommes, essayer de changer les attitudes et les croyances, et des questions de politiques.

Pour commander : Dépend du pays. Contacter—

Oxfam Publishing

274 Banbury Road

Oxford OX2 7DZ UK

Fax: 44-1865-313925

Courrier électronique : <publish@oxfam.org.uk>

Picturing a Life Free of Violence: Media and Communications Strategies to End Violence Against Women, UNIFEM, 2001.

Livret accompagnant une base de données électronique traitant de stratégies réussies et de matériel médiatique utilisé dans le monde entier. Echantillons d'affiches, d'annonces radiophoniques/télévisées publiques, de brochures et d'autre matériel ciblant les divers types de VLG.

Base de données :

<www.jhuccp.org/mmc>

Pour commander :

<www.endvaw.org>

Population Reports: Ending Violence Against Women, Ecole de Santé publique de l'Université Johns Hopkins, Série L, Numéro 11, 1999.

Cette publication décrit la violence et la coercition sexuelles du partenaire intime dans le monde entier et offre des directives spécifiques à l'intention des professionnels des soins de santé et autres en vue d'aider les survivantes et d'élaborer des stratégies de prévention.

Pour commander :

Population Information Program

Johns Hopkins School of Public Health

111 Market Place, Suite 310

Baltimore, MD 21202 USA

Fax: 1-410-659-2645

Courrier électronique : <PopRepts@jhuccp.org>

Adresse Internet : <www.jhuccp.org>

Spindel, C., Levy, E., Connor, M. *With an End in Sight: Strategies from the UNIFEM Trust Fund to Eliminate Violence Against Women*, UNIFEM, 2000.

Leçons et bonnes pratiques des initiatives de Trust Fund dans le monde entier ; l'ouvrage comprend des exemples de programme et des études de cas de cinq régions différentes du monde.

Pour commander :

United Nations Development Fund for Women (UNIFEM)

304 East 45th Street, 15th Floor

New York, NY 10017 USA

Fax: 1-202-906-6705

Courrier électronique : <unifem@undp.org>

Website: <www.unifem.undp.org>

Ward, Jeanne. *If Not Now, When? Addressing Gender-Based Violence in Refugee, Internally Displaced, Post-Conflict Settings*, RHRC, 2002.

Décrit les questions et les programmes VLG chez les populations affectées par un conflit armé dans 12 pays. Comprend des recommandations en matière de politiques, recherche et programmation.

Pour commander :

RHRC c/o Women's Commission
122 East 42nd Street
New York, NY 10168 USA

Adresse Internet : <www.rhrc.org>

MANUELS ET RESSOURCES DE FORMATION

de Negri, B., Thomas, E., Ilinigumugabo, A., Muvandi, I., and Lewis, G. *Empowering Communities: Participatory Techniques for Community-Based Program Development. Volume 1 (2): Trainer's Manual (Participant's Handbook)*. Nairobi: The Centre for African Family Studies (CAFS), en collaboration avec le Centre pour les Programmes de Communication de l'Université Johns Hopkins et l'Académie pour le Développement de l'éducation (AED), 1998.

Manuels du formateur et du participant pour les méthodes participatives à la mise au point de programmes à base communautaire. Comprend des exemples détaillés d'ateliers, de documents à distribuer, d'exercices, de directives pour le formateur.

Pour commander :

AED
1825 Connecticut Avenue, NW
Washington, DC 20009 USA

ou

Centre for African Family Studies
Pamstech House, Woodvale Grove, Westlands
P.O. Box 60054
Nairobi, Kenya
<www.cafs.org>

Adresse Internet : <www.aed.org>

Williams, Suzanne. *The Oxfam Gender Training Manual*, Oxfam RU et Ireland, 1994.

Manuel de formation complet, avec ateliers, exercices et documents concernant une variété de thèmes liés au genre, allant de l'information de base à l'analyse du genre pour la mise au point de programme. Ateliers pour des groupes d'hommes, de femmes et mixtes.

Pour commander :

Dépend du pays. Contacter—

Oxfam Publishing
274 Banbury Road
Oxford OX2 7DZ UK
Fax: 44-1865-313925

Courrier électronique : <publish@oxfam.org.uk>

Site Web du Consortium pour la Santé de la Reproduction des Réfugiés

Le site Web du Consortium pour la Santé de la Reproduction des Réfugiés comprend une bibliographie VLG avec des liens à divers sites et des ressources de formation par secteur et par thème.

<www.rhrc.org>

Pretty, J., Guijt, I., Thompson, J., Scoones, I. *Participatory Learning and Action: A Trainers Guide*, International Institute for Environment and Development (IIED), 1995.

Un ouvrage d'une série de guides et matériels de formation sur les divers aspects et applications de l'apprentissage participatif et des méthodologies d'action pour le développement. Cet ouvrage est un guide du formateur complet avec des détails d'atelier, des documents à distribuer et des directives pour le formateur.

Pour commander :

Earthprint

P.O. Box 119

Stevenage, Hertfordshire SG14TP UK

Fax: 44-1438-748844

Courrier électronique : <orders@earthprint.com>

Site Web : <www.earthprint.com>

IIED, autres publications et information: <www.iied.org>